MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DES FORÊTS

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Résultats du 2ème Inventaire Forestier

(1981)

TOME I

RÉGIONS FORESTIÈRES DE LA HAUTE-VIENNE

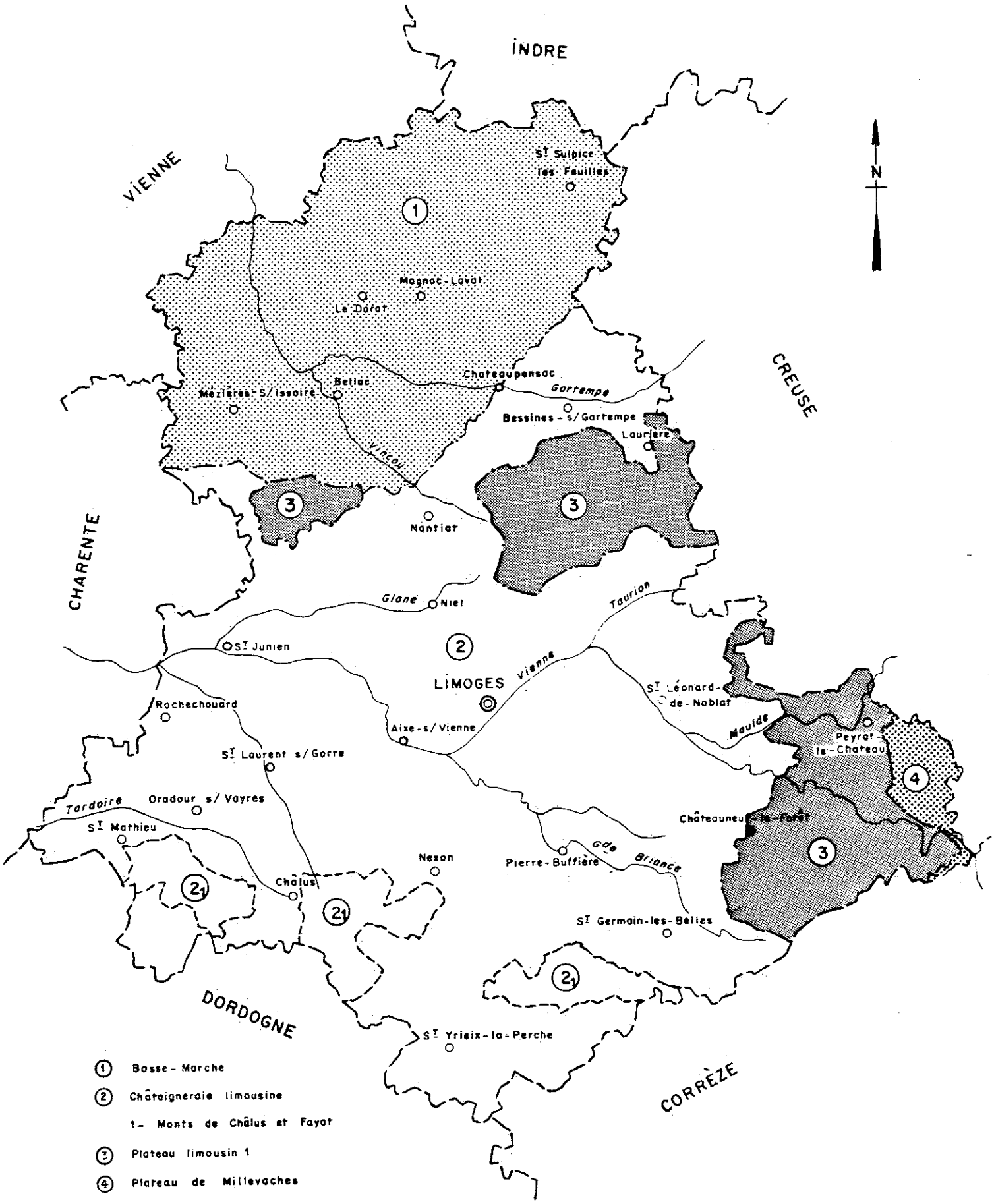

ECHELLE : 1/500000

TABLE DES MATIERES

du TOME I

PAGES

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

I - APERCU D'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

1 - SITUATION

La HAUTE-VIENNE appartient à la région administrative LIMOUSIN, comme les départements de la CREUSE et de la CORREZE qui la bordent à l'est et au sud-est. Elle est, en outre, entourée par les départements de l'INDRE (région CENTRE), de la VIENNE et de la CHARENTE (région POITOU-CHARENTES) et enfin de la DORDOGNE (région AQUITAINE).

Sa superficie est de 555 825 ha. Son grand axe nord-sud mesure 104 km et sa plus grande largeur est-ouest atteint 98 km.

Elle doit son nom à une rivière, affluent de la Loire, née sur la Plateau de Millevaches, et dont le cours supérieur traverse le département d'est en ouest.

Limoges, chef-lieu de département et capitale de région, est située à l'intersection du grand axe nord-sud et de la Vienne.

2 - DEMOGRAPHIE

Lors du recensement de 1982, la population du département a été chiffrée à 355 737 habitants. Elle est répartie en 3 arrondissements, 40 cantons, 201 communes. La densité moyenne est de 64 habitants/km², nettement plus élevée que celle de la CORREZE (41) et de la CREUSE (27), mais fortement en dessous de la moyenne française de 100 habitants/km².

Les agglomérations comportant plus de 2 000 habitants sont au nombre de 17 et regroupent 222 399 personnes. Le reste de la population, soit 133 338 habitants, se répartit dans les 184 autres communes.

L'agglomération de Limoges, composée de 6 communes, comprend à elle seule 168 098 habitants.

La population totale du département est à peu près stable. L'augmentation de 3 588 habitants depuis le recensement de 1975 est du même ordre de grandeur que celle qu'a connue l'agglomération de Limoges au cours de la même période (+ 3 375 h).

Selon les statistiques disponibles, la population de la HAUTE-VIENNE s'est accrue régulièrement de 1806 (241 986 habitants) à 1906

(385 732 habitants) où elle est passée par son maximum. Depuis cette date, par suite de la guerre de 1914-18 et de la dépopulation rurale, elle a progressivement diminué jusqu'en 1954, où elle n'atteignait que 324 429 habitants.

Les recensements effectués depuis ont confirmé la reprise de la croissance de la population, essentiellement au bénéfice des villes.

3 - MILIEU NATUREL

3.1 - RELIEF - GEOLOGIE - REGIONS NATURELLES

Le département de la HAUTE-VIENNE appartient au vaste ensemble de plateaux formant la partie nord-ouest du Massif Central.

Prenant l'allure générale d'un glacis dominant les plaines avoisinant le seuil du Poitou, ses reliefs s'abaissent insensiblement vers l'INDRE et la VIENNE au nord et au nord-ouest, vers la CHARENTE et la DORDOGNE à l'ouest et au sud-ouest.

Les vieux plissements hercyniens d'orientation armoricaine ont été nivelés par plusieurs cycles d'érosion et ne forment plus qu'une série de plateaux, d'où émergent, çà et là, divers reliefs aux formes arrondies, soit isolés, soit groupés en massifs plus importants. Constitués de chaînes granulitiques et de pointements de granites intrusifs ayant mieux résisté à l'érosion, ces reliefs dominent le plateau de base de 200 à 350 mètres.

Se détachant de l'importante protubérance du Plateau de Millevaches, surtout représenté dans les départements voisins de la CORREZE et de la CREUSE, ils forment trois groupes de massifs qui pénètrent dans la HAUTE-VIENNE suivant l'ancien alignement hercynien et enserrent entre eux la vallée de la Vienne et le plateau de Limoges :

1 - Au sud-est, ce sont les premiers contreforts des sommets granulitiques du Plateau de Millevaches, avec comme point culminant le Signal de Grammont (775 m) ;

2 - Au centre, et d'est en ouest, une barrière granulitique correspondant aux monts de la Marche pénètre en HAUTE-VIENNE au niveau de Saint-Sulpice-Laurière, donne naissance aux monts d'Ambazac où elle s'élève à 701 m, puis, après s'être infléchie sous le seuil de Chamborêt, resurgit vers l'ouest, où elle forme les monts de Blond qui culminent à 515 m ;

3 - Au sud-ouest, les monts granitiques de Châlus atteignent 554 m d'altitude, au Signal de Courbefy.

Les formes émoussées des hauteurs, l'étendue assez monotone des plateaux dérivés de la pénéplaine hercynienne, l'allure plus jeune du creusement des vallées, constituent les traits essentiels du relief de la HAUTE-VIENNE.

GÉOLOGIE

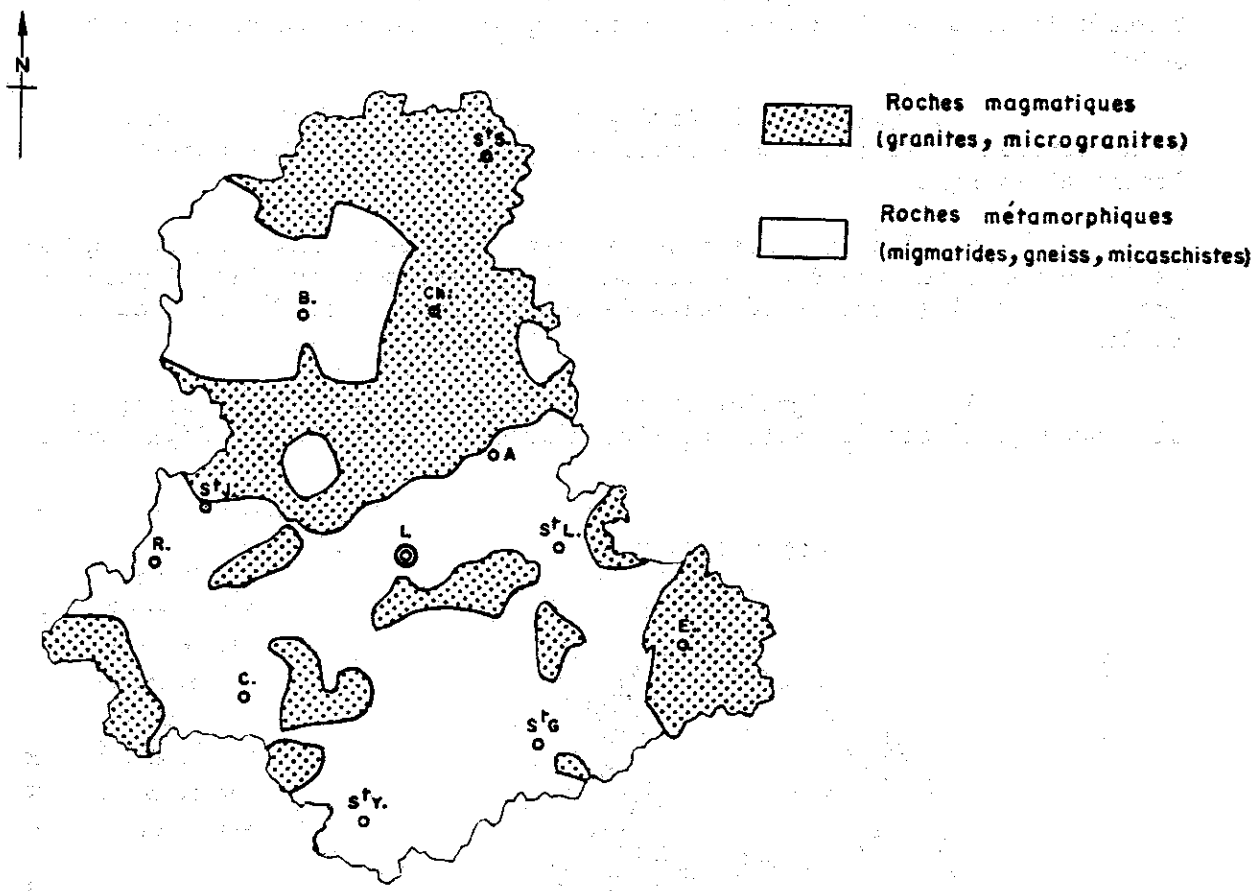

3.2 - HYDROGRAPHIE

L'humidité du climat et l'imperméabilité des sols favorisent l'apparition d'un réseau hydrographique très dense qui alimente trois bassins principaux : celui de la Loire et ceux, bien moindres, de la Dordogne et de la Charente.

. Le bassin de la Loire est de loin le plus important puisqu'il draine 90 % des eaux du département par l'intermédiaire de la Vienne et la Gartempe. La Vienne, née en CORREZE sur le Plateau de Millevaches, parcourt 124 km en HAUTE-VIENNE et quitte le département à Saillat,après une dénivellation totale de 355 mètres.

Ses principaux affluents sont : - sur la rive droite, la Maulde, qui a fait l'objet d'un important aménagement hydro-électrique et touristique (notamment avec le centre d'activités nautiques du vaste lac de Vassivière), le Taurion, la Glane ;

- sur la rive gauche, la Combade, la Briance.

La Gartempe parcourt 68 km dans le département et reçoit notamment la Semme et la Brame sur sa rive droite, le Vincou sur sa rive gauche.

. Le bassin de la Dordogne, bien moins important, comprend en HAUTE-VIENNE les cours supérieurs de l'Isle et de ses affluents : la Dronne et la Loue.

. Enfin, le bassin de la Charente, guère plus étendu, regroupe la Charente qui prend sa source dans le département où elle ne parcourt que 10 km, et les cours supérieurs de ses affluents : la Tardoire et le Bandiat.

Il est à signaler aussi la grande abondance des étangs, le plus souvent d'origine artificielle, disséminés dans tout le département.

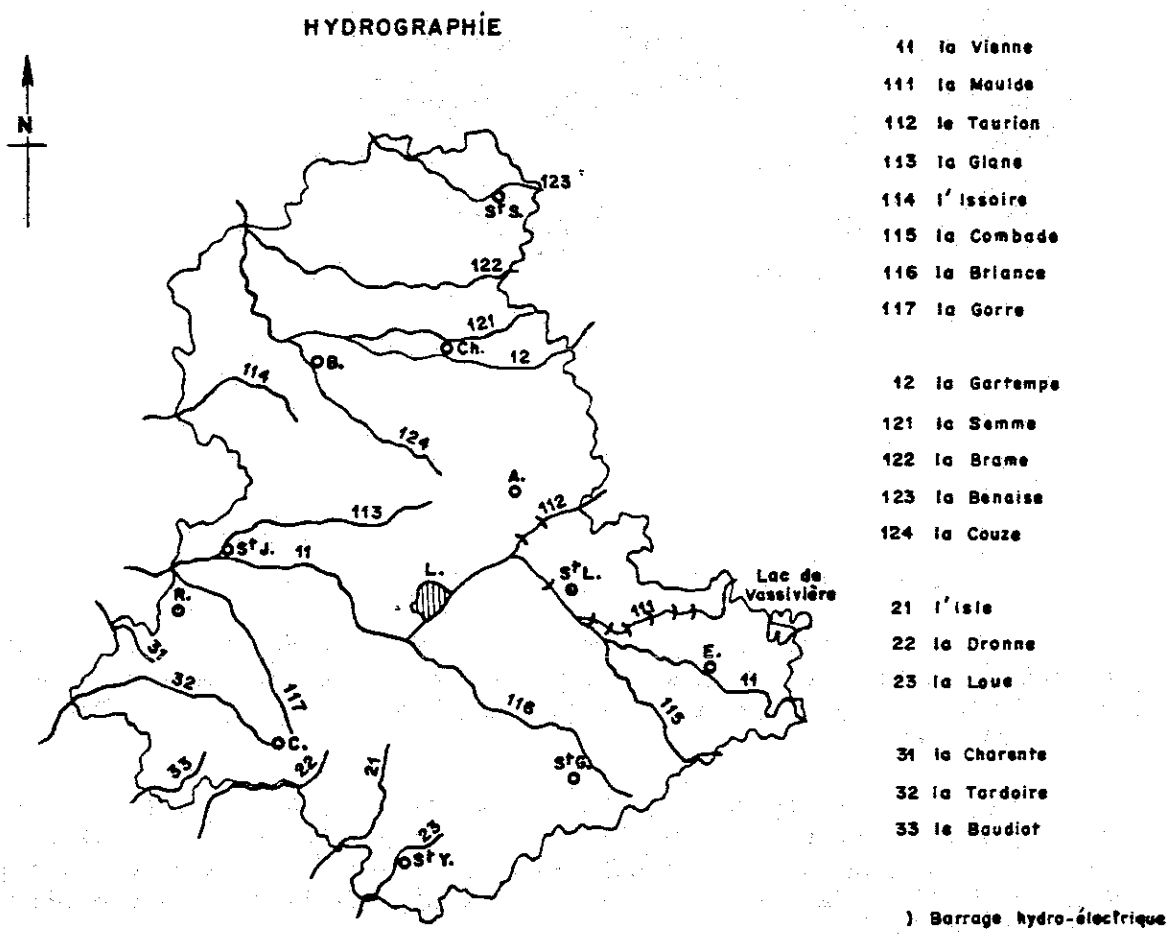

3.3 - CLIMAT

Situé dans la zone de transition des influences océaniques et des tendances montagnardes du Massif Central, le département de la HAUTE-VIENNE possède un climat qui participe de ces deux caractères. Le premier reste cependant le plus marqué, car les pertubations atlantiques qui abordent le continent trouvent au niveau des plateaux limousins le premier obstacle à leur cheminement.

. Pluviosité . Il tombe en moyenne annuellement 1 000 mm d'eau. La répartition suivant un ordre orographique fait varier la hauteur des précipitations de 800 mm, dans l'angle nord-ouest du département, à 1 500 mm sur sa limite sud-est.

Les précipitations sont bien réparties sur toute l'année. A Limoges (282 m d'altitude),il y a seulement 34 mm d'écart entre le mois le moins arrosé, Juillet, et le mois le plus humide, Décembre. Toujours pour cette ville, on a noté entre 1951 et 1980 en moyenne 140 à 160 jours de précipitations par an.

L'enneigement est peu important sur l'ensemble du département et la neige ne persiste que dans la zone du Plateau de Millevaches ou à ses abords. A Limoges, on ne compte guère que 10 à 15 jours de chutes de neige par an.

Les brouillards sont peu abondants et localisés : une quarantaine de jours en moyenne sur l'ensemble du département.

La moyenne de l'insolation annuelle est de 1 908 heures à Limoges.

HAUTEUR DES PRÉCIPITATIONS

Moyenne 1964 - 1978

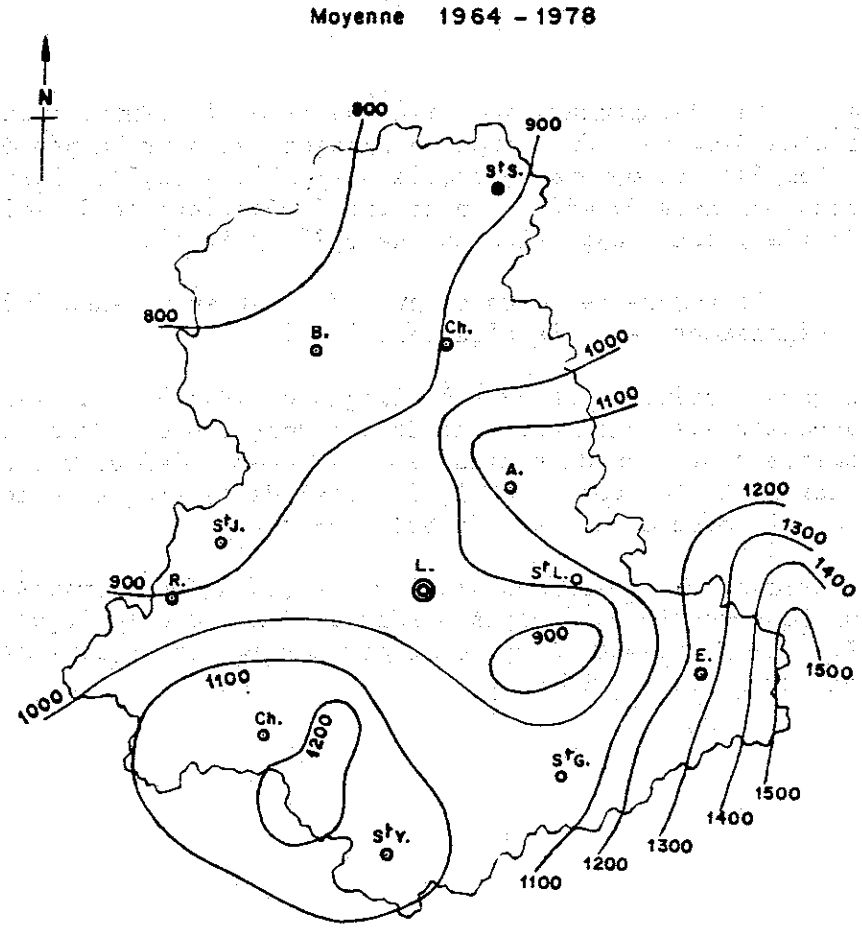

NOMBRE DE JOURS DE PRÉCIPITATIONS

Moyenne 1964 - 1978

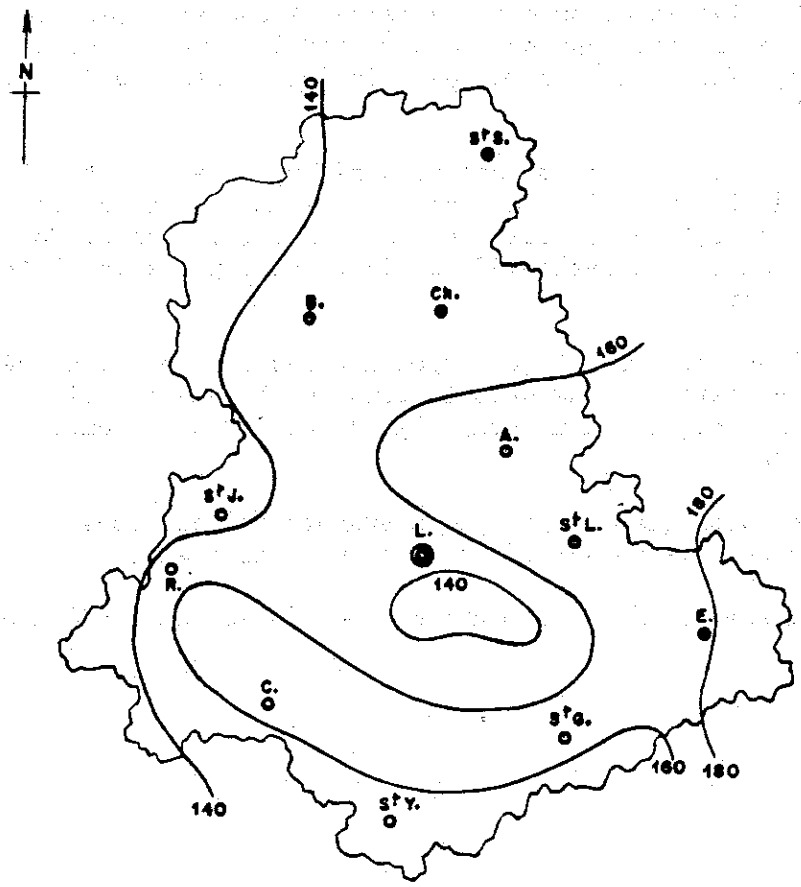

. Températures . Les changements sont incessants et la température est le facteur le plus fluctuant du climat. A Limoges, et pour la période 1964-1978, la température moyenne annuelle s'établit à 10,5°, alors que les températures moyennes du mois le plus froid (Janvier) et du mois le plus chaud (Juillet) sont respectivement de 3,9° et 18,1°.

Le nombre de jours de gelées y est en moyenne inférieur à 70 par an, inégalement répartis d'Octobre à Mai.

. Vents . Les vents dominants relevés à Limoges de 1945 à 1978 viennent de l'ouest/sud-ouest avec une fréquence de 195 pour 1 000 ; puis les vents les plus fréquents sont ceux du secteur sud - sud-est (149 pour 1 000), ceux d'est - nord-est (140 pour 1 000), le total de la fréquence des vents supérieurs à 2m/seconde étant de 591 pour 1 000.

Note : Les graphiques qui précèdent ainsi que les données climatologiques contenues dans la présente étude sont tirées de l'Atlas Climatique du Limousin publié par J. PINAUD, Chef de la station météorologique de Limoges, pour la période de 15 ans (1964 - 1978).

3.4 - LES SOLS

L'impression d'uniformité des reliefs du département résulte de la nature des structures géologiques et pédologiques. Compliquée dans les détails du fait de l'enchevêtrement des roches cristallines aux variétés nombreuses mais qui dominent de manière exclusive, la structure géologique est relativement simple dans son ensemble, car partout les mêmes caractères apparaissent : majorité de gneiss et schistes cristallins, granulites et granites.

La décomposition de ces roches primitives a donné des sols ne différant généralement entre eux que par une texture plus ou moins granuleuse, en relation directe avec la dimension des éléments constitutifs de la roche mère.

Les uns, dérivés des granites, sont légers, siliceux, sableux, perméables en surface.

Les autres, provenant des schistes métamorphiques (gneiss surtout), sont du type silico-argileux, plus compacts et plus productifs du fait d'une teneur en argile plus élevée. Ils représentent la majeure partie des sols du département. Sont notamment de ce type :

- les sols bruns lessivés et sols bruns acides issus de gneiss et de micaschistes, couvrant une grande surface dans le département, dans les zones situées à une altitude inférieure à 600 m et pas trop arrosées. Le paysage y est bocager, l'élevage important, les cultures y sont aussi nombreuses.

- les sols lessivés ; bien que relativement pauvres ils sont en partie affectés à la culture et à l'élevage, mais leur vocation forestière est affirmée par la présence de nombreuses formations boisées feuillues et résineuses.

Enfin,les sols ocres podzoliques et bruns acides forment une association qui occupe une partie importante de la région d'Eymoutiers, des monts d'Ambazac, des monts de Blond. Ils sont avant tout le domaine de la forêt et de terrains de parcours au sein desquels s'étendent de nombreuses landes.

Dans les vallées, les terres d'alluvions,qui sont d'origine récente et de faible importance,sont de nature comparable aux sols des plateaux. Leur profondeur reste généralement faible.

4 - MILIEU FORESTIER

4.1 GENERALITES

Avec une superficie boisée de 135 210 ha, la HAUTE-VIENNE a un taux de boisement de 24,3 %, un peu inférieur au taux national (25 %).

La forêt peut se caractériser comme suit, tout au moins en ce qui concerne les formations boisées de production qui représentent 98 % du total :

. Les essences feuillues sont prépondérantes sur 81 % de la sur-

face des peuplements, ne laissant que 19 % aux conifères.

. Les conifères sont en très grande majorité d'introduction relativement récente : sur près de 24 000 ha, soit sur la quasi-totalité de la surface qu'ils occupent, ils ont moins de 40 ans.

. Les chênes pédonculé et rouvre constituent le groupe d'essences dominant et occupent à l'état prépondérant 51 % de la surface boisée totale.

. Les types de peuplements les plus répandus sont le mélange futaie-taillis de feuillus purs avec 38 % de la surface, puis les boisements morcelés de feuillus (25 %), de feuillus et conifères (11 %).

. Ce sont les régions forestières de plus grande altitude (Plateau de Millevaches et Plateau Limousin) qui présentent les taux de boisement les plus élevés (51,8 % et 47,6 %). Mais, compte-tenu de leur faible extension dans le département, elles ne renferment que 28 % de la forêt.

. La forêt est privée à 98% et se répartit entre près de 42 000 propriétaires. La surface moyenne de la propriété forestière est de 3,1 ha.

. Le domaine soumis au régime forestier, d'une surface totale de 2 505 ha, est composé de 75 forêts, dont 69 forêts communales ou sectionales et une seule forêt domaniale (128 ha) d'acquisition récente.

. Les landes s'étendent sur près de 18 000 ha, soit environ 3,2 % du territoire départemental.

En dehors de la forêt, le bocage est un élément important du paysage : les haies boisées ont une longueur totale de près de 20 000 km dans le département.

4.2 - REGIONS FORESTIERES

Un région forestière est une unité territoriale naturelle qui présente, en moyenne, pour la végétation forestière, des conditions de sol et de climat similaires ou équivalentes, et qui, de ce fait, comporte généralement des types de forêt ou de paysage comparables.

Le département a été divisé en quatre régions forestières dont les limites sont portées sur la carte hors texte figurant en tête de la présente publication et sur la carte des types de formation jointe.

Ces régions sont les suivantes :

Régions forestières	Surface en ha	% de la surface départementale
Basse - Marche	129 770	23,3
Châtaigneraie limousine	347 940	62,6
Plateau limousin 1	69 820	12,6
Plateau de Millevaches	8 300	1,5

NB : Le vaste ensemble que constitue le Plateau limousin et qui, enserrant le Plateau de Millevaches, affecte les départements de CORREZE, CREUSE et HAUTE-VIENNE, a été géographiquement scindé en trois blocs (portant les numéros 1, 2, 3) dans le but de mieux régionaliser les résultats de l'inventaire.

Le département de la HAUTE-VIENNE contient seulement une partie du bloc n°1, dénommé "Plateau limousin 1". Cette appellation sera conservée dans la suite de la présente étude.

- BASSE MARCHE -

. Situation - Relief - Hydrographie .

Cette région occupe toute la partie nord du département et se prolonge sous forme d'une bande plus ou moins importante dans les départements voisins (CREUSE, ALLIER, CHER, INDRE, VIENNE et CHARENTE).

Elle est limitée au sud par une ligne passant approximativement, de l'ouest vers l'est, par Bussière-Boffy, Blond, Roussac, Châteauponsac et la Croisière (sur la R.N 20, en limite de la CREUSE).

Région la moins élevée du département (moins de 300 m d'altitude en général), elle est formée de plateaux ondulés qui s'abaissent insensiblement vers le nord. Elle culmine près de la Croisière à 380 m.

Les seuls accidents notables du relief sont les coupures des vallées, celles de la Gartempe et de la Brame en particulier.

Tous les cours d'eau de cette région font partie du bassin de la Loire.

. Sols .

Issus en majorité de gneiss et de micaschistes (mais aussi de granites dans la partie est), les sols sont silico-argileux et d'assez bonne qualité.

. Climat .

Cette région possède le climat le plus doux du département, surtout en hiver.

Présentant déjà des affinités ligériennes, ce climat peut être défini par :

- des températures assez clémentes et relativement peu de gelées

	Temp. moyenne du mois le + froid	Temp. moyenne du mois le + chaud	Nombre de jours de gelée
Bussière-Boffy	4,0°	17,4°	95
Le Dorat	4,2°	18,2°	77

- des précipitations modérées : de 800 à 900 mm répartis en 140 à 160 jours de pluie. Il est à noter que la Basse-Marche correspond sensiblement à la zone de moindre pluviosité du département.

	Précipitations moyennes (1951 - 1980)				
	Printemps	été	automne	hiver	année
Magnac-Laval	206	215	245	239	905

- de faibles chutes de neige (moins de 10 jours par an)
- assez peu de brouillards (moins de 40 jours par an)
- des orages peu nombreux (10 à 15 jours par an) .

. Paysage et végétation forestière .

Dans son ensemble, le paysage de la Basse-Marche est à dominance agricole et herbagère. Il présente un aspect nettement bocager, résultant de la présence de nombreux arbres épars, haies riches en chênes émondés, petits ilôts boisés. La nature du sol et sa relative fertilité ont favorisé l'extension des prairies et de l'élevage qui est devenu l'activité agricole principale de la région.

En contrepartie, la forêt ne couvre que 14 400 ha, soit 11,1 % seulement de la région. Les peuplements forestiers sont souvent presque indissociables du bocage tant leur morcellement et leur émiettement sont importants : 43 % des formations boisées de production sont constitués de boisements morcelés.

Les feuillus dominent dans 90 % des peuplements. Ce sont les chênes pédonculé et rouvre qui, prépondérants sur 10 750 ha, soit 75 % de la surface des forêts, sont les essences les plus répandues.Viennent ensuite le châtaignier, représenté surtout dans les taillis, ainsi que le charme, et, en bien moindre abondance, le hêtre et le bouleau.

Les structures forestières élémentaires interviennent, en surface, dans les proportions suivantes :

- mélange futaie-taillis : 64 %
- taillis : 19 %
- futaie : 17 %

On rencontre de vrais taillis-sous-futaie dans certains massifs de quelque importance, qui sont parfois, du reste, d'anciennes propriétés domaniales : forêt des Coutumes, bois de Ste-Anne, formés de T.S.F à réserve de chêne rouvre ou pédonculé sur taillis de chêne, charme et châtaignier.

Quelques massifs sont souvent entièrement ou partiellement enrésinés : forêt du Défant, forêt des Bois du Roi, forêt de Rancon.

Les enrésinements intéressent un peu plus de 1 100 ha dans la région, dont plus de la moitié (53 %) sont consacrés au douglas.

Les autres essences résineuses utilisées sont par ordre d'importance : les pins (maritime, sylvestre, autres : 27 %), l'épicéa commun (18 %).

Les landes n'occupent, avec 2 210 ha, que 1,7 % de la surface de la région. Il s'agit essentiellement de friches et vacants au voisinage de terrains agricoles.

La forêt soumise au régime forestier n'est représentée que par une forêt communale et une forêt d'établissement public couvrant au total 48 ha.

- *CHATAIGNERAIE LIMOUSINE* -

. Situation - Relief - Hydrographie .

La Châtaigneraie limousine occupe, de part et d'autre de la Vienne, toute la région centrale du département et s'étend jusqu'à la limite sud de celui-ci. Elle est, de loin, la plus vaste des quatre régions forestières de la HAUTE-VIENNE.

Elle se prolonge dans les deux autres départements limousins de la CREUSE et surtout de la CORREZE, ainsi qu'en DORDOGNE, où elle constitue le Nontronnais, et en CHARENTE, où elle correspond au Confolentais.

Elle est formée, pour l'essentiel, d'amples plateaux de gneiss et micaschistes, légèrement vallonnés, se situant à une altitude moyenne de 300 m au nord-ouest et de 400 m au sud. Ces plateaux sont dominés, au nord, par les hauteurs des Monts de Blond et des Monts d'Ambazac qui, en raison de leur altitude et de leur taux de boisement élevé, ont été rattachés à la région "Plateau limousin 1". Au sud, au voisinage de la DORDOGNE et de la CORREZE, les reliefs sont plus vigoureux et sont dominés par trois dômes fortement boisés (1) : ce sont les monts de Châlus et de Fayat où se situent les points culminants de la région : 554 m au Signal de Courbefy (au sud-est de Châlus), 533 m au Puy de Barre (en forêt de Fayat).

Les cours d'eau ont creusé dans ces plateaux des vallées aux flancs souvent escarpés et généralement boisés ; cette topographie a favorisé l'implantation de nombreux barrages hydro-électriques sur la Maulde et le Taurion, affluents de rive droite de la Vienne.

Parfois, au contraire, les vallées forment de larges dépressions aux versants adoucis, comme celle de la Vienne entre St-Léonard-de-Noblat et Limoges.

Les parties sud et sud-ouest de la région sont drainées par des cours d'eau appartenant aux bassins de la Dordogne (tel est le cas de l'Isle qui prend sa source près de Nexon) et de la Charente.

. Sols .

Ce sont des sols siliceux, bruns, acides, lessivés, formés sur schistes cristallins en majorité.

(1) leur localisation figure dans la carte hors-texte des régions forestières du département.

. Climat .

Si dans l'ensemble de la Châtaigneraie limousine le climat moyen est à peu près celui de Limoges, il apparaît néammoins des variations climatiques sensibles, liées à l'existence des reliefs relativement importants, situés au nord et au sud de la région. Sur la plus grande étendue de cette dernière, on peut définir le climat par :

- des températures assez douces, voire clémentes
- des gelées assez peu fréquentes

	Temp. moyenne du mois le + froid	Temp. moyenne du mois le + chaud	Nombre de jours de gelée
Limoges	3,9°	18,1°	60,5
Le Palais-Sur-Vienne	3,8°	17,9°	83,2
Rochechouart	4,6°	18,4°	61,5

- des précipitations assez faibles et relativement peu nombreuses, réparties sur 140 à 160 jours par an

	Précipitations annuelles moyennes (1951 - 1980)				
	Printemps	été	automne	hiver	année
Limoges	218	223	258	242	941
Rochechouart	209	185	250	232	876

- peu de chutes de neige : moins de 10 jours à Rochechouart, 10 à 20 jours à Limoges
- peu de brouillards : moins de 40 jours
- une fréquence des jours d'orage augmentant d'ouest en est : moins de 10 jours à St Junien, plus de 20 jours à St-Léonard-de-Noblat
- une insolation moyenne annuelle de 1 908 heures (à Limoges).

Les conditions moyennes indiquées ci-dessus sont quelque peu perturbées dans la partie nord de la région par le voisinage des Monts de Blond et d'Ambazac,qui entraîne des températures moyennes légèrement plus basses et des brouillards un peu plus fréquents.

De même, les hauteurs situées au sud du département (Monts de Châlus et de Fayat) introduisent des variations se traduisant par des précipitations plus abondantes et plus nombreuses.

	Précipitations annuelles moyennes (1951 - 1980)*				
	Printemps	été	automne	hiver	année
Châlus	239	243	243	332	1157
St-Yrieix-la-Perche	240	244	319	300	1103

*(réparties en 160 jours)

. Paysage et végétation forestière .

La Châtaigneraie limousine est la région la plus étendue du département (62,6 % en surface relative). Son nom évoque des sols siliceux et des paysages où le châtaignier est présent un peu partout, bien qu'il n'y occupe plus sous forme de vergers ou "châtaigneraies à fruits" la place qui fut la sienne jusqu'à la fin du siècle dernier.

Les paysages sont, avant tout, caractérisés par la présence d'un bocage parfois très dense, constitué de haies boisées, bosquets, boqueteaux, localement associés à des masses boisées plus importantes.

La région comporte un taux de boisement de 23,9 %, légèrement inférieur à celui du département. Ce taux est loin d'être uniforme sur l'ensemble de la Châtaigneraie limousine : il est plus élevé sur les flancs escarpés de nombreuses vallées, et surtout, dans le sud, sur les reliefs granitiques des Monts de Châlus et de Fayat ; il est d'ailleurs significatif que plusieurs de ces buttes sont désignées sous le nom de "forêts" : forêt des Cars, de Lastours, de Vieillecour, de Fayat.

39 % des 80 570 ha de formations boisées de production correspondent à des types de peuplements caractérisés par leur morcellement et leur émiettement.

46 % des forêts sont des mélanges de futaie et de taillis dans lesquels les véritables taillis-sous-futaie sont rares : le plus souvent il s'agit de juxtapositions, par taches confuses, d'éléments de futaie et d'éléments de taillis.

Les peuplements de taillis couvrent à peine 7 380 ha, soit 9 % des forêts de la région. Dans cette surface, les taillis de châtaignier pur représentent plus des deux tiers.

Les peuplements composés essentiellement de futaie sont représentés surtout par des futaies de conifères qui, avec 4 090 ha, ne regroupent que 5 % des forêts de la région.

Les chênes (pédonculé, rouvre, rouge) sont le groupe d'essences prépondérant sur plus de 43 500 ha, soit 54 % des formations boisées. Il devance le châtaignier qui n'est prépondérant, en futaie ou en taillis, que sur 43 % des peuplements, malgré son omniprésence caractéristique dans la région.

D'assez nombreux taillis sous-futaie, taillis simples, à base de chêne et châtaignier, ont fait l'objet d'enrésinements récents. Cette évolution se rencontre surtout dans des grands massifs, tels ceux voisins, entre autres, de St-Priest-Sous-Aixe, de St-Priest-Sur-Taurion, les forêts de Rochechouart, de Châlus, des Cars, de Fayat. Dans ces dernières, d'importantes surfaces sont encore en taillis ou en mélange futaie-taillis à base de chêne rouvre, hêtre, bouleau et châtaignier ; les reboisements résineux qui y sont pratiqués sont surtout à base de douglas.

Les autres essences feuillues importantes de la région sont le hêtre, qui devient abondant dans les reliefs du sud, et le bouleau. Les feuillus accessoires sont le tremble, le robinier, le charme.

Les conifères sont prépondérants sur près de 14 % des surfaces boisées. Les essences les plus représentées sont, par ordre décroissant, le douglas, le pin sylvestre, l'épicéa commun. On trouve encore des sapins (pectiné, de Vancouver, de Nordmann) de l'épicéa de Sitka, des pins Laricio et Weymouth, du mélèze, voire même du pin maritime en peuplements relativements âgés (notamment autour de St-Mathieu, à l'ouest de la région).

Les opérations de boisement de landes ou de terrains agricoles, et d'enrésinements d'anciens taillis et mélanges futaie-taillis, ont porté sur plus de 11 500 ha depuis moins de 40 ans.

Il reste encore 9 300 ha de landes, soit moins de 3 % de la superficie de la région ; ce sont pour 62 % des incultes, friches et vacants, au voisinage de terrains agricoles.

Une douzaine de petits massifs communaux totalisant 290 ha représentent la forêt soumise au régime forestier dans cette région.

- *PLATEAU LIMOUSIN 1* -

. Situation - Relief - Hydrographie .

Cette région est formée de trois ensembles distincts de reliefs montagneux, dérivant de deux branches issues de la grande masse voisine du Plateau de Millevaches.

La branche sud s'étend de part et d'autre de la vallée de la Vienne, progressivement encaissée d'amont en aval, et culmine au Mont Gargan (731 m).

La deuxième branche pénètre en HAUTE-VIENNE au sud de St-Sulpice-Laurière et, entre les vallées du Taurion et de la Gartempe, forme les Monts d'Ambazac qui culminent à 701 m au Puy de Sauvagnac. A l'ouest de ceux-ci, et séparés d'eux par le seuil de Chamborêt où passe la route de Limoges à Poitiers, s'élèvent à une altitude maximum de 515 m les Monts de Blond, qui ne sont que le prolongement des Monts d'Ambazac.

Ainsi en HAUTE-VIENNE, on se trouve seulement en présence de la bordure occidentale des vastes plateaux limousins qui s'étendent beaucoup plus massivement en CREUSE et en CORREZE.

Le relief accidenté accroît le caractère pittoresque de cette

région qui compte,en outre,de nombreux éléments d'attrait touristiques : étangs, cours d'eau encaissés, gorges étroites, lacs de barrages établis notamment sur la Maulde, sans compter un manteau forestier important.

. Sols .

Ce sont essentiellement des sols acides, ocres podzoliques et bruns lessivés,en majorité issus de granulites, et de profondeur variable.

. Climat .

Du fait de l'altitude plus élevée, le climat du Plateau limousin 1 se définit par rapport à celui de la Châtaigneraie limousine par des températures plus basses et des précipitations plus abondantes.

On a relevé ainsi à Peyrat-Le-Château (430 m), entre 1964 et 1978 :

- température moyenne du mois le plus froid : + 3,0°
- température moyenne du mois le plus chaud : 16,4°
- 112 jours de gelées par an

A Surdoux, située au pied du Mont Gargan, à la limite de la CORREZE, on a relevé, entre 1951 et 1980, les hauteurs d'eau moyennes suivantes :

printemps	: 281 mm	automne	: 360 mm	Total annuel :
été	: 291 mm	hiver	: 328 mm	1 260 mm

Pour l'ensemble de la région, les précipitations se répartissent sur 160 à 180 jours par an, (dont 20 à 30 avec neige),les brouillards se manifestent durant 40 à 60 jours, et les orages pendant 25 à 30 jours.

. Paysage et végétation forestière .

Avec 33 210 ha de formations boisées, le Plateau limousin 1 possède un taux de boisement très élevé (47,6 %).

Les feuillus sont prépondérants sur 22 900 ha, soit sur près de 70 % de la surface des peuplements.

Ce sont les chênes pédonculé et rouvre qui, trouvés prépondérants sur 12 900 ha (soit 39 % de la surface des forêts), sont les essences les plus répandues, devant le châtaignier (17 %).

Les chênes se rencontrent soit en chênaies pures, soit en chênaies-hêtraies, souvent en futaies de belle venue, souvent aussi en taillis simples et mélanges futaie-taillis, associés à d'autres essences : châtaignier, bouleau, charme.

Les Monts d'Ambazac, aux pentes raides et aux reliefs prononcés, sont couverts de massifs étendus mais très morcelés, dans lesquels le châtaignier est très abondant ; le hêtre, mineur, s'y trouve en futaie, ou mélangé, en futaie-taillis, avec du chêne.

Dans la partie sud de la région, au contraire, la dominance revient aux chênes (grandes surfaces de taillis-sous-futaie en forêt de Châteauneuf) et au hêtre (Mont Gargan), alors que le châtaignier, bien que toujours présent, diminue progressivement d'importance avec l'altitude.

En surface relative, les structures forestières élémentaires se rencontrent dans les proportions suivantes :

- futaie : 58 %
- mélange futaie-taillis : 19 %
- taillis : 23 %

Les types de peuplements les plus représentés sont les mélanges de futaie-taillis de feuillus purs (36 %, soit la même proportion que dans la même région forestière de la CORREZE), les futaies de conifères autres que de pins (19 %), les boisements morcelés de feuillus et conifères (16 %), les boisements morcelés de feuillus (11 %).

Une autre caractéristique de la physionomie forestière du Plateau limousin 1 est l'importance des surfaces occupées par les conifères. Les seuls peuplements constitués par les boisements et reboisements effectués depuis moins de 40 ans couvrent 8 550 ha, soit le quart des formations boisées de production de la région.

Les essences les plus utilisées sont : le douglas (39 %), l'épicéa (34 %), l'épicéa de Sitka (7 %), puis des conifères divers : sapins de Vancouver, de Nordmann, pectiné, mélèze, pins sylvestre, pin laricio, et même du pin maritime présent à 600 m d'altitude au nord du Mont Gargan.

Cet important effort d'enrésinement s'est fait, soit aux dépens d'anciens peuplements feuillus (pour 55 % des cas), fréquemment à l'état de taillis ou de mélange de futaie-taillis à base de châtaignier, soit aux dépens de landes ou de terrains abandonnés par l'agriculture (45 %), telles les vastes surfaces de landes situées à 700 m d'altitude au sud d'Eymoutiers, sur la limite de la CORREZE.

Il reste encore cependant 4 900 ha de landes, représentant 7 % de la superficie de la région.

La forêt soumise au régime forestier est représentée par plus d'une cinquantaine de forêts communales, sectionales, départementales, d'établissements publics, et une forêt domaniale (la seule du département), qui occupent au total 1 570 ha, soit un peu moins de 5 % de la surface boisée de la région. Il s'agit pour la grande majorité (83 %) de futaies de conifères récemment créées sur d'anciennes landes ou à la place de peuplements feuillus médiocres.

Il y a lieu de signaler l'existence du remarquable arboretum de la Jonchère, appartenant à l'Ecole Nationale du G.R.E.F. et situé sur la périphérie des Monts d'Ambazac.

- PLATEAU DE MILLEVACHES -

. Situation - Relief - Hydrographie .

Cette région, qui se situe dans la partie la plus élevée de la HAUTE-VIENNE, est d'importance fort réduite puisqu'elle n'occupe, avec 8 300 ha, que 1,5 % de la superficie départementale.

Elle correspond à une portion du rebord occidental du vaste Plateau de Millevaches qui s'étend massivement dans la CREUSE et surtout dans la CORREZE. Les points culminants, nettement moins élevés que dans les départements voisins, atteignent 775 m au Grand Grammont et à Châteaucourt, où ils dominent le grand lac d'altitude de Vassivière qui s'étend sur 1000 ha, de part et d'autre de la limite commune de la HAUTE-VIENNE et de la CREUSE.

Sur cette haute surface aux reliefs adoucis et aux sols siliceux d'arènes granitiques pauvres, mais particulièrement bien arrosés, de nombreuses sources donnent naissance à des cours d'eau, affluents de la Vienne et de la Maulde, qui serpentent au fond de vallées tourbeuses, larges et plates.

Collectant une partie des eaux de la région par des rigoles à l'air libre, le lac de Vassivière alimente, 250 m plus bas, la centrale souterraine de Peyrat-Le-Château et constitue, en outre, une base de sports nautiques et un centre touristique très fréquentés.

. Sols .

Issus essentiellement de granites, ils appartiennent à l'association des sols ocres podzoliques et sols bruns acides. Leur profondeur est très variable.

Dans les dépressions, cuvettes, et fonds des vallées plates on trouve des sols de tourbières oligotrophes.

. Climat .

Le Plateau de Millevaches est la région la plus froide et la plus arrosée du département. Il fait partie d'une zone climatique caractérisée par :

- des températures très basses : températures moyenne du mois le plus froid voisine de +3°, du mois le plus chaud à peine supérieure à 16°
- un nombre de jours de gelée supérieur à 110
- des précipitations très abondantes et nombreuses : entre 1 300 et 1 500 mm relevés annuellement en moyenne de 1964 à 1978, pour 180 jours de précipitations
- de très abondantes chutes de neige : 30 jours par an en moyenne
- des brouillards fréquents : de 40 à 60 jours par an
- des orages nombreux : 30 jours par an

. Paysage et végétation forestière .

Avec 4 300 ha de forêts, cette région possède le plus fort taux de boisement du département : 51,8 %.

Ce sont les conifères qui occupent la plus grande place dans le paysage puisque les formations dans lesquelles ils sont prépondérants, ou seulement importants, occupent 72 % de la surface des forêts.

Parmi les divers types de peuplement rencontrés, il faut citer principalement les futaies de conifères autres que de pins (43 % en surface relative) et les boisements morcelés de feuillus et conifères (19 %).

Les importantes opérations de boisement et de reboisement qui sont intervenues, notamment depuis la création du F.F.N, sont à l'origine de la prédominance des peuplements résineux, qui ont été créés sur de vastes surfaces autrefois couvertes de landes à callune, bruyère cendrée, genêts, ajoncs, fougères.

L'essence de reboisement la plus utilisée est l'épicéa commun qui occupe 46 % des surfaces plantées depuis moins de 40 ans, lesquelles s'étendent sur 2 530 ha. Viennent ensuite le douglas, le pin sylvestre, et, plus accessoirement, l' épicéa de Sitka, le mélèze, le sapin pectiné, le sapin de Vancouver, les pins Laricio et Weymouth, le sapin de Nordmann.

Parmi les peuplements feuillus naturels, les essences les plus répandues sont les chênes (pédonculé et rouvre), le hêtre, le bouleau, associés au sein de chênaies-hêtraies généralement médiocres.

Les landes s'étendent encore sur près de 1 500 ha, soit environ 18 % de la surface de la région : pour près d'un tiers, il s'agit de landes humides, voire tourbeuses ("sagnes").

La forêt soumise au régime forestier est constituée par une vingtaine de massifs communaux ou sectionaux , couvrant en tout 540 ha. Ils sont formés pour leur quasi-totalité par des futaies de conifères (épicéa commun, douglas, mélèze, sapins) de création récente.

Il faut signaler enfin la relative abondance, en bordure des routes, d'arbres d'alignements, constitués aussi bien de feuillus, (hêtre-chêne) que de conifères (épicéa, douglas), souvent plantés à très faible intervalle.

4.3 - LES TYPES DE PEUPLEMENT

On appelle "types de peuplement" des ensembles forestiers, continus ou discontinus, qui présentent une unité suffisante du point de vue de leur intérêt économique direct ou indirect et des problèmes qu'ils posent pour leur mise en valeur et leur exploitation.

Les critères servant de base à la définition des types de peuplement sont la composition en essences (soit essence précise nommément désignée, soit groupe d'essences tels que pins, conifères, feuillus) et la structure au sens large (structure forestière classique : futaie, taillis, mélange de futaie et de taillis - ou structure spéciale telle que boisement morcelé, c'est-à-dire formé d'une mosaïque de très petites parcelles).

La notion de type de peuplement s'applique à des ensembles assez vastes excédant généralement la taille d'une parcelle forestière classique : c'est pourquoi des disparités ou irrégularités localisées dont il n'a pas été tenu compte, en raison de leur caractère accessoire, dans la délimitation des types (par exemple, bouquets de résineux isolés dans un ensemble uniquement constitué de feuillus) peuvent apparaître dans l'analyse des résultats.

En règle générale, le minimum de surface d'un élément de type se situe aux alentours de 4 ha. Exceptionnellement, ce seuil a été sensiblement abaissé pour certains peuplements aux limites particulièrement nettes et tranchées (reboisements par exemple).

Naturellement, le minimum de 4 ha ne s'applique pas aux formations boisées de surface moindre (bosquets de 5 ares à moins de 50 ares et boqueteaux de 50 ares à 4 ha).

Les formations boisées de la HAUTE-VIENNE ont été subdivisées en 10 types de peuplement dont la description est présentée ci-dessous dans l'ordre du tableau 12 (P).

Pour chaque type, sont mentionnées les données suivantes :

- surface totale,
- volume total et à l'hectare,
- production annuelle brute totale et à l'hectare.

Pour permettre de situer chaque type de peuplement, voici ces mêmes données au niveau départemental (toutes propriétés et tous types de peuplement réunis) :

- surface totale des formations boisées de production (sans les coupes rases) : 131 720 ha
- volume total sur pied : 17 027 900 m³
  soit à l'hectare : 129,3 m³
- production annuelle brute totale: 854 650 m³
  soit à l'hectare : 6,49 m³

A titre indicatif et selon les résultats d'inventaire disponibles au 1er Janvier 1983, il est rappelé que pour la France entière :

- le volume moyen à l'hectare des formations boisées de production est de 119 m³,
- la production brute annuelle moyenne de ces mêmes formations est de 4,4 m³.

NB : Les types de peuplement décrits ci-après n'avaient pas été distingués lors du 1er inventaire de la HAUTE-VIENNE.

- FUTAIE DE FEUILLUS -

Ce type est défini comme étant un peuplement essentiellement constitué de feuillus purs (couvert relatif supérieur à 75 %), non fragmenté en petites parcelles et dans lequel les arbres de futaie sont largement majoritaires (couvert relatif supérieur à 2/3).

Il englobe les peuplements issus de conversion de taillis ou de taillis-sous-futaie, à condition, dans ce dernier cas, que la majorité des arbres appartenant à la futaie n'aient pas la forme de réserves de taillis-sous-futaie.

- Surface et localisation

Le type "Futaie de feuillus", uniquement représenté en forêt particulière, n'occupe que 690 ha (soit 0,5 % seulement des forêts productives) et se rencontre dans trois régions du département selon la répartition suivante (en % de la surface totale) :

Châtaigneraie limousine : 72 % - Plateau limousin 1 : 22 %

Plateau de Millevaches : 6 %

- Structure forestière et composition élémentaires (analysées aux environs immédiats des points de sondage)

La structure élémentaire dominante est la futaie, représentée sur 78 % de la surface, le reste se partageant entre le mélange de futaie et de taillis (16 %) et le taillis simple (6 %).

Du point de vue composition, la surface du type se répartit ainsi, selon les essences prépondérantes :

Chêne pédonculé : 85 % - hêtre : 15 %

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 99 000 m³ (143 m³/ha) et la production brute annuelle de 3 650 m³ (5,3 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- feuillus de futaie	: 76 700 (111)	et	2 150 (3,1)
- conifères	: 7 500 (11)	et	750 (1,1)
- taillis	: 14 800 (21)	et	750 (1,1)

La mortalité annuelle est négligeable .

- MELANGE FUTAIE-TAILLIS DE FEUILLUS PURS -

Ce type correspond à des peuplements mixtes (futaie et taillis),

composés de feuillus purs (couvert relatif supérieur à 75 %) et se présentant, en outre, sous forme d'ensembles à structure foncière peu divisée, contrairement aux boisements morcelés qui seront décrits plus loin.

Sous ces conditions , le type englobe :

- les peuplements de taillis-sous-futaie et apparentés, y compris ceux qui paraissent engagés dans la voie de la conversion, dirigée ou non, et dans lesquels les arbres de futaie présentent encore, en majorité, la forme de réserves de taillis-sous-futaie ;

- les peuplements formés par la simple juxtaposition, en taches généralement peu étendues, d'éléments de futaie et d'éléments de taillis simple, sous réserve que le couvert absolu des arbres de futaie soit supérieur à 10 % mais n'excède pas les 2/3 du couvert boisé total.

- Surface et localisation

Le type "mélange futaie-taillis de feuillus purs" s'étend sur une surface totale de 50 590 ha (soit 38,5 % des forêts productives), dont 340 ha seulement en forêt soumise au régime forestier.

Par son étendue, il domine nettement tous les autres types du département et se répartit ainsi dans les différentes régions (en % de la surface du type) :

Châtaigneraie limousine	: 64 %	- Plateau limousin 1	: 23 %
Basse-Marche	: 12 %	- Plateau de Millevaches	: 1 %

- Structure forestière et composition élémentaires

La structure forestière, analysée à proximité immédiate des points de sondage, n'est qu'assez partiellement représentée par un véritable mélange de futaie et de taillis et c'est souvent qu'on a affaire à une mosaïque d'éléments de futaie et d'éléments de taillis, comme le montre la répartition suivante qui traduit indéniablement une assez forte hétérogénéité du type :

Mélange futaie-taillis : 49 %

Futaie : 27 % - Taillis : 24 %

Du point de vue composition, les essences prépondérantes interviennent, en surface, dans les proportions suivantes :

Partie futaie :	Chênes (péd. principalement)	: 72 %
	hêtre	: 4 %
	châtaignier	: 15 %
	autres feuillus	: 6 %
	conifères	: 3 %
Partie taillis :	chênes	: 27 %
	hêtre	: 3 %
	châtaignier	: 51 %
	charme	: 5 %
	autres feuillus	: 14 %

On notera l'importance des chênes dans la futaie et du châtaignier dans le taillis.

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 6 693 100 m³ (132 m³/ha) et la production brute annuelle de 270 250 m³ (5,3 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- feuillus de futaie	: 3 884 800 (76)	et	109 950 (2,2)
- conifères	: 234 500 (5)	et	12 250 (0,2)
- taillis	: 2 573 800 (51)	et	148 050 (2,9)

La mortalité se situe aux alentours de 7 % de la production brute.

- *TAILLIS DE CHATAIGNIER* -

Ce type correspond à des peuplements non fragmentés en très petites parcelles (contrairement aux boisements morcelés de feuillus qui sont examinés plus loin), présentant une structure forestière dominante de taillis (couvert absolu des arbres de futaie éventuellement présents inférieur à 10 %) et constitués de châtaignier pur (couvert relatif supérieur à 75 %).

- Surface et localisation

Le type "taillis de châtaignier" occupe une surface totale de 6 180 ha (soit 4,7 % des forêts productives). Il n'est que très faiblement représenté en forêt soumise (80 ha environ).

Sa localisation régionale s'établit ainsi (en % de la surface du type) :

Châtaigneraie limousine : 83 % - Plateau limousin 1 : 13 %
Basse-Marche : 4 %

- Structure forestière et composition élémentaires

Ainsi que le montre la répartition suivante, le taillis simple est de très loin la structure forestière élémentaire la plus représentée :

Taillis : 83 % - Futaie : 1 % - Mélange futaie-taillis : 16 %

Du point de vue composition, les essences prépondérantes interviennent, en surface, dans les proportions suivantes :

Taillis proprement dit	châtaignier	91 %
	autres feuillus	9%
Arbres de futaie	chênes	60 %
	bouleaux	37 %
	conifères	3 %

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 635 900 m³ (103 m³/ha) et la

production brute annuelle de 38 800 m³ (6,3 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- taillis	: 548 500 (89)	et	33 750 (5,5)
- feuillus de futaie	: 66 000 (11)	et	3 000 (0,5)
- conifères	: 21 400 (3)	et	2 050 (0,3)

La mortalité est négligeable.

- TAILLIS D'AUTRES FEUILLUS -

Ce type répond à la même définition que le type précédent sauf en ce qui concerne la composition, car il s'agit de peuplements constitués autrement que de châtaignier pur : ce dernier peut évidemment se rencontrer dans le type, mais seulement en association avec d'autres essences présentant un couvert relatif de plus de 25 %.

- Surface et localisation

Le type "taillis d'autres feuillus" s'étend sur 4 450 ha (soit 3,4 % des forêts productives), dont environ 50 ha en forêt soumise au régime forestier.

Il se répartit ainsi dans les différentes régions (en % de la surface du type) :

Châtaigneraie limousine	: 51 %	- Plateau limousin 1	: 33 %
Basse-Marche	: 13 %	- Plateau de Millevaches	: 3 %

- Structure forestière et composition élémentaires

L'analyse des structures forestières élémentaires conduit aux résultats suivants (en surface relative) :

Taillis : 69 % - Futaie : 7 % - Mélange futaie-taillis : 24 %

Du point de vue composition, les essences prépondérantes interviennent, en surface, dans les proportions ci-après :

Taillis proprement dit	: chênes	: 40 %
	châtaignier	: 49 %
	feuillus divers	: 11 %
Arbres de futaie	: chênes	: 66 %
	hêtre	: 17 %
	conifères	: 17 %

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 431 700 m³ (97 m³/ha) et la production brute annuelle de 21 800 m³ (4,9 m³/ha/an), se décomposant respec-

tivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- taillis	: 278 800 (63)	et	17 400 (3,9)
- feuillus de futaie	: 137 500 (31)	et	3 800 (0,9)
- conifères	: 15 400 (3)	et	600 (0,1)

La mortalité est négligeable.

- BOISEMENTS MORCELES DE FEUILLUS -

Constitués de feuillus purs, ces peuplements sont caractérisés par une structure parcellaire extrêmement divisée, souvent semblable à celle des champs voisins, et par la proximité des zones habitées et des terres agricoles qui les interpénètrent ou les emprisonnent en un réseau plus ou moins ramifié.

S'agissant avant tout de formations boisées associées à des exploitations agricoles, ils se présentent aussi bien sous forme d'ilôts dispersés au sein des zones cultivées que de petits massifs aux formes irrégulières, formés par la juxtaposition de parcelles de très faible étendue et comportent une grande hétérogénéité de structures forestières, de hauteurs et de composition.

Les peuplements à structure désordonnée (forêts galeries, franges hétérogènes de massifs) leur ont été rattachés, de même que les parcs ruraux et les boisements lâches feuillus, beaucoup trop peu représentés dans le département pour constituer un type spécial.

- Surface et localisation

Par son étendue, ce type vient au 2ème rang par ordre d'importance dans le département.

Totalement absent en forêt soumise, il occupe une surface totale de 33 580 ha (soit 25,5 % des forêts productives), avec la répartition régionale suivante (en % de la surface du type) :

Châtaigneraie limousine	: 70 %	- Plateau limousin 1	: 11 %
Basse-Marche	: 18 %	- Plateau de Millevaches	: 1 %

- Structure forestière et composition élémentaires

L'analyse des structures forestières élémentaires représentées à l'intérieur du type confirme sa forte hétérogénéité et se traduit par les résultats suivants :

Futaie : 33 % - Taillis : 24 % - Mélange futaie-taillis : 43 %

Du point de vue composition, les essences prépondérantes se

répartissent ainsi (en % de la surface) :

Partie futaie :	chênes	: 75 %	
	châtaignier	: 12 %	(vieilles châtaigneraies à fruit surtout)
	hêtre	: 3 %	
	feuillus divers	: 4 %	
	conifères	: 6 %	
Partie taillis:	chênes	: 44 %	
	châtaignier	: 38 %	
	charme	: 7 %	
	hêtre	: 1 %	
	feuillus divers	: 10 %	

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 5 034 200 m³ (150 m³/ha) et la production brute annuelle de 216 050 m³ (6,4 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- feuillus de futaie	: 2 722 000 (81)	et	82 950 (2,5)
- taillis	: 2 023 700 (60)	et	111 450 (3,3)
- conifères	: 288 500 (9)	et	21 650 (0,6)

On notera que malgré sa très forte hétérogénéité et son caractère principal de forêt paysanne, ce type se situe, par son volume à l'hectare, nettement au-dessus de la moyenne du département et pratiquement à égalité en ce qui concerne la production/ha. On remarquera aussi la part importante que représentent les taillis dans le volume total sur pied (40 %) et, encore plus, dans la production brute globale (52 %).

La mortalité a été évaluée à environ 2 % de cette dernière.

- *FUTAIE DE PINS* -

Ce type correspond à des peuplements de futaie à structure parcellaire peu divisée et à base principale de pins, quelle que soit leur espèce et quel que soit leur âge.

Il englobe donc aussi bien des peuplements adultes que des jeunes reboisements.

- Surface et localisation

Le type "futaie de pins" n'est que médiocrement représenté dans le département.Il a été rencontré sur une surface de 810 ha (0,6 % des forêts productives), dont 100 ha environ en forêt soumise au régime forestier.

Il se répartit de façon presque régulière entre les diverses

régions, à savoir (en % de la surface du type) :

Châtaigneraie limousine : 30 % - Plateau limousin 1 : 26 %

Basse-Marche : 29 % - Plateau de Millevaches : 15 %

- Structure forestière et composition élémentaires

La structure forestière dominante est évidemment la futaie (95 % de la surface du type) avec, localement, le mélange futaie-taillis (5 %).

Sur le plan de la composition, les essences prépondérantes interviennent, en surface, dans les proportions suivantes :

Pin sylvestre : 63 % - pin maritime : 23 %

Pin laricio : 4 % - autres conifères : 10 %

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 125 000 m³ (154 m³/ha) et la production annuelle brute de 8 650 m³ (10,6 m³/ha/an) se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- conifères : 122 000 (150) et 8 400 (10,4)
- feuillus de futaie: 900 (1) et 50 (ε)
- taillis : 2 100 (3) et 200 (0,2)

Il y a lieu de noter que, compte-tenu de la faible représentation du type, les valeurs ci-dessus risquent d'être entachées d'une assez forte erreur aléatoire.

La mortalité constatée dans le type est quasi-nulle.

- FUTAIE D'AUTRES CONIFERES -

Ce type est la réplique du précédent, mais il est constitué de conifères appartenant à des espèces autres que les pins.

- Surface et localisation

Il occupe une surface totale de 12 430 ha (9,4 % des forêts productives), dont 1 880 ha en forêt soumise au régime forestier et sa répartition régionale est la suivante (en % de la surface du type) :

Plateau limousin 1 : 51 % - Châtaigneraie limousine : 31 %

Plateau de Millevaches : 14 % - Basse-Marche : 4 %

- Structure forestière et composition élémentaires

Comme pour le type précédent, la structure forestière élémentaire

dominante est la futaie (98 %) avec, très localement, le mélange futaie-taillis (2 %).

En ce qui concerne la composition, les essences prépondérantes se ventilent ainsi (en % de la surface) :

douglas : 48 % - épicéa commun : 23 % - mélèze : 7 %

sapin de Nordmann, sapin de Vancouver, épicéa de Sitka, sapin pectiné : 15 %

pins divers : 7 %

Ainsi, on peut noter que le douglas et l'épicéa commun occupent, à eux seuls, sensiblement plus de 70 % de la surface du type.

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 1 198 400 m³ (96 m³/ha, étant entendu que cette valeur relativement basse résulte de l'importance qu'ont les très jeunes peuplements - cf. graphiques relatifs à l'épicéa et au douglas dans la partie "Analyse des résultats") et la production annuelle brute de 106 550 m³ (8,6 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- conifères	:	1 107 800 (89)	et	100 850 (8,1)
- feuillus de futaie	:	61 900 (5)	et	2 650 (0,2)
- taillis	:	26 700 (2)	et	3 050 (0,3)

La mortalité est de l'ordre de 0,5 % de la production brute.

-MELANGE FUTAIE-TAILLIS AVEC CONIFERES -

Ce type est la réplique du type "mélange futaie-taillis de feuillus purs" (faible division parcellaire - superposition ou juxtaposition d'éléments de futaie et d'éléments de taillis simple), sauf en ce qui concerne la composition de la futaie qui peut être formée, partiellement ou totalement, de conifères à partir du moment où ceux-ci ont un couvert relatif compris entre le 1/4 et les 2/3 du couvert d'ensemble du peuplement.

Les enrésinements par bandes ou layons, dans lesquels le couvert relatif des feuillus reste encore supérieur à 25 %, ont été rattachés au type en question.

- Surface et localisation

Le type ainsi décrit, absent en forêt soumise au régime forestier, s'étend sur une surface totale de 8 100 ha (6,1 % des forêts productives) et sa répartition, selon les régions, est la suivante (en % de la surface du

type) :

Châtaigneraie limousine : 52 % - Plateau limousin 1 : 36 %

Basse-Marche : 9 % - Plateau de Millevaches : 3 %

- Structure forestière et composition élémentaires

L'analyse des structures forestières élémentaires représentées à l'intérieur du type révèle que ce dernier est en majorité formé de plages juxtaposées d'éléments de futaie et d'éléments de taillis, tandis que les mélanges intimes de futaie et de taillis restent relativement peu représentés, comme le montre la répartition suivante :

Futaie : 59 % - Taillis : 16 % - Mélange futaie-taillis : 25 %

En ce qui concerne la composition, les essences prépondérantes présentent la répartition suivante (en % de la surface) :

Partie futaie	chênes	30 %	(feuillus 37 %)
	hêtre	5 %	
	châtaignier	2 %	
	douglas	25 %	(conifères 63 %)
	épicéa commun	23 %	
	sapin	4 %	
	pins	11 %	
Partie taillis	chênes	60 %	
	châtaignier	22 %	
	charme	5 %	
	feuillus divers	13 %	

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 976 800 m³ (121 m³/ha) et la production brute annuelle de 74 100 m³ (9,1 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- conifères	541 500 (67)	et	49 400 (6,1)
- feuillus de futaie	264 800 (33)	et	10 600 (1,3)
- taillis	170 500 (21)	et	14 100 (1,7)

La mortalité est négligeable.

- *BOISEMENTS MORCELES DE CONIFERES* -

Ce type est la réplique du type "boisements morcelés de feuillus purs", principalement en ce qui concerne l'importante division parcellaire, mais à la différence de celui-ci, les conifères y existent à l'état pur, c.à.d avec un couvert relatif au moins égal à 75 %.

- Surface et localisation

Absent en forêt soumise, le type considéré ne s'étend que sur 680 ha (soit 0,5 % des forêts productives) et sa localisation est la suivante (en % de la surface du type) :

Plateau limousin 1 : 65 % - Châtaigneraie limousine : 26 %
Plateau de Millevaches : 9 %

- Structure forestière et composition élémentaires

S'agissant de peuplements essentiellement formés de conifères, la structure forestière dominante est la futaie (80 %), tandis que le taillis simple n'est représenté que sur 20 % de la surface du type.

En ce qui concerne la composition, les essences prépondérantes se ventilent ainsi (en % de la surface) :

Partie futaie	douglas	41 %
	épicéa commun	34 %
	autres conifères	25 %
Partie taillis	chênes	100 %

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 53 300 m³ (78 m³/ha) et la production brute annuelle de 6 950 m³ (10,2 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- conifères	36 300 (53)	et	5 700 (8,4)
- feuillus de futaie	2 000 (3)	et	50 (ε)
- taillis	15 000 (22)	et	1 200 (1,8)

Compte-tenu de la très faible importance du type, il convient de noter que les valeurs ci-dessus risquent d'être entachées d'une assez forte erreur aléatoire.

La mortalité constatée est quasi négligeable.

- BOISEMENTS MORCELES DE FEUILLUS ET DE CONIFERES -

Comme le précédent, ce type présente, sur le plan de la division parcellaire, les mêmes caractéristiques que le type "boisements morcelés de feuillus purs", mais, à la différence de celui-ci, il constitue un type de composition mixte dans lequel les feuillus et les conifères présentent respectivement un couvert relatif supérieur à 25 % : il peut alors s'agir soit de mélanges plus ou moins intimes des uns ou des autres, soit d'une juxtaposition de taches ou petites parcelles, tantôt feuillues, tantôt résineuses.

- Surface et localisation

Le type "boisements morcelés de feuillus et de conifères", absent en forêt soumise au régime forestier, occupe une surface totale de 14 210 ha (10,8 % des forêts productives).

Sa répartition régionale est la suivante (en % de la surface du type) :

Châtaigneraie limousine : 57 % - Plateau limousin 1 : 36 %

Plateau de Millevaches : 6 % - Basse-Marche : 1 %

- Structure forestière et composition élémentaires

La structure forestière élémentaire largement la plus représentée est la futaie, comme le montrent les résultats suivants (en % de la surface) :

Futaie : 64 % - Taillis : 17 % - Mélange futaie-taillis : 19 %

En ce qui concerne la composition, on constate que les feuillus l'emportent nettement sur les conifères, à savoir :

Partie futaie	chênes	47 %	(feuillus 69 %)
	châtaignier	12 %	
	autres feuillus	10 %	
	douglas	13 %	(conifères 31 %)
	épicéa commun	11 %	
	autres conifères	7 %	
Partie taillis	chênes	21 %	
	châtaignier	59 %	
	autres feuillus	20 %	

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 1 780 500 m³ (125 m³/ha) et la production brute annuelle de 107 850 m³ (7,6 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- feuillus de futaie	941 100 (66)	et	33 050 (2,3)
- conifères	341 400 (24)	et	39 650 (2,8)
- taillis	498 000 (35)	et	35 150 (2,5)

La mortalité est de l'ordre de 2 % de la production brute.

5 - ASPECTS DE L'ECONOMIE FORESTIERE

(Source : SERVICE REGIONAL D'AMENAGEMENT FORESTIER de la région LIMOUSIN

Enquêtes annuelles branches Exploitation forestière et Scieries).

5.1 - GENERALITES SUR LES FORETS DE LA HAUTE-VIENNE

Les forêts soumises au régime forestier ne représentent qu'une très faible part (1,9 %) de la surface boisée du département. Parmi elles, la forêt domaniale (réduite d'ailleurs à la seule forêt de CHAUD) constitue une infime minorité (5 % de leur surface).

Les autres forêts soumises sont principalement formées de forêts communales et sectionales (69 au total) avec une très forte prédominance pour les dernières, qui représentent près de 79 % des surfaces soumises.

Les forêts privées se caractérisent par un morcellement important : la superficie moyenne par propriété n'est en effet que de 3,1 ha (contre 2,6 ha pour la CREUSE et 4,6 ha pour la CORREZE).

L'examen de la structure de la propriété forestière en HAUTE-VIENNE montre :

- qu'en nombre, celle-ci est détenue en quasi-totalité par des personnes physiques (41 208 cas sur 41 942 propriétaires), les Groupements Forestiers Agréés, les Sociétés et les autres personnes morales représentant moins de 2 % des cas ;

- qu'en surface, la situation est différente puisque les personnes physiques (hors Groupements Forestiers) possèdent plus de 91 % de la forêt privée.

En ce qui concerne la répartition par classe de taille, pour l'ensemble des propriétaires de forêt (personnes physiques et personnes morales), celle-ci est la suivante :

Classe de taille des forêts	Ensemble des propriétaires			
	% du nombre		% de la surface	
moins de 1 ha	46,3	98,5	6,1	70,8
1 à 3,99 ha	34,2		21,3	
4 à 9,99 ha	14,0		25,4	
10 à 24,99 ha	4,0		18,0	
25 à 49,99 ha	0,9	1,5	10,1	29,2
50 à 99,99 ha	0,4		7,5	
100 ha et plus	0,2		11,6	
	100,0		100,0	

(Source de ces données : Enquête S.C.E.E.S.)

Selon ces données, les propriétés supérieures à 25 ha (d'un seul tenant ou non) correspondent à environ 29 % de la surface des forêts et appartiennent à moins de 2 % des propriétaires.

5.2 - L'EXPLOITATION FORESTIERE (cf. Tableau A - page 36)

Comme dans tous les départements de la Région Limousin, le mode de vente le plus répandu dans le domaine soumis au régime forestier, est la vente sur pied par adjudication publique au rabais.

En forêt privée, si la plupart des ventes s'effectuent directement entre propriétaires et exploitants forestiers, il faut aussi noter que depuis une quinzaine d'années, l'Union Régionale des Syndicats de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs organise des ventes groupées sur appel d'offres par soumission cachetée,initialement jusqu'en 1980, par adjudication au rabais depuis.

Ces ventes groupées concernent environ 5 % de la production forestière au niveau régional avec des lots moyens d'environ 300 à 500 m³ (grumes), essentiellement de coupe définitive.

En 1981, la production de bois d'oeuvre exploitée dans le département s'est élevée à 139 200 m³ dont :

- 99 200 m³ de feuillus (chêne, hêtre, châtaignier, peuplier et divers),
- 40 000 m³ de conifères (sapin, épicéa, douglas, mélèze, pin).

En ce qui concerne les bois d'industrie, la production 1981 s'est établie à 137 300 m³ dont :

- 99 800 m³ de bois de trituration à majorité de feuillus (plus de 90 %),
- 1 200 m³ de bois de mines,
- 300 m³ de poteaux E.D.F et P et T,
- 36 000 m³ d'autres bois d'industrie comportant essentiellement des produits de châtaignier propres au Limousin (piquets, tuteurs, cercles de barriques, échalas) ainsi que des bois de soutènement et d'échafaudage,
- 8 100 m³ de bois de feu commercialisé.

Le total des quantités de bois enlevées, toujours pour 1981, ressort à 284 600 m³ grumes (seuil le plus bas enregistré au cours de la décennie 1972-1981).

La valeur de ces bois, évaluée d'après les calculs de la valeur finale agricole, s'est élevée à 57 000 000 frans (hors taxes).

Le regain du marché des bois de mines amorcé en 1978 ne s'est pas confirmé. Par contre, on note, depuis 1979 , un accroissement sensible du volume de bois de feu commercialisé.

Le marché des bois de trituration (essentiellement bois pour pâte à papier) a subi, en 1980 et 1981, une régression due à la crise économique internationale. On peut, peut-être, espérer un certain rétablissement de la situation en raison d'un possible regain de compétitivité des pâtes françaises (remontée du cours du dollar) et d'une demande plus importante si l'usine de la Cellulose du Rhône à Tarascon atteint son objectif de pro-

duction ou si les divers projets d'augmentation de capacité des usines de Saillat (87) et Condat-Le-Lardin (24) se concrétisent.

Les entreprises d'exploitation forestière sont, pour environ la moitié d'entre elles, intégrées à une activité de scierie. Elles sont au nombre de 171 à avoir eu une activité en HAUTE-VIENNE en 1980, dont 128 ayant leur siège social dans le département. Ce dernier nombre a eu tendance à diminuer en 1981, avec 118, mais il reste loin des chiffres atteints jusqu'en 1976, avec environ 150 entreprises établies dans le département.

On assiste actuellement à un phénomène très fréquent d'installation de bûcherons indépendants, très souvent anciens ouvriers des exploitants forestiers auxquels ceux-ci sous-traitent une partie (abattage ou plus) des travaux d'exploitation forestière.

L'examen, par classe de taille de production, des activités d'exploitation forestière, en 1981, en HAUTE-VIENNE, montre que 10 % d'entre elles (celles qui traitent plus de 6 000 m³ ronds par an) exploitent 40 % des volumes.

5.3 - LES SCIERIES (cf. Tableau B - page 37)

Structure de la branche Scierie - Production 1981

Scieries	1 à 499 m³ (s)	500 à 999	1000 à 1999	2000 à 19999	plus de 20000	TOTAL
Nombre	46	14	20	8	0	88
Production m³ sciage	9 620	10 260	29 710	32 010	0	81 600
% production départementale	12	13	36	39	0	100
% du nombre total d'entreprises	52	16	23	9	0	100

Ce tableau fait ressortit :

- à la fois le caractère marginal et artisanal de plus de la moitié des scieries (il s'agit de scieries à façon ou de petites scieries artisanales exerçant cette activité souvent en complément d'une autre profession qui est souvent agricole),

- la faiblesse du nombre des scieries "importantes" qui, avec 9 % des effectifs, assurent plus du tiers de la production des sciages,

- l'importance, tant en nombre (23 % des effectifs) qu'en production (36 % du volume des sciages) des scieries "intermédiaires" dont beaucoup représentent actuellement un stade de transition vers une production plus importante, ou bien ont intégré une certain valorisation des sciages à l'aval.

Le ratio production départementale/nombre de scieries s'élève à 927 m³, volume supérieur à la moyenne régionale qui est de 850 m³ mais très inférieur à la moyenne nationale qui est de 1 860 m³(s) par établissement.

Toutefois, bien qu'encore modeste, la production moyenne de sciage par établissement en HAUTE-VIENNE est supérieure à celle des deux autres départements de la Région (612 m³(s) en CREUSE et 881 m³(s) en CORREZE).

Ceci s'explique, en grande partie, par un poids (en nombre et en volume total de sciage) relativement moins important des toutes petites unités (inférieures à 500 m³(s) par an).

En matière d'investissement de modernisation et d'équipement de scieries, sur la période 1969-1981, le tiers des projets financés par le F.F.N en Limousin, mais ne représentant qu'environ 15 % du volume total des investissements réalisés en Limousin sur la même période, a concerné des établissements situés en HAUTE-VIENNE. Il s'agit donc, en général, de projets modestes.

Les scieries de plus de 2 000 m³(s) par an, devraient, dans leur majorité, être modernisées surtout dans les domaines de la mécanisation, des transferts et des chaînes d'amenage des grumes et de sorties de débits. Il faut aussi souligner un effort à faire en matière d'organisation du travail et de productivité en général.

Les grands secteurs d'utilisation des sciages sont l'emballage (palettes), les bois sous rail (marché traditionnellement très important en Limousin, mais en nette régression en raison de la baisse des achats par la S.N.C.F), la construction, la menuiserie, l'ameublement, la maison à ossature-bois, la charpente en général et la charpente industrialisée en particulier.

La valeur des sciages commercialisés en 1981 a été estimée à 68 000 000 francs (hors taxes) y compris les chutes de scieries.

5.4 - LES INDUSTRIES DE SECONDE TRANSFORMATION

Un petit nombre de scieries ont une ou plusieurs activités de transformation : menuiserie (parquets, lambris), emballage, palettes montées, ameublement, etc ..., mais en règle générale, il y a peu de valorisation des produits de scieries, qui sont donc la plupart du temps commercialisés en sciages bruts.

Outre les diverses utilisations des sciages dont on a donné la liste au paragraphe précédent, il convient d'ajouter, en ce qui concerne les bois ronds et les déchets de sciage, l'industrie de la pâte à papier avec l'usine de Saillat (Groupe Aussedat-Rey) qui consomme annuellement plus de 600 000 tonnes de bois et produit environ 150 000 tonnes de pâte blanchie "impression écriture".

A cela, il faut ajouter l'existence de productions diverses en bois telles que les articles de loisirs (jeux et jouets) et l'outillage (manche d'outils, formes pour chaussures, brosses, etc ...).

5.5 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Comme dans les deux autres départements de la région du Limousin, le morcellement de la propriété forestière pose un problème difficile pour la gestion et la mobilisation de la ressource.

De plus, de nombreux jeunes peuplements de conifères arrivés à l'âge de la première éclaircie demandent une intervention urgente pour assurer leur avenir, malgré le rendement financier immédiat faible, voire même parfois négatif, de l'opération.

Une meilleure valorisation des bois d'éclaircie, du moins pour les plus gros d'entre eux, est certainement l'une des conditions nécessaires à la réalisation de ces opérations. Cette démarche a d'ailleurs conduit dans le département voisin de la CREUSE, à la mise en place d'une importante unité de sciage de petit résineux.

Un Périmètre d'Actions Forestières existant à St-Léger-La-Montagne et la mise en place, actuellement, d'une Opération Groupée d'Aménagement Foncier (O.G.A.F) Forestière dans les Monts de Châlus, pourraient apporter une dynamique nouvelle dans ce domaine.

En ce qui concerne la commercialisation des produits (depuis la matière première bois jusqu'au produit fini), la recherche de nouveaux débouchés s'impose aux entreprises du département. Bien que concernant des types d'utilisation et des volumes très différents, mais avec une incidence comparable au niveau de l'emploi, on peut citer, pour les produits issus du taillis de châtaignier : l'ameublement, la décoration intérieure, le piquet, la clôture et pour les sciages résineux : la maison à ossature-bois, la charpente industrialisée.

TABLEAU A

PRODUCTION DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

(Unités 1 000 m³ r)

	Moyenne 1972-1975	Moyenne 1976-1977	1978	1979	1980	1981
BOIS D'OEUVRE						
Chêne	124,6	90,9	97,2	103,4	97,3	77,8
Hêtre	5,3	4,8	3,8	4,6	5,2	3,1
Peuplier	2,6	2,3	2,7	2,9	3,4	2,2
Autres feuillus	23,4	14,7	15,0	16,7	14,4	16,1
Total Feuillus	155,9	112,7	118,7	127,6	120,3	99,2
Sapin, épicéa, douglas, mélèze	23,9	16,0	18,6	23,3	26,9	22,9
Pins et autres conifères	16,9	11,9	13,2	14,5	17,1	17,1
Total conifères	40,8	27,9	31,8	37,8	44,0	40,0
TOTAL BOIS D'OEUVRE	196,7	140,6	150,5	165,4	164,3	139,2
BOIS D'INDUSTRIE						
Trituration						
Feuillus	110,9	110,1	103,4	111,1	93,9	86,5
Conifères	9,1	10,3	8,5	8,0	9,0	13,3
Mines						
Feuillus	1,3	1,5	2,7	1,6	2,1	1,1
Conifères	0,3	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1
Poteaux	0,2	0,8	0,1	0,4	0,3	0,3
Autres bois d'industrie						
Feuillus	48,6	42,0	41,5	44,1	42,2	35,9
Conifères	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Total Feuillus	160,8	153,6	147,6	156,8	138,2	123,5
Total Conifères	9,7	11,5	8,6	8,4	9,5	13,8
TOTAL BOIS D'INDUSTRIE	170,5	165,1	156,2	165,2	147,7	137,3
BOIS DE FEU COMMERCIALISE	6,7	5,4	5,8	7,9	8,7	8,1
TOTAL PRODUCTION	373,9	311,1	312,5	338,5	320,7	284,6

NB : Dans la statistique ci-dessus, les volumes sont donnés :
- *sur écorce, pour les feuillus et le pin maritime non destiné à la trituration*
- *sous écorce pour les conifères autres que le pin maritime et pour les bois de trituration de pin maritime.*

TABLEAU B

PRODUCTION DES SCIERIES

(Unités 1 000 m³ s)

	Moyenne 1972-1975	Moyenne 1976-1977	1978	1979	1980	1981
SCIAGES FEUILLUS						
- Chêne	28,0	25,2	30,6	26,3	25,0	21,6
- Hêtre	2,8	3,3	2,0	1,9	2,0	1,8
- Peuplier	1,2	0,9	1,0	1,2	1,3	0,6
- Autres feuillus	13,1	11,3	10,2	11,4	11,6	12,1
SOUS-TOTAL sciages feuillus	45,1	40,7	43,8	40,8	39,9	36,1
Merrains sciés ou fendus	1,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,9
Traverses et appareils de voie	33,9	24,2	21,1	23,9	25,5	18,3
TOTAL SCIAGES FEUILLUS	80,7	65,7	65,6	65,4	66,1	55,3
SCIAGES CONIFERES						
- Sapin, épicéa, douglas, mélèze	14,5	11,9	12,9	16,6	17,7	11,9
- Pins et autres conifères	8,2	9,3	10,7	12,6	11,7	14,3
TOTAL SCIAGES CONIFERES	22,7	21,2	23,6	29,2	29,4	26,2
ESSENCES TROPICALES	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1
TOTAL SCIAGES	103,7	87,0	89,4	94,8	95,7	81,6

II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE

L'étude préalable du département, comprenant la délimitation des régions forestières et la définition des types de peuplement (étant précisé que cette définition n'avait pas été réalisée lors du 1er inventaire) a été effectuée en 1979.

La couverture photographique utilisée a été exécutée en 1978, à l'échelle moyenne du 1/20 000, sur films panchromatique et infra-rouge noir blanc.

L'interprétation des photographies aériennes a été réalisée d'Avril à Octobre 1980.

La deuxième phase de l'inventaire, comportant l'exécution des levers au sol relatifs aux formations boisées de production, haies, arbres forestiers épars et landes a été réalisée de Mars à Juillet 1981.

Il est rappelé qu'en raison de leur trop faible surface, les peupleraies n'ont pas été spécialement inventoriées.

L'exploitation mécanographique des données brutes de l'échantillonnage a été effectuée par le Centre de Traitement de l'information du Servive de l'Inventaire Forestier National en Mars 1982.

III - RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Les résultats sont fournis dans des tableaux répartis en deux tomes.

Le tome 1er réunit les résultats globaux de surfaces, volumes et accroissements, tant pour les formations boisées que pour les plantations hors-forêts.

Le tome 2ème réunit des résultats plus détaillés au niveau des essences et des types de peuplement des seules formations boisées de production. Les tableaux de ce tome sont directement édités par l'ordinateur, à la différence de ceux du 1er tome.

Afin d'alléger au maximum la lecture des tableaux, il a paru utile de donner, une fois pour toutes ici, la définition aussi précise que possible des différents termes utilisés.

Ces termes sont définis dans l'ordre où le lecteur les rencontre, en général, dans le cours de la publication.

- FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION

- Formations végétales qui, principalement constituées par des arbres ou arbustes appartenant à des essences forestières, satisfont aux conditions suivantes :

. soit être constituées de tiges recensables (diamètre à 1,30m égal ou supérieur à 7,5 cm) dont le couvert apparent (projection de leurs couronnes sur le sol) est d'au moins 10 % de la surface du sol, soit présenter une densité à l'hectare d'au moins 500 jeunes tiges non recensables (plants, rejets, semis) vigoureuses,

bien conformées et bien réparties ;

. avoir une surface d'au moins 5 ares, avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m ;

. ne pas avoir essentiellement une fonction de protection ou d'agrément.

NB : *Les vergers autres que les châtaigneraies sont exclus ; ils sont versés en usage agricole.*

Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des arbres épars.

On distingue dans les formations boisées de production :

- les forêts : celles qui appartiennent à un massif boisé d'au moins 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;

- les boqueteaux : petits massifs boisés de superficie comprise entre 50 ares et 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;

- les bosquets : petits massifs boisés compris entre 5 ares et 50 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m, et tous les massifs d'une largeur moyenne en cime comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface maximale.

- AUTRES FORMATIONS BOISEES (Boisements de protection ou d'agrément)

Même définition que les formations boisées de production sauf que leur fonction de production est nulle ou très accessoire. Elles comprennent essentiellement les forêts inexploitables car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, et celles dont le rôle de protection interdit que des coupes y soient faites. Cette rubrique inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif et culturel.

- LANDES

Cette catégorie groupe les landes, friches et terrains vacants non cultivés et non entretenus régulièrement pour le pâturage.

La lande peut contenir des arbres forestiers épars (ou en bouquets surface inférieure à 5 ares) à condition, si ces arbres sont recensables, que le couvert boisé local reste inférieur à 10 % ou, s'ils ne sont pas recensables, que leur densité à l'hectare reste inférieure à 500 tiges.

- IMPRODUCTIFS

Cet usage groupe les surface improductives du point de vue agricole et forestier.

Il s'agit, soit d'improductifs par destination (routes, chemins, voies ferrées, surfaces bâties et dépendances, etc ...), soit d'improductifs naturels (plages, dunes, rochers, marais, etc ...).

- HAIES

Ligne boisée d'une largeur moyenne en cime inférieure à 15 m et d'une longueur au moins égale à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables d'essences forestières avec une densité moyenne d'au moins 1 arbre recensable tous les 10 m.

- ALIGNEMENTS

Ligne d'arbres d'essences forestières plantés à intervalles réguliers, d'une largeur moyenne en cime inférieure à 15 m, d'une longueur au moins égale à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables avec une densité moyenne d'au moins 1 arbre recensable tous les 25 m.

- PEUPLERAIES

Peuplements artificiels composés de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérants, avec une densité de plantation supérieure à 100 à l'hectare (et une densité de peupliers vivants supérieure à 50 par ha).

En outre, les peupleraies doivent avoir une surface d'au moins 5 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m.

- VOLUMES

Il s'agit de volumes sur écorce.

La dimension de recensabilité a été fixée à un diamètre de 7,5 cm à 1,30 m du sol.

Le volume pris en compte est la somme du volume de la tige et de celui de certaines grosses branches (voir § découpes et catégorie d'utilisation des bois).

- ACCROISSEMENTS

* Accroissement courant (formations boisées de production)

L'accroissement périodique annuel moyen (accroissement courant) est calculé sur la période de 5 ans précédant l'année civile du sondage.

L'accroissement sur écorce en volume des peuplements est la somme de deux composantes :

a) l'accroissement des arbres sur pied, compte-tenu des arbres qui ne sont devenus recensables qu'au cours de la période de 5 ans définie ci-dessus, (voir Tome II, "Introduction") ;

b) l'accroissement que les arbres actuellement coupés avaient apporté au peuplement pendant la fraction de la même période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

Cette deuxième partie de l'accroissement est mentionnée à part

dans les tableaux du 2ème tome sous la rubrique résumée d' "Accroissement dû aux arbres coupés".

* Accroissement moyen (Peupliers cultivés hors forêt) : c'est le quotient du volume par l'âge de plantation.

- RECRUTEMENT ANNUEL (ou passage à la futaie)

C'est la moyenne annuelle du volume des arbres passant recensables au cours de la période de 5 ans définie plus haut (voir Tome II, "Introduction").

- DECOUPES

Les données relatives aux volumes et accroissements concernent les volumes sur écorce arrêtés aux différentes découpes suivantes :

- découpe bois fort de 7 cm de diamètre (22 cm de circonférence) pour la tige de tous les arbres, quelles que soient l'essence et la catégorie de dimension, y compris les brins de taillis.

- découpe marchande de 20 cm de diamètre pour les branches (toutes essences)

- éventuellement, découpe de forme pour la tige et/ou pour les branches.

- ESSENCE PREPONDERANTE

C'est l'essence occupant la plus grande partie du couvert libre total du peuplement sur le point d'inventaire.

- STRUCTURE FORESTIERE ELEMENTAIRE

. C'est la constatation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - appliqué au peuplement tels qu'ils se traduisent aux environs immédiats (sur une surface de l'ordre de 20 ares) du point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les structures forestières élémentaires suivantes : futaie régulière, futaie irrégulière, mélange de futaie et de taillis (y compris les taillis-sous-futaie), taillis simple.

. Parmi les types de peuplement retenus dans le département - ils sont appréciés sur des surface beaucoup plus importantes que celle indiquée ci-dessus et en faisant abstraction des disparités ou irrégularités locales (cf. chapitre I, § 4.3) - certains comportent dans leur définition une notion de régime, ou de structure forestière d'ensemble désignée selon la même terminologie que la structure forestière élémentaire.

En raison de la différence d'appréciation de ces deux caractéristiques, il n'y a pas, sauf exception, égalité des surfaces relevant d'une structure élémentaire et d'une structure d'ensemble de même dénomination.

C'est pourquoi, par exemple, un type "futaie" peut ne présenter que 75 % de sa surface sous la structure élémentaire futaie, les 25 % restants se partageant entre d'autres structures élémentaires traduisant des disparités locales du type ; ceci explique aussi, à l'inverse, que la surface totale de la structure élémentaire futaie ne soit pas égale à celle des types "futaie".

. Ont la même origine les éventuelles discordances observées entre la surface d'une essence ou d'un groupe-essences prépondérant et la surface d'un type défini par rapport à cette essence ou à ce groupe-essence.

Par exemple, dans le type "futaie de pins", les pins peuvent n'être prépondérants que sur 90 % de la surface et on retrouvera du pin prépondérant dans d'autres types de peuplement.

- CATEGORIES DE DIMENSION DES BOIS

Les 4 catégories de dimension figurant dans les publications correspondent aux diamètres à 1,30 m suivants :

Non recensable	=	moins de 7,5 cm
Petit bois	=	7,5 - 22,4 cm
Moyen bois	=	22,5 - 37,4 cm
Gros bois	=	37,5 cm et plus

- CATEGORIE D'UTILISATION DES BOIS

Les 3 catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont les suivantes :

Catégorie I - Tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine.

Catégorie II - Autres sciages, menuiserie courante, charpente, caissage, coffrage, traverses.

Catégorie III - Bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêtée à la découpe bois fort ou, à défaut, à une découpe de forme, auquel on ajoute le volume de celles des branches qui répondent aux deux conditions : diamètre au fin bout au moins égal à 20 cm et longueur minimum de 1 mètre.

Ce volume total est diminué du rebut éventuel.

Le volume cubé ne comprend donc qu'une partie du houppier.

87 - Tableau 1

Répartition du territoire

selon l'utilisation du sol

Utilisation du sol	Surface ha	%
Formations boisées	135 210	24.3
Landes et friches	17 880	3.2
Terrains agricoles	353 530	63.6
Eaux	7 440	1.4
Terrains improductifs	41 770	7.5
T O T A L	555 830	100

87 - Tableau 2

Répartition du territoire suivant

l'utilisation du sol et la catégorie de propriété

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier	Terrains non soumis au régime forestier	TOTAL par utilisation du sol
A - Terrains non boisés			
Terrains agricoles		353 527	353 527 (1)
Landes		17 878	17 878 (1)
Eaux		7 440	7 440
Improductifs	33	41 737	41 770
Total par catégorie de propriété -A-	33	420 582	420 615
B - Terrains boisés			
. Formations boisées de production			
Forêts	2 463	109 969	112 432
Boqueteaux	9	17 196	17 205
Bosquets	-	2 850	2 850
Total	2 472	130 015	132 487
. Autres formations boisées		2 723	2 723
Total par catégorie de propriété -B-	2 472	132 738	135 210
TOTAL A + B	2 505 (2)	553 320	555 825
Taux de boisement B / A + B			24.3

(1) Sont comprises dans les terrains agricoles et les landes, les formations arborées suivantes :

Haies boisées	- longueur dans le département	19 781 km
Alignements	- longueur dans le département	228 km
Peupleraies	- Celles-ci n'ont pas été recensées en raison de leur trop faible surface (de l'ordre de 200 ha d'après la statistique de 1979 du Ministère de l'Agriculture).	

(2) La surface des forêts soumises est celle arrêtée au 1er Janvier 1980 par l' O.N.F. ;

Elle se décompose ainsi : Forêts domaniales 128 ha, autres forêts soumises 2377 ha.

87 - Tableau 3

Surface totale, surface boisée et taux de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale région ha	Surface des formations boisées			Taux de boisement %
		de production ha	autres ha	totale ha	
Basse - Marche	129 770	14 330	70	14 400	11.1
Châtaigneraie limousine (1)	347 940	81 170	2 130	83 300	23.9
Plateau limousin 1	69 820	32 800	410	33 210	47.6
Plateau de Millevaches	8 300	4 190	110	4 300	51.8
T O T A L	555 830	132 490	2 720	135 210	24.3

N.B. Les surfaces ventilées à partir du tableau 7 sont celles des seules formations boisées de production, déduction faite de la surface des coupes rases de moins de 5 ans sans régénération (770 ha).

(1) La sous-région des Monts de Châlus et Fayat a une surface totale de 25 310 ha et un taux de boisement de 46.3 %

87 - Tableau 4.1

Landes et friches

Surface par région forestière et type de lande

Toutes propriétés

Type de lande \ Région forestière	Basse - Marche ha	Châtaigneraie limousine ha	Plateau limousin 1 ha	Plateau de Millevaches ha	Total ha
Vides forestiers (1)	50	930	1 080	120	2 180
Landes associées à des boisements morcelés	90	660	1 430	250	2 430
Grandes landes	230	1 970	650	810	3 660
Inculte (2)	1 840	5 720	1 750	300	9 610
T O T A L	2 210	9 280	4 910	1 480	17 880

(1) Il s'agit de vides de moins de 4 hectares au sein de formations boisées

(2) Friches et vacants au voisinage des terrains agricoles

87 - Tableau 4.2

Landes et friches

Surface par région forestière et nature du terrain

Toutes propriétés

Nature du terrain / Région forestière	Basse - Marche ha	Châtaigneraie limousine ha	Plateau limousin 1 ha	Plateau de Millevaches ha	Total ha
Pente inférieure à 30 %					
Sol meuble	1 440	6 690	3 630	780	12 540
Sol tourbeux	770	1 500	800	490	3 560
Sol rocheux par place		490	140	40	670
Pente supérieure à 30 %					
Sol meuble		600	280	170	1 050
Sol rocheux par place			60		60
T O T A L	2 210	9 280	4 910	1 480	17 880

87 - Tableau 4.3

Landes et friches

Surface par région forestière et type écologique

Toutes propriétés

Type écologique \ Région forestière	Basse - Marche ha	Châtaigneraie limousine ha	Plateau limousin 1 ha	Plateau de Millevaches ha	Total ha
Lande acide mésophile	670	5 050	3 010	830	9 560
Lande acide humide ou tourbeuse	1 120	3 270	1 280	490	6 160
Agricoles abandonnés récemment	340	960	380	160	1 840
Autres landes	80		240		320
T O T A L	2 210	9 280	4 910	1 480	17 880

87 - Tableaux 5 et 6

Formations boisées de production et formations arborées

Volumes totaux et accroissements totaux par essence

Toutes propriétés

Essence	Formations boisées de production		Arbres épars dans les landes et domaines agricoles	Eléments linéaires	Volume total
	Volume 1000 m3	Accroissement (2) 100 m3	Volume (1) 1000 m3	Volume (1) 1000 m3	1000 m3
Chêne pédonculé	6 255.9	1 881.5	290.1	1 934.9	8 480.9
Chêne rouvre	328.9	128.0	14.0	41.7	384.6
Chêne rouge	215.3	100.0	0.5	2.8	218.6
Hêtre	691.3	301.0	5.4	17.8	714.5
Châtaignier	4 689.8	2 233.0	63.2	230.8	4 983.8
Charme	301.6	130.5	0.3	68.2	370.1
Peupliers cultivés	-	-	10.1	10.7	20.8
Noyer	-	-	7.8	0.8	8.6
Autres feuillus	1 828.8	886.5	73.9	265.3	2 168.0
Total feuillus	14 311.6	5 660.5	465.3	2 573.0	17 349.9
Pin maritime	31.3	21.5	-	-	31.3
Pin sylvestre	532.4	334.0	2.1	10.4	544.9
Autres pins	79.0	67.0	6.7	-	85.7
Sapin pectiné et épicéa commun	662.2	542.5	0.6	10.2	673.0
Douglas	808.3	793.0	4.9	30.0	843.2
Autres conifères	603.1	486.5	1.9	1.2	606.2
Total conifères	2 716.3	2 244.5	16.2	51.8	2 784.3
T O T A L	17 027.9	7 905.0	481.5	2 624.8	20 134.2

(1) Il s'agit du volume des arbres de toutes formes (futaie, taillis, émonde)
Les accroissements correspondants n'ont pas été mesurés. Seul l'accroissement moyen des peupliers de clones cultivés a été calculé à 950 m3/an.
(2) Il s'agit de l'accroissement courant annuel calculé sur la période 1976-1980.

87 - Tableau 7 (S)

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Basse - Marche ha	Châtaigneraie limousine ha	Plateau limousin 1 ha	Plateau de Millevaches ha	Total ha
Futaies régulière et irrégulière	Chêne pédonculé			20		20
	Chêne rouge		30	20		50
	Hêtre			10		10
	Châtaignier		30	10		40
	Total feuillus		60	60		120
	Pin sylvestre	20	10	210		240
	Pin laricio		30	110		140
	Sapin pectiné			30		30
	Epicéa commun	10		230	210	450
	Douglas		10	760	130	900
	Autres conifères		30	70	150	250
	Total conifères	30	80	1 410	490	2 010
	TOTAL FUTAIES	30	140	1 470	490	2 130
Mélange futaie - taillis (1)	Chêne pédonculé	20	20	30		70
	Chêne rouvre		70	20		90
	Total feuillus	20	90	50		160
	Douglas		20			20
	TOTAL MELANGE FUTAIE-TAILLIS	20	110	50		180

.../...

87 - Tableau 7 (S) suite

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Basse - Marche ha	Châtaigneraie limousine ha	Plateau limousin 1 ha	Plateau de Millevaches ha	Total ha
Taillis simple	Chêne pédonculé			10		10
	Chêne rouvre				50	50
	Châtaignier		40	40		80
	TOTAL TAILLIS SIMPLE		40	50	50	140
TOTAL PAR REGION FORESTIERE		50	290	1 570	540	2 450

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte ici, les essences prépondérantes du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1

87 - Tableau 7 (P)

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Basse - Marche ha	Châtaigneraie limousine ha	Plateau limousin 1 ha	Plateau de Millevaches ha	Total ha
Futaies régulière et irrégulière	Chêne pédonculé	1 660	10 730	6 640	670	19 700
	Chêne rouvre				130	130
	Chêne rouge		330			330
	Hêtre		930	200	320	1 450
	Châtaignier		4 570	1 900		6 470
	Autres feuillus		1 680	910	130	2 720
	Total feuillus	1 660	18 240	9 650	1 250	30 800
	Pin maritime	190				190
	Pin sylvestre	120	880	830	140	1 970
	Pin laricio		110			110
	Sapin pectiné		780			780
	Epicéa commun	110	880	2 620	1 110	4 720
	Douglas	380	5 520	2 610	440	8 950
	Autres conifères		1 330	1 830	190	3 350
	Total conifères	800	9 500	7 890	1 880	20 070
	TOTAL FUTAIES	2 460	27 740	17 540	3 130	50 870
Mélange futaie-taillis (1)	Chêne pédonculé	8 050	22 540	3 440		34 030
	Chêne rouvre		2 260	580		2 840
	Hêtre		440	1 040	40	1 520
	Châtaignier	340	2 510	470		3 320
	Autres feuillus	220	1 870			2 090
	Total feuillus	8 610	29 620	5 530	40	43 800
	Pin sylvestre	120	970	130		1 220
	Pin weymouth	90				90
	Epicéa commun	90	290	200		580
	Douglas	220	50	220		490

.../...

87 - Tableau 7 (P) suite

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Basse - Marche ha	Châtaigneraie limousine ha	Plateau limousin 1 ha	Plateau de Millevaches ha	Total ha
Mélange futaie-taillis (1) suite	Sapin de Nordmann		100			100
	Total conifères	520	1 410	550		2 480
	TOTAL MELANGE FUTAIE-TAILLIS	9 130	31 030	6 080	40	46 280
Taillis simple	Chêne pédonculé	930	6 690	1 700	260	9 580
	Chêne rouvre	90	460	450		1 000
	Chêne rouge		400			400
	Hêtre		520	420		940
	Châtaignier	900	12 480	3 240		16 620
	Charme	310				310
	Autres feuillus	420	960	1 780	110	3 270
	TOTAL TAILLIS SIMPLE	2 650	21 510	7 590	370	32 120
TOTAL PAR REGION FORESTIERE		14 240	80 280	31 210	3 540	129 270

(1) Voir note 1 du tableau 7 (S)

87 - Tableau 7.1

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière des taillis de mélange futaie-taillis

Propriété	Essence prépondérante	Basse - Marche ha	Châtaigneraie limousine ha	Plateau limousin 1 ha	Plateau de Millevaches ha	Total ha
Soumise au régime forestier	Chêne pédonculé	10	20	30		60
	Châtaignier	10	40	20		70
	Charme		50			50
	TOTAL PROPRIETE	20	110	50		180
Non soumise au régime forestier	Chêne pédonculé	3 090	7 730	830		11 650
	Chêne rouvre		1 570			1 570
	Chêne rouge	90	100			190
	Hêtre		170			170
	Châtaignier	2 650	15 410	4 070		22 130
	Charme	1 910	1 440			3 350
	Autres feuillus	1 390	4 610	1 180	40	7 220
	TOTAL PROPRIETE	9 130	31 030	6 080	40	46 280
TOTAL TOUTES PROPRIETES		9 150	31 140	6 130	40	46 460

N.B. Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles données dans les tableaux 7 car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies de mélange futaie-taillis.

87 - Tableau 8

Formations boisées de production

Surface des boisements et des reboisements

Région forestière	Propriétés soumises au régime forestier		Propriétés non soumises au régime forestier	
	Boisements artificiels ha (1)	Reboisements artificiels ha (2)	Boisements artificiels ha (1)	Reboisements artificiels ha (2)
Basse - Marche	10	20	130	980
Châtaigneraie limousine	30	80	3 790	7 630
Plateau limousin 1	690	650	3 110	4 100
Plateau de Millevaches	470	20	1 200	840
T O T A L	1 200 (3)	770 (4)	8 230 (3)	13 550 (4)

N.B. Les boisements et reboisements comptabilisés dans ce tableau ont moins de 40 ans d'âge de plantation.

(1) Plantations entraînant une extension de la surface boisée

(2) Plantations n'entraînant pas d'extension de la surface boisée

(3) Dont 6810 ha réalisés depuis le premier inventaire (1963) : 3660 ha à partir de landes et friches et
3150 ha à partir de terrains agricoles

(4) Dont 9150 ha réalisés depuis le premier inventaire

87 - Tableau 8.1

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Surface reboisée (1) ha	Essences introduites	Surface couverte suivant la densité de plantation	
			moins de 1500 plants/hectare en % de la surface reboisée	plus de 1500 plants/hectare en % de la surface reboisée
Basse - Marche	1 140	Pin maritime	13	
		Pin sylvestre	4	1
		Autres pins	3	6
		Sapin pectiné		1
		Epicéa commun	18	
		Douglas	53	
		Autres conifères	1	
Châtaigneraie limousine	11 530	Pin sylvestre	8	
		Pin laricio		2
		Sapin pectiné	15	
		Epicéa commun	8	4
		Douglas	42	3
		Sapin de Nordmann	1	
		Sapin Vancouver	3	
		Epicéa de Sitka	6	2
		Mélèze du Japon	3	3
Plateau limousin 1	8 550	Pin sylvestre		2
		Pin laricio	1	
		Sapin pectiné	2	
		Epicéa commun	20	14
		Douglas	33	6
		Sapin de Nordmann		1
		Sapin Vancouver	5	
		Epicéa de Sitka	4	3
		Autres conifères	5	4
Plateau de Millevaches	2 530	Pin sylvestre	6	
		Sapin pectiné	7	1
		Epicéa commun	21	25
		Douglas	13	10
		Sapin de Nordmann	1	
		Sapin Vancouver	4	2
		Epicéa de Sitka	4	4
		Mélèze du Japon	2	
T O T A L	23 750			

(1) Il s'agit des surfaces figurant au tableau 8 dans les colonnes "Boisements et reboisements artificiels"

87 - Tableau 9

Formations boisées de production

Surface par structure élémentaire, catégorie de propriété et essence prépondérante

Structure élémentaire	Peuplements à feuillus prépondérants		Peuplements à conifères prépondérants		TOTAL
	Domaine soumis au régime forestier ha	Domaine non soumis au régime forestier ha	Domaine soumis au régime forestier ha	Domaine non soumis au régime forestier ha	ha
Futaie	120	30 800	2 010	20 070	53 000
Mélange futaie - taillis (1)	160	43 800	20	2 480	46 460
Taillis simple	140	32 120	-	-	32 260
TOTAL PAR PROPRIETE	420	106 720	2 030	22 550	131 720
TOTAL FEUILLUS - CONIFERES	107 140		24 580		

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte pour la distinction entre feuillus et conifères.

87 - Tableau 10

Formations boisées de production

Volume par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété		TOTAL
	Soumise au régime forestier m3	Non soumise au régime forestier m3	par essence m3
Chêne pédonculé	8 200	6 247 700	6 255 900
Chêne rouvre	8 800	320 100	328 900
Chêne rouge	6 000	209 300	215 300
Hêtre	2 900	688 400	691 300
Châtaignier	24 500	4 665 300	4 689 800
Charme	200	301 400	301 600
Autres feuillus	5 100	1 823 700	1 828 800 (1)
Total feuillus	55 700	14 255 900	14 311 600
Pin maritime	200	31 100	31 300
Pin sylvestre	29 800	502 600	532 400
Autres pins	21 700	57 300	79 000 (2)
Sapin pectiné	8 100	122 600	130 700
Epicéa commun	13 200	518 300	531 500
Douglas	21 200	787 100	808 300
Mélèze du Japon	12 600	417 800	430 400
Autres conifères	14 900	157 800	172 700 (3)
Total conifères	121 700	2 594 600	2 716 300
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	177 400	16 850 500	17 027 900

(1) dont bouleau 63 %, merisier 7 %, tremble 7 %

(2) Pin Weymouth 61 %, pin laricio 29 %, pin noir 10 %

(3) dont épicéa de Sitka 50 %, sapin Vancouver 38 %, mélèze d'Europe 10 %

87 - Tableau 10 Taillis (1)

Formations boisées de production

Volume des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété		TOTAL par essence m3
	Soumise au régime forestier m3	Non soumise au régime forestier m3	
Chêne pédonculé	1 300	1 430 100	1 431 400
Chêne rouvre	5 800	147 900	153 700
Chêne rouge		37 500	37 500
Hêtre	700	201 500	202 200
Châtaignier	16 200	3 060 300	3 076 500
Charme	200	273 500	273 700
Autres feuillus	1 500	977 400	978 900 (2)
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	25 700	6 128 200	6 153 900

(1) Ces volumes concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 10

(2) dont bouleau 62 %, saules 11 %, aunes 9 %, tremble 5 %

87 - Tableau 11

Formations boisées de production

Accroissement courant par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété		TOTAL par essence m3
	Soumise au régime forestier m3	Non soumise au régime forestier m3	
Chêne pédonculé	150	188 000	188 150
Chêne rouvre	400	12 400	12 800
Chêne rouge	450	9 550	10 000
Hêtre	150	29 950	30 100
Châtaignier	1 300	222 000	223 300
Charme	-	13 050	13 050
Autres feuillus	300	88 350	88 650 (1)
Total feuillus	2 750	563 300	566 050
Pin maritime	-	2 150	2 150
Pin sylvestre	2 450	30 950	33 400
Autres pins	2 150	4 550	6 700 (2)
Sapin pectiné	500	8 350	8 850
Epicéa commun	1 400	44 000	45 400
Douglas	2 600	76 700	79 300
Mélèze du Japon	1 100	27 400	28 500
Autres conifères	1 950	18 200	20 150 (3)
Total conifères	12 150	212 300	224 450
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	14 900	775 600	790 500

(1) Dont bouleau 61 %, aunes 7 %, merisier 7 %, tremble 7 %

(2) Pin Weymouth 57 %, pin laricio 35 %, pin noir 8 %

(3) Dont épicéa de Sitka 52 %, sapin Vancouver 41 %, mélèze d'Europe 6 %

87 - Tableau 11 Taillis (1)

Formations boisées de production

Accroissement courant des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété		TOTAL par essence m3
	Soumise au régime forestier m3	Non soumise au régime forestier m3	
Chêne pédonculé	100	62 450	62 550
Chêne rouvre	300	8 250	8 550
Chêne rouge		3 450	3 450
Hêtre	50	11 050	11 100
Châtaignier	950	170 150	171 100
Charme		12 050	12 050
Autres feuillus	100	51 650	51 750 (2)
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	1 500	319 050	320 550

(1) Ces accroissements concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11

(2) Dont bouleau 61 %, aunes 11 %, tremble 6 %

87 - Tableau 11.1

Formations boisées de production

Recrutement annuel moyen par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété		TOTAL par essence
	Soumise au régime forestier m3	Non soumise au régime forestier m3	m3
Chêne pédonculé	-	9 550	9 550
Chêne rouvre	-	1 250	1 250
Chêne rouge	-	1 300	1 300
Hêtre	-	1 200	1 200
Châtaignier	150	22 100	22 250
Charme	50	2 300	2 350
Autres feuillus	50	9 350	9 400 (1)
Total feuillus	250	47 050	47 300
Pin maritime	-	-	-
Pin sylvestre	50	150	200
Autres pins	50	650	700 (2)
Sapin pectiné	50	250	300
Epicéa commun	450	4 450	4 900
Douglas	900	7 100	8 000
Mélèze du Japon	-	150	150
Autres conifères	350	2 250	2 600 (3)
Total conifères	1 850	15 000	16 850
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	2 100	62 050	64 150

(1) Dont bouleau 41 %, noisetier 19 %, peupliers non cultivés 19 %, saules 14 %

(2) Dont pin Weymouth 58 %, pin laricio 41 %

(3) Dont épicéa de Sitka 68 %, sapin Vancouver 26 %

87 - Tableau 11.1 Taillis (1)

Formations boisées de production

Recrutement annuel moyen des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété		TOTAL par essence
	Soumise au régime forestier m3	Non soumise au régime forestier m3	m3
Chêne pédonculé		8 600	8 600
Chêne rouvre		1 200	1 200
Chêne rouge		1 300	1 300
Hêtre		1 050	1 050
Châtaignier	150	21 800	21 950
Charme	50	1 950	2 000
Autres feuillus	50	8 450	8 500 (2)
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	250	44 350	44 600

(1) Ces volumes concernant les seuls brins de taillis des essences en cause sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1

(2) Dont bouleau 41 %, noisetier 21 %, peupliers non cultivés 21 %

87 - Tableau 12

Formations boisées de production

Surface des peuplements par type de peuplement et région forestière

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement / Région forestière	Basse - Marche ha	Châtaigneraie limousine ha	Plateau limousin 1 ha	Plateau de Millevaches ha	Total ha
S) Mélange futaie-taillis de feuillus purs	20	170	150		340
Taillis de châtaignier		40	40		80
Taillis d'autres feuillus				50	50
Futaie de pins	20		80		100
Futaie d'autres conifères	10	80	1 300	490	1 880
TOTAL PROPRIETE	50	290	1 570	540	2 450
P) Futaie de feuillus		500	150	40	690
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	5 850	32 400	11 590	410	50 250
Taillis de châtaignier	260	5 060	780		6 100
Taillis d'autres feuillus	600	2 280	1 450	70	4 400
Boisements morcelés de feuillus	6 000	23 480	3 610	490	33 580
Futaie de pins	220	240	130	120	710
Futaie d'autres conifères	490	3 770	4 980	1 310	10 550
Mélange futaie-taillis avec conifères	710	4 260	2 900	230	8 100
Boisements morcelés de conifères		180	440	60	680
Boisements morcelés de feuillus et conifères	110	8 110	5 180	810	14 210
TOTAL PROPRIETE	14 240	80 280	31 210	3 540	129 270
TOTAL TOUTES PROPRIETES	14 290	80 570	32 780	4 080	131 720

87 - Tableau 12.1 (S)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par région forestière et type

Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	des feuillus	des conifères	total	des feuillus	des conifères	total
Mélange futaie - taillis de feuillus purs						
Basse - Marche	900	-	900	50	-	50
Châtaigneraie limousine	19 600	2 000	21 600	1 150	200	1 350
Plateau limousin 1	14 300	2 000	16 300	450	100	550
Total	34 800	4 000	38 800	1 650	300	1 950
Taillis de châtaignier						
Châtaigneraie limousine	4 500	-	4 500	250	-	250
Plateau limousin 1	2 800	-	2 800	250	-	250
Total	7 300	-	7 300	500	-	500
Taillis d'autres feuillus						
Plateau de Millevaches	5 900	-	5 900	300	-	300
Futaie de pins						
Basse - Marche	-	1 300	1 300	-	100	100
Plateau limousin 1	200	11 100	11 300	-	1 050	1 050
Total	200	12 400	12 600	-	1 150	1 150
Futaie d'autres conifères						
Basse - Marche	-	300	300	-	100	100
Châtaigneraie limousine	2 000	6 500	8 500	200	600	800
Plateau limousin 1	5 100	61 400	66 500	250	6 450	6 700
Plateau de Millevaches	400	37 100	37 500	100	5 400	5 500
Total	7 500	105 300	112 800	550	12 550	13 100
TOTAL SOUMIS	55 700	121 700	177 400	3 000	14 000	17 000

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel moyen.

87 - Tableau 12.1 (P)

Formations boisées de production

Volume et production brute (1) des peuplements par région forestière et type

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
Futaie de feuillus						
Châtaigneraie limousine	70 400	5 400	75 800	1 950	650	2 600
Plateau limousin 1	16 700	2 100	18 800	700	100	800
Plateau de Millevaches	4 400		4 400	250		250
Total	91 500	7 500	99 000	2 900	750	3 650
Mélange futaie-taillis de feuillus purs						
Basse - Marche	573 000		573 000	25 400		25 400
Châtaigneraie limousine	4 386 500	129 600	4 516 100	172 750	7 600	180 350
Plateau limousin 1	1 387 200	96 300	1 483 500	55 600	3 950	59 550
Plateau de Millevaches	77 100	4 600	81 700	2 600	400	3 000
Total	6 423 800	230 500	6 654 300	256 350	11 950	268 300
Taillis de châtaignier						
Basse - Marche	81 600		81 600	3 000		3 000
Châtaigneraie limousine	402 600	1 200	403 800	25 100	200	25 300
Plateau limousin 1	123 000	20 200	143 200	8 150	1 850	10 000
Total	607 200	21 400	628 600	36 250	2 050	38 300
Taillis d'autres feuillus						
Basse - Marche	47 900		47 900	2 800		2 800
Châtaigneraie limousine	209 300	15 400	224 700	9 900	600	10 500
Plateau limousin 1	148 900		148 900	7 900		7 900
Plateau de Millevaches	4 300		4 300	300		300
Total	410 400	15 400	425 800	20 900	600	21 500
Boisements morcelés de feuillus						
Basse - Marche	758 100	11 800	769 900	29 900	850	30 750
Châtaigneraie limousine	3 408 600	243 600	3 652 200	141 300	19 000	160 300
Plateau limousin 1	537 500	28 900	566 400	21 450	1 650	23 100
Plateau de Millevaches	41 500	4 200	45 700	1 750	150	1 900
Total	4 745 700	288 500	5 034 200	194 400	21 650	216 050
Futaie de pins						
Basse - Marche	900	12 200	13 100	100	1 500	1 600
Châtaigneraie limousine	1 900	34 300	36 200	150	2 100	2 250
Plateau limousin 1		49 400	49 400		2 100	2 100
Plateau de Millevaches		13 700	13 700		1 550	1 550
Total	2 800	109 600	112 400	250	7 250	7 500

.../...

87 - Tableau 12.1 (P) Suite

Formations boisées de production

Volume et production brute (1) des peuplements par région forestière et type

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	des feuillus	des conifères	Total	des feuillus	des conifères	Total
Futaie d'autres conifères						
Basse - Marche	300	12 900	13 200	100	1 950	2 050
Châtaigneraie limousine	5 500	286 300	291 800	500	26 400	26 900
Plateau limousin 1	72 200	544 600	616 800	4 200	44 600	48 800
Plateau de Millevaches	5 100	158 700	163 800	350	15 350	15 700
Total	83 100	1 002 500	1 085 600	5 150	88 300	93 450
Mélange futaie-taillis avec conifères						
Basse - Marche	10 000	35 000	45 000	950	4 050	5 000
Châtaigneraie limousine	232 700	239 000	471 700	13 650	22 900	36 550
Plateau limousin 1	168 000	257 300	425 300	9 200	21 600	30 800
Plateau de Millevaches	24 600	10 200	34 800	900	850	1 750
Total	435 300	541 500	976 800	24 700	49 400	74 100
Boisements morcelés de conifères						
Châtaigneraie limousine		6 500	6 500		1 000	1 000
Plateau limousin 1	17 000	21 100	38 100	1 250	3 400	4 650
Plateau de Millevaches		8 700	8 700		1 300	1 300
Total	17 000	36 300	53 300	1 250	5 700	6 950
Boisements morcelés de feuillus et conifères						
Basse - Marche	1 900	2 200	4 100	150	450	600
Châtaigneraie limousine	945 700	234 200	1 179 900	40 500	26 650	67 150
Plateau limousin 1	406 600	84 700	491 300	24 000	10 300	34 300
Plateau de Millevaches	84 900	20 300	105 200	3 550	2 250	5 800
Total	1 439 100	341 400	1 780 500	68 200	39 650	107 850
TOTAL PARTICULIER	14 255 900	2 594 600	16 850 500	610 350	227 300	837 650

(1) cf. note 1 du tableau 12.1 (S)

87 - Tableau 13.0

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement et production brute par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3	Accroissement m3/an	Recrutement m3/an	Production brute (1) m3/an
S) Mélange futaie - taillis de feuillus purs	340	38 800	1 900	50	1 950
Taillis de châtaignier	80	7 300	350	150	500
Taillis d'autres feuillus	50	5 900	300	-	300
Futaie de pin	100	12 600	1 100	50	1 150
Futaie d'autres conifères	1 880	112 800	11 250	1 850	13 100
T O T A L	2 450	177 400	14 900	2 100	17 000
P) Futaie de feuillus	690	99 000	3 650		3 650
Mélange futaie - taillis de feuillus purs	50 250	6 654 300	248 250	20 050	268 300
Taillis de châtaignier	6 100	628 600	34 350	3 950	38 300
Taillis d'autres feuillus	4 400	425 800	19 450	2 050	21 500
Boisements morcelés de feuillus	33 580	5 034 200	202 250	13 800	216 050
Futaie de pin	710	112 400	7 300	200	7 500
Futaie d'autres conifères	10 550	1 085 600	86 850	6 600	93 450
Mélange futaie-taillis avec conifères	8 100	976 800	69 400	4 700	74 100
Boisements morcelés de conifères	680	53 300	6 050	900	6 950
Boisements morcelés de feuillus et conifères	14 210	1 780 500	98 050	9 800	107 850
T O T A L	129 270	16 850 500	775 600	62 050	837 650
TOTAL TOUTES PROPRIETES	131 720	17 027 900	790 500	64 150	854 650

(1) cf. note 1 du tableau 12.1 (S)

87 - Tableau 13.1

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement et production brute à l'hectare par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3/ha	Accroissement m3/ha/an	Recrutement m3/ha/an	Production brute (1) m3/ha/an
S) Mélange futaie - taillis de feuillus purs	340	114.1	5.59	0.15	5.74
Taillis de châtaignier	80	91.3	4.38	1.88	6.26
Taillis d'autres feuillus	50	118.0	6.00		6.00
Futaie de pin	100	126.0	11.00	0.50	11.50
Futaie d'autres conifères	1 880	60.0	5.98	0.98	6.96
T O T A L	2 450	72.4	6.08	0.86	6.94
P) Futaie de feuillus	690	143.5	5.29		5.29
Mélange futaie - taillis de feuillus purs	50 250	132.4	4.94	0.40	5.34
Taillis de châtaignier	6 100	103.0	5.63	0.65	6.28
Taillis d'autres feuillus	4 400	96.8	4.42	0.47	4.89
Boisements morcelés de feuillus	33 580	149.9	6.02	0.41	6.43
Futaie de pin	710	158.3	10.28	0.28	10.56
Futaie d'autres conifères	10 550	102.9	8.23	0.63	8.86
Mélange futaie - taillis avec conifères	8 100	120.6	8.57	0.58	9.15
Boisements morcelés de conifères	680	78.4	8.90	1.32	10.22
Boisements morcelés de feuillus et conifères	14 210	125.3	6.90	0.69	7.59
T O T A L	129 270	130.4	6.00	0.48	6.48
TOTAL TOUTES PROPRIETES	131 720	129.3	6.00	0.49	6.49

(1) cf. note 1 du tableau 12.1 (S)

87 - Tableau 13.2

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement des feuillus et des conifères par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface	Volume (1000 m3)			Accroissement (100 m3)			Recrutement (100 m3)		
	ha	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
S)Mélange futaie-taillis de feuillus purs	340	23.2	11.6	4.0	8.5	7.5	3.0	-	0.5	-
Taillis de châtaignier	80	-	7.3	-	-	3.5	-	-	1.5	-
Taillis d'autres feuillus	50	-	5.9	-	-	3.0	-	-	-	-
Futaie de pin	100	0.2	-	12.4	-	-	11.0	-	-	0.5
Futaie d'autres conifères	1 880	6.6	0.9	105.3	4.5	0.5	107.5	-	0.5	18.0
T O T A L	2 450	30.0	25.7	121.7	13.0	14.5	121.5	-	2.5	18.5
P)Futaie de feuillus	690	76.7	14.8	7.5	21.5	7.5	7.5	-	-	-
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	50 250	3 861.6	2 562.2	230.5	1 080.0	1 285.0	117.5	11.0	187.5	2.0
Taillis de châtaignier	6 100	66.0	541.2	21.4	30.0	294.5	19.0	-	38.0	1.5
Taillis d'autres feuillus	4 400	137.5	272.9	15.4	38.0	150.5	6.0	-	20.5	-
Boisements morcelés de feuillus	33 580	2 722.0	2 023.7	288.5	826.0	990.5	206.0	3.5	124.0	10.5
Futaie de pin	710	0.7	2.1	109.6	0.5	1.0	71.5	-	1.0	1.0
Futaie d'autres conifères	10 550	55.3	27.8	1 002.5	20.5	20.5	827.5	1.5	9.0	55.5
Mélange futaie-taillis avec conifères	8 100	264.8	170.5	541.5	105.0	116.5	472.5	1.0	24.5	21.5
Boisements morcelés de conifères	680	2.0	15.0	36.3	0.5	10.5	49.5	-	1.5	7.5
Boisements morcelés de feuillus et conifères	14 210	941.1	498.0	341.4	320.5	314.0	346.0	10.0	37.5	50.5
T O T A L	129 270	8 127.7	6 128.2	2 594.6	2 442.5	3 190.5	2 123.0	27.0	443.5	150.0
TOTAL TOUTES PROPRIETES	131 720	8 157.7	6 153.9	2 716.3	2 455.5	3 205.0	2 244.5	27.0	446.0	168.5

87 - Tableau 13.3

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement à l'hectare des feuillus et des conifères par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface	Volume (m3/ha)			Accroissement (m3/ha/an)			Recrutement (m3/ha/an)		
	ha	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
S) Mélange futaie-taillis de feuillus purs	340	68.2	34.1	11.8	2.50	2.21	0.88	-	0.15	-
Taillis de châtaignier	80	-	91.3	-	-	4.38	-	-	1.88	-
Taillis d'autres feuillus	50	-	118.0	-	-	6.00	-	-	-	-
Futaie de pin	100	2.0	-	124.0	-	-	11.00	-	-	0.50
Futaie d'autres conifères	1 880	3.5	0.5	56.0	0.24	0.03	5.72	-	0.03	0.96
T O T A L	2 450	12.2	10.5	49.7	0.53	0.59	4.96	-	0.10	0.76
P) Futaie de feuillus	690	111.2	21.4	10.9	3.12	1.09	1.09	-	-	-
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	50 250	76.8	51.0	4.6	2.15	2.56	0.23	0.02	0.37	-
Taillis de châtaignier	6 100	10.8	88.7	3.5	0.49	4.83	0.31	-	0.62	0.02
Taillis d'autres feuillus	4 400	31.3	62.0	3.5	0.86	3.42	0.14	-	0.47	-
Boisements morcelés de feuillus	33 580	81.1	60.3	8.6	2.46	2.95	0.61	0.01	0.37	0.03
Futaie de pin	710	1.0	3.0	154.4	0.07	0.14	10.07	-	0.14	0.14
Futaie d'autres conifères	10 550	5.2	2.6	95.0	0.19	0.19	7.84	0.01	0.09	0.53
Mélange futaie-taillis avec conifères	8 100	32.7	21.0	66.9	1.30	1.44	5.83	0.01	0.30	0.27
Boisements morcelés de conifères	680	2.9	22.1	53.4	0.07	1.54	7.28	-	0.22	1.10
Boisements morcelés de feuillus et conifères	14 210	66.2	35.0	24.0	2.26	2.21	2.43	0.07	0.26	0.36
T O T A L	129 270	62.9	47.4	20.1	1.89	2.47	1.64	0.02	0.34	0.12
TOTAL TOUTES PROPRIETES	131 720	61.9	46.7	20.6	1.86	2.43	1.70	0.02	0.34	0.13

87 – Tableau 14

Formations boisées de production

Répartition des volumes des feuillus et des conifères
par catégorie de dimension et catégorie d'utilisation

Toutes propriétés

Essence	Catégorie de dimension	Volume total m3	Proportion des différentes catégories d'utilisation		
			Catégorie 1 %	Catégorie 2 %	Catégorie 3 %
Feuillus de futaie	Petit bois	1 640 100	-	2.0	98.0
	Moyen bois	3 140 200	0.9	40.3	58.8
	Gros bois	3 339 100	7.7	53.1	39.2
	T O T A L	8 119 400	3.5	37.8	58.7
Feuillus de taillis	Petit bois	5 602 200	-	-	100
	Moyen bois	542 200	-	14.7	85.3
	Gros bois	9 500	-	-	100
	T O T A L	6 153 900	-	1.3	98.7
Conifères	Petit bois	1 293 200	-	2.1	97.9
	Moyen bois	974 300	-	55.3	44.7
	Gros bois	448 800	3.8	85.7	10.5
	T O T A L	2 716 300	0.6	35.0	64.4

N.B. Pour obtenir le volume total des feuillus, il convient d'ajouter 38 300 m3 d'arbres têtards.

87 - Tableau 15 (S)

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	Total
	moins de 200 m ha	200 à 500 m ha	plus de 500 m ha	Toutes distances ha	ha
Mélange futaie - taillis de feuillus purs	140	50	90		280
	20	20	20		60
Taillis de châtaignier	20	30	20		70
		10			10
Taillis d'autres feuillus		30	20		50
Futaie de pin		10	30	10	50
		30	20		50
Futaie d'autres conifères	300	400	860		1 560
	80	40	200		320
T O T A L	460	520	1 020	10	2 010
	100	100	240		440

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en 2 lignes :

La première correspond à des pentes inférieures à 30 % sur le point de sondage,
La deuxième à des pentes supérieures à 30 % .

87 - Tableau 15 (P)

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	Total
	Moins de 200 m ha	200 à 500 m ha	Plus de 500 m ha	Toutes distances ha	ha
Futaie de feuillus	290	180	180		650
			40		40
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	12 880	17 120	10 920	220	41 140
	3 340	2 600	2 430	740	9 110
Taillis de châtaignier	2 010	1 770	1 290		5 070
		760	270		1 030
Taillis d'autres feuillus	1 410	840	1 840		4 090
	190		120		310
Boisements morcelés de feuillus	14 880	11 320	3 960		30 160
	2 140	880	400		3 420
Futaie de pin	310	150	250		710
Futaie d'autres conifères	3 720	2 050	3 430		9 200
	580	300	470		1 350
Mélange futaie - taillis avec conifères	2 400	3 310	1 590		7 300
	280	350	170		800
Boisements morcelés de conifères	270	250	60		580
		60	40		100
Boisements morcelés de feuillus et conifères	4 900	5 920	1 280		12 100
	1 100	590	420		2 110
T O T A L	43 070	42 910	24 800	220	111 000
	7 630	5 540	4 360	740	18 270

N.B. cf. tableau 15 (S)

87 - Tableau 15.1 (S)

Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures	
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m		Toutes distances	
	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3
Mélange futaie - taillis de	21 100	7 600	6 100	1 000	6 200	1 900	-	-
feuillus purs	4 200	400	-	-	1 200	200	-	-
Taillis de châtaignier	1 800	-	2 700	-	2 400	-	-	-
	-	-	400	-	-	-	-	-
Taillis d'autres feuillus	-	-	2 800	-	3 100	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
Futaie de pin	-	-	700	-	3 500	1 500	600	-
	-	-	5 300	-	2 500	600	-	-
Futaie d'autres conifères	16 500	1 100	24 700	1 000	55 000	13 500	-	-
	900	-	4 900	-	10 800	600	-	-
T O T A L	39 400	8 700	37 000	2 000	70 200	16 900	600	-
	5 100	400	10 600	-	14 500	1 400	-	-

N.B. cf. tableau 15 (S)

87 - Tableau 15.1 (P)

Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures	
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m		Toutes distances	
	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3	Volume total m3	Dont catégories 1 + 2 m3
Futaie de feuillus	48 900	29 400	22 400	9 700	24 500	16 100	-	-
	-	-	-	-	3 200	100	-	-
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	1 627 000	537 100	2 404 200	627 500	1 372 100	333 400	900	-
	471 200	97 800	379 300	53 100	273 200	30 700	126 400	87 700
Taillis de châtaignier	137 100	11 000	198 100	3 900	106 400	-	-	-
	-	-	123 400	25 400	63 600	12 700	-	-
Taillis d'autres feuillus	158 600	48 600	57 700	1 500	185 000	15 200	-	-
	7 400	5 200	-	-	17 100	1 200	-	-
Boisements morcelés de feuillus	2 306 700	622 900	1 560 900	389 700	625 500	189 900	-	-
	377 600	124 000	110 200	33 500	53 300	-	-	-
Futaie de pin	79 300	26 100	18 300	2 900	14 800	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
Futaie d'autres conifères	367 400	134 600	184 500	74 600	432 200	115 700	-	-
	63 800	2 500	16 100	-	21 600	900	-	-
Mélange futaie-taillis avec conifères	408 400	178 300	392 700	90 400	129 900	29 700	-	-
	17 100	-	28 700	-	-	-	-	-
Boisements morcelés de conifères	11 500	-	27 700	2 900	8 700	600	-	-
	5 400	400	-	-	-	-	-	-
Boisements morcelés de feuillus et conifères	578 700	201 600	814 500	134 600	135 400	22 100	-	-
	167 600	35 100	81 400	14 900	2 900	1 200	-	-
T O T A L	5 723 600	1 789 600	5 681 000	1 337 700	3 034 500	722 700	900	-
	1 110 100	265 000	739 100	126 900	434 900	46 800	126 400	87 700

N.B. cf. tableau 15 (S)

87 - Tableau 16

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon la densité de leur couvert

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Densité de couvert des peuplements					TOTAL
	non recensables (1) ha	10 % à 24 % (2) ha	25 % à 49 % (2) ha	50 % à 74 % (2) ha	75 % et plus (2) ha	ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants	-	-	-	60	360	420
Peuplements à conifères prépondérants	920	-	80	90	940	2 030
TOTAL	920	-	80	150	1 300	2 450
P) Peuplements à feuillus prépondérants	7 870	-	1 510	15 700	81 640	106 720
Peuplements à conifères prépondérants	6 200	-	560	2 940	12 850	22 550
TOTAL	14 070	-	2 070	18 640	94 490	129 270
TOTAL TOUTES PROPRIETES	14 990	-	2 150	18 790	95 790	131 720

(1) Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité = 7,5 cm à 1.30 m).

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total des peuplements comprenant également le couvert libre des arbres non recensables.

(3) La distinction entre peuplements à feuillus prépondérants et peuplements à conifères prépondérants est faite par les essences prépondérantes.

87 - Tableau 17

Formations boisées de production

Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Classe de volume à l'hectare							
	Moins de 20 m3		20 à 50 m3	50 à 150 m3	150 à 250 m3	250 à 400 m3	Plus de 400 m3	Total
	Surface totale ha	dont surface des peuplements non recensables ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	30	-	30	250	80	30	-	420
Peuplements à conifères prépondérants(1)	1 000	1 000	290	510	120	110	-	2 030
T O T A L	1 030	1 000	320	760	200	140	-	2 450
P) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	12 200	7 420	14 040	36 860	31 270	10 520	1 830	106 720
Peuplements à conifères prépondérants(1)	7 310	6 050	2 430	6 170	3 360	2 150	1 130	22 550
T O T A L	19 510	13 470	16 470	43 030	34 630	12 670	2 960	129 270
TOTAL TOUTES PROPRIETES	20 540	14 470	16 790	43 790	34 830	12 810	2 960	131 720

(1) cf. note 3 du tableau 16

87 - Tableau 18

Formations arborées

Arbres épars dans les landes et dans les terrains agricoles

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (1)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (2)	Volume total
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3	m3
Chêne pédonculé	1 864	156 500	1 196	124 500	9 100	290 100
Chêne rouvre	44	6 400	45	7 600		14 000
Chêne rouge	17	500				500
Hêtre	109	5 200			200	5 400
Châtaignier	305	33 700	90	13 400	16 100	63 200
Charme	28	300				300
Bouleau	286	8 900			6 000	14 900
Peupliers cultivés	90	10 100				10 100
Noyer	168	7 800				7 800
Autres feuillus (3)	654	34 700	72	5 200	19 100	59 000
Pin maritime	19	-				
Pin sylvestre	193	2 100				2 100
Pin noir	42	6 700				6 700
Epicéa	30	600				600
Douglas	87	4 900				4 900
Sapin de Nordmann	22	100				100
Mélèze du Japon	30	1 800				1 800
T O T A L	3 988	280 300	1 403	150 700	50 500	481 500

(1) Arbres ni têtards, ni d'émonde
(2) Taillis normal et taillis perché des têtards
(3) Aunes, robinier, frêne, tilleul, merisier, fruitiers, peupliers non cultivés

N.B. Les accroissements courants n'ont pas été mesurés ; seul l'accroissement moyen des peupliers cultivés a été calculé à 450 m3.

87 - Tableau 19

Formations arborées

Haies (1)

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (2)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (3)	Volume total
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3	m3
Chêne pédonculé	10 757	1 108 000	6 373	743 500	62 600	1 914 100
Chêne rouvre			568	39 600	1 100	40 700
Hêtre	187	9 600	24	1 100	5 700	16 400
Châtaignier	957	83 400	462	19 300	128 000	230 700
Charme			251	18 500	49 700	68 200
Bouleau	140	6 500			2 000	8 500
Noyer	45	800				800
Autres feuillus (4)	2 134	98 700	312	28 600	126 100	253 400
Pin sylvestre	114	10 400				10 400
Sapin et épicéa	53	10 200				10 200
Douglas	902	23 700				23 700
T O T A L	15 289	1 351 300	7 990	850 600	375 200	2 577 100

(1) Il s'agit des haies contenant des arbres recensables à l'exclusion des lignes de broussailles sans arbres (Rappel de la longueur totale dans le département = 19 781 km)

(2) Arbres ni têtards, ni d'émonde

(3) Taillis normal et taillis perché des têtards

(4) Aunes, robinier, grands érables, frêne, ormes, petits érables, merisier, fruitiers, tremble, saules, noisetier, peupliers non cultivés

87 - Tableau 20

Formations arborées

Alignements

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (1)		Arbres d'autres types
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3
Peupliers cultivés	127	10 700	-
Chêne pédonculé	110	19 700	1 100
Chêne rouvre	10	1 000	-
Chêne rouge	13	2 200	600
Hêtre	14	1 200	200
Autres feuillus (2)	24	2 000	1 500
Douglas	63	6 300	-
Autres conifères (3)	41	1 200	-
T O T A L	402	44 300	3 400

(1) Arbres de forme futaie non émondée

(2) Aunes, robinier, grands érables, frêne, ormes, merisier, platane, peupliers non cultivés

(3) Mélèze d'Europe, sapin de Nordmann, sapin Vancouver, épicéa de Sitka, mélèze du Japon

N.B. La longueur des alignements a été calculée à 228 km

Les accroissements courants n'ont pas été mesurés ; seul l'accroissement moyen des peupliers cultivés a été calculé à 500 m3.

IV - ANALYSE DES RESULTATS

1 - GENERALITES

La situation forestière du département de la HAUTE-VIENNE, telle qu'elle apparaît à la suite du deuxième inventaire de 1981, est décrite dans les tableaux des tomes I et II de la présente publication.

Il est rappelé que le premier inventaire de ce même département a été réalisé au cours de l'année 1963, à l'exception des peupleraies qui ont été inventoriées en 1965/66.

Durant le laps de temps qui s'est écoulé entre ces deux inventaires (dix-huit ans pour ce qui concerne les formations boisées, les landes et les formations arborées autres que les peupleraies), les modalités de réalisation correspondantes ont fait l'objet de diverses adaptations ou innovations, à la lumière de l'expérience acquise au cours des travaux effectués dans d'autres départements et compte-tenu des avis exprimés par les utilisateurs des résultats.

C'est ainsi, par exemple, qu'outre diverses retouches apportées aux contours des régions forestières distinguées dans le département, il a été fait appel à la notion de "Type de peuplement", dans le but de pallier les inconvénients d'une classification trop ponctuelle et, par suite, trop analytique des formations boisées.

Il résulte de cette évolution inévitable de la méthodologie qu'il n'est pas possible de mettre en parallèle la totalité des résultats obtenus à l'occasion des deux inventaires successifs réalisés car, à l'exception évidemment de divers résultats globaux afférents à l'ensemble du département, beaucoup sont d'une nature différente.

La comparaison de certains d'entre eux ne peut se faire, d'autre part, sans certaines précautions motivées par les considérations suivantes :

- les deux inventaires réalisés en 1963 et 1981 reposent sur deux échantillons différents et indépendants, si bien que les erreurs d'échantillonnage commises sur ces deux inventaires se cumulent dans la comparaison de leurs résultats ;
- le rapprochement de plusieurs de ces derniers se heurte, par ailleurs, à la marge d'incertitude qui affecte la classification de certaines formations situées à la limite des conditions définissant des catégories différentes (par exemple : taillis vieilli et futaie - landes et boisements clairs ou chétifs - formation boisée de production et de protection - peuplements désordonnés de structure forestière incertaine, etc...) ;

- il faut noter enfin qu'entre les deux inventaires, certaines définitions ont quelque peu évolué, ce qui complique encore les comparaisons.

Ces remarques préliminaires étant faites, l'analyse des résultats obtenus à l'occasion de l'inventaire de 1981 permet de dresser pour la HAUTE-VIENNE le bilan d'ensemble exposé ci-après.

2 - SURFACES

- En 1981, la surface boisée a été évaluée à 135 210 ha, dont 2 723 ha de peuplements de protection ou d'agrément, pour une superficie territoriale de 555 825 ha (surface officielle retenue par le S.C.E.E.S. en 1970), ce qui correspond à un taux moyen de boisement de 24.3 %. On peut noter que ce dernier est très voisin du taux moyen de la France métropolitaine, évalué à 25 % au 1.1.1983.

Selon les différentes régions forestières du département, ce taux subit des variations importantes : c'est ainsi qu'il n'est que de 11.1 % dans la région purement agricole de la Basse-Marche, remonte à 23.9 % dans la châtaigneraie limousine (remarque étant faite que ce taux est très fortement influencé par d'importantes masses boisées plus spécialement concentrées dans le sud de la région) et s'élève enfin à des valeurs très élevées dans les autres secteurs, d'étendue à vrai dire relativement réduite, du département (Plateau limousin 1 : 47.6 % - Plateau de Millevaches : 51.8 %).

- Les statistiques établies à différentes époques indiquaient la situation suivante pour les forêts de la HAUTE-VIENNE :

Cadastre 1862	40 712 ha	
Statistique forestière 1878	65 935 ha	
Enquête DAUBREE (1904-1908)	47 390 ha	
Cadastre 1908	63 841 ha	
Cadastre 1948	85 536 ha	
Cadastre 1961	98 687 ha	
Statistique agricole 1980	133 600 ha	(1)
Enquête "Utilisation territoire" 1980	154 395 ha	(2)
Inventaire Forestier National 1963	128 691 ha	(3)

(1) Bois et forêts proprement dits de plus de 50 ares

(2) Dont 8 221 ha formés de boisements de 5 ares à 50 ares

(3) Cette surface englobe tous les boisements à partir d'une surface de 5 ares, y compris 2 465 ha de boisements de protection et d'agrément.

Il faut noter qu'en 1963, il avait été également inventorié une surface de 1 316 ha de cordons (= bandes boisées de 15 à 25 m de large, anciennement rattachées aux formations "hors forêt" et classés comme bosquets lors du deuxième inventaire) qui, ajoutée à la surface précédente, conduisait à un total de 130 007 ha.

Bien que de sources très diverses, les données précédemment énumérées traduisent une progression extrêmement importante de la surface boisée au cours du siècle écoulé (surface 1981 = 2 fois la surface 1878).

Il convient cependant d'interpréter les séries chronologiques ci-dessus avec une certaine prudence car, dans le passé notamment, et pour des raisons diverses, les surfaces forestières n'étaient enregistrées dans le cadastre qu'avec un certain décalage : de ce fait, elles se trouvaient régulièrement sous-estimées.

La comparaison de ces séries chronologiques se heurte enfin à une difficulté supplémentaire résultant des variations, dans le temps, de la définition même de la forêt.

Si l'on met en parallèle les résultats des deux inventaires réalisés en 1963 et 1981, on constate que la surface des formations boisées (forêts de protection et d'agrément comprises) est passée en 18 ans de 128 691 ha à 135 210 ha, soit une progression (en chiffres ronds) de 6 500 ha (valeur à ramener à environ 5 200 ha si, pour rendre les données totalement comparables, on ajoute une surface de l'ordre de 1 300 ha de "cordons" à celle des formations boisées trouvée en 1963).

Ces chiffres sont à rapprocher de ceux relatifs aux surfaces de terrains nus boisées artificiellement depuis le premier inventaire de 1963 et qui ont été évaluées à 6 810 ha (cf. tableau 8).

En s'en tenant aux seules formations boisées de production, l'évolution de leur surface peut se traduire par les résultats suivants :

- 1963 :	126 226 ha	(127 542 ha avec les cordons)
- 1981 :	132 487 ha	
Gain	6 261 ha	(4 945 ha si on prend en compte les "cordons").

D'un inventaire à l'autre, on peut donc situer aux alentours de 5 à 6 000 ha (soit environ 4 %) l'extension de la surface boisée productive du département, étant bien entendu que ce bilan correspond à la résultante "reboisements de terrains nus + colonisation naturelle - pertes de surface forestière, dues notamment à des défrichements".

La surface des landes est, par contre, restée à peu près stationnaire : 17 275 ha (landes nues + landes avec arbres épars) en 1963, contre 17 878 ha en 1981. Il faut noter cependant que, derrière cette apparente stabilité, se cachent des mouvements divers d'un usage à un autre : c'est ainsi qu'entre les deux inventaires, une surface d'environ 4 800 ha est passée de l'usage lande à l'usage forêt de production (dont 3 660 ha reboisés artificiellement - cf. tableau 8), ce qui laisse supposer que, dans le même temps, une surface au moins équivalente de terrains agricoles s'est transformée en landes ou friches.

Toujours durant la même période, ces mêmes terrains agricoles ont vu leur surface globale diminuer d'un peu plus de 30 000 ha, dont 3 400 ha environ sont passés en usage forêt de production, par suite, notamment, du reboisement artificiel de 3 150 ha d'entre eux (cf. tableau 8).

La surface des terrains improductifs s'est, au contraire, élevée de 21 000 ha à 41 770 ha : le très important accroissement de cette surface est un phénomène régulièrement rencontré dans tous les départements inventoriés pour la deuxième fois et est lié au développement ou à la modernisation des infrastructures routières, à l'urbanisation, à la construction de bâtiments de ferme ainsi qu'à l'aménagement de leurs accès, etc..., étant constaté que ces diverses actions interviennent en priorité au détriment de terrains agricoles, mais aussi au détriment de terrains forestiers.

Il est à noter enfin que la surface en usage eaux a progressé d'environ 4 700 ha (soit + 170 %) : outre la création de quelques lacs de barrage, ce phénomène paraît lié pour l'essentiel à la multiplication de petites retenues d'eau établies en domaine agricole ou parfois forestier, comme on a pu le vérifier par l'examen comparatif des couvertures aériennes utilisées lors des deux inventaires.

- Une analyse plus approfondie des surfaces boisées trouvées en 1981 permet de dégager les résultats globaux exposés ci-après.

Examinées selon le régime juridique de la propriété et selon le rôle principal des peuplements, ces surfaces se répartissent ainsi :

Propriétés	Formations boisées de production (ha)	Formations boisées de protection et d'agrément (ha)	TOTAL	Pourcentage de la surface totale %
Propriétés soumises au R.F.	2 472 (1)	-	2 472	1.8
Propriétés particulières	130 015 (2)	2 723	132 738	98.2
TOTAL	132 487	2 723	135 210	100.0

(1) dont 9 ha de boqueteaux

(2) dont 17 196 ha de boqueteaux et 2 850 ha de bosquets.

Ainsi, les terrains boisés soumis au régime forestier, bien qu'appartenant, outre une seule forêt domaniale de 128 ha, à quelque soixante-quatorze forêts départementales, communales, sectionales ou d'établissement public, ne représentent que 1.8 % de la surface boisée totale du département. Rappelons qu'en 1963, les mêmes terrains boisés n'occupaient que 1 335 ha, soit 1 % seulement de l'ensemble des formations boisées de la HAUTE-VIENNE et que ce département était le seul en France ne comportant aucune forêt domaniale.

Si l'on range à part la surface des coupes rases de moins de cinq ans non encore régénérées, soit 770 ha (cf. N.B. du tableau 3), on se trouve finalement en présence de 132 487 ha - 770 ha = 131 717 ha de formations de production effectivement boisées. Seules ces dernières, d'une surface arrondie à 131 720 ha, seront examinées dans la suite de la présente analyse. D'autre part, à l'occasion des comparaisons qui seront effectuées avec les résultats de l'inventaire de 1963, seuls seront pris en compte pour ces derniers ceux afférents aux formations boisées de production (126 226 ha), à l'exclusion des anciens "cordons" qui, en raison de leur caractère marginal, n'avaient donné lieu qu'à des mesures partielles.

Le tableau ci-après indique comment se répartissent, par nature de propriété, les peuplements à feuillus ou conifères prépondérants (il s'agit ici de la composition élémentaire relevée sur une surface de 20 ares autour de chaque unité de sondage, telle qu'elle figure de façon détaillée dans les tableaux 7. Pour les peuplements comportant à la fois de la futaie et du taillis, la composition prise en compte est celle de la futaie).

PROPRIETE	Feuillus		Conifères		TOTAL	
	ha	%	ha	%	ha	%
Soumise au R.F.	420	17	2 030	83	2 450	100
Particulière	106 720	83	22 550	17	129 270	100
TOTAL	107 140	81	24 580	19	131 720	100

On peut noter dans ce tableau les proportions exactement inverses des feuillus et des conifères, selon qu'il s'agit de forêts particulières ou de forêts soumises au régime forestier.

Si dans ces dernières les résineux occupent l'essentiel des surfaces (83 %), il est très loin d'en être de même pour l'ensemble du département où la proportion des résineux n'atteint que 19 % (contre 40 % en CORREZE et 34 % pour la France entière).

Par rapport au précédent inventaire, on peut noter cependant une évolution importante en faveur des conifères. En 1963, en effet, on avait enregistré les résultats globaux (et arrondis) suivants :

PROPRIETE	Feuillus		Conifères		TOTAL	
	ha	%	ha	%	ha	%
Soumise au R.F.	500	38	800	62	1 300	100
Particulière	111 500	89	13 400	11	124 900	100
TOTAL	112 000	89	14 200	11	126 200	100

Analysée du point de vue des structures forestières élémentaires (déterminées à proximité immédiate des points de sondage et dont la répartition à l'intérieur des divers types de peuplement a déjà été précisée au § 4.3 à propos de la description de ces derniers), la surface boisée de production actuelle se répartit ainsi (cf. tableau 9) :

PROPRIETE	Futaie (ha)	Mélange futaie-taillis (ha)	Taillis simple (ha)	TOTAL (ha)
Soumise au R.F.	2 130	180	140	2 450
Particulière	50 870	46 280	32 120	129 270
TOTAL	53 000	46 460	32 260	131 720

Bien que, pour nombre de peuplements présentant une structure forestière parfois confuse, leur classement dans les catégories énumérées dans ce tableau comporte inévitablement une certaine part d'incertitude et d'arbitraire, on peut noter la part presque équivalente des peuplements à structure élémentaire ou ponctuelle de futaie (40 %) et de mélange futaie-taillis (35 %), tandis que ceux tributaires du classement en taillis sont nettement moins représentés (25 %).

En combinant maintenant les deux critères de composition et de structure élémentaires (cf. tableaux 7), il est possible de schématiser ainsi (toutes propriétés confondues) la façon dont se répartissent, en surface relative, les essences prépondérantes entrant dans la composition des futaies et des taillis, en distinguant dans les mélanges de futaie et de taillis les essences relevant de chacune de ces deux structures :

ESSENCES	Futaie %	Mélange futaie-taillis futaie %	Mélange futaie-taillis taillis %	Taillis simple %
Chênes (pédonculé, rouvre, rouge)	65	84	29	34
Hêtre	5	3	-	3
Châtaignier	21	8	48	52
Charme	-	-	7	1
Autres feuillus	9	5	16	10
	100	100	100	100
Surfaces prises en compte	(30 920 ha)	(43 960 ha)	(46 460 ha)	(32 260 ha)
Pins	12	53	-	-
Epicéa commun	23	23	-	-
Douglas	45	20	-	-
Autres conifères	20	4	-	-
	100	100	-	-
Surfaces prises en compte	(22 080 ha)	(2 500 ha)	-	-
Surfaces totales prises en compte	(53 000 ha)	(46 460 ha)	(46 460 ha)	(32 260 ha)

L'examen de ce tableau permet de relever les particularités suivantes :

- Parmi les peuplements de futaie, ceux à base de feuillus restent majoritaires (58 % en surface relative, contre 42 % pour ceux à base de conifères) et sont caractérisés, sur près des 2/3 de leur étendue, par la prépondérance des chênes (chêne pédonculé essentiellement) et, sur 1/5 environ, par celle du châtaignier (vieilles châtaigneraies à fruits, entre autres).

  Les peuplements de futaie à base de conifères sont constitués, pour 68 % de leur surface, par deux essences principales : le douglas (45 %) et l'épicéa commun (23 %) qui restent, comme dans le département voisin de la CORREZE, les deux essences de base en matière de reboisement.

- En ce qui concerne les peuplements présentant une structure élémentaire de mélange futaie-taillis, on peut remarquer qu'ils comprennent, pour 95 % de leur surface, des futaies de feuillus prépondérants à base essentielle de chênes (pédonculé avant tout) et, pour 5 % seulement, des futaies de conifères, surtout formées de pins (pin sylvestre presque en totalité).

- Quant aux taillis (soit simples, soit appartenant aux mélanges futaie-taillis), on notera qu'il s'agit principalement de peuplements à base de châtaignier (52 % et 48 % respectivement, en surface relative, pour les deux catégories de taillis ci-dessus) et de chênes (34 % et 29 % pour ces mêmes catégories).

(N.B : les essences principales figurant dans le tableau précédent seront spécialement examinées plus loin, de même que les taillis).

Une vision plus synthétique de la façon dont se présentent les formations boisées du département a déjà été donnée dans le § 4.3 du présent tome à propos de la description des "Types de peuplement".

Rappelons simplement ici comment ces derniers, qui ont été pris en compte et délimités seulement à l'occasion du deuxième inventaire forestier de la HAUTE-VIENNE, se répartissent du point de vue des surfaces (cf. détail tableau 12) :

TYPES DE PEUPLEMENT	Surfaces (ha)			% de la surface totale
	Propriété soumise	Propriété particulière	TOTAL	
Futaie de feuillus	-	690	690	0.5
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	340	50 250	50 590	38.4
Taillis de châtaignier	80	6 100	6 180	4.7
Taillis d'autres feuillus	50	4 400	4 450	3.4
Boisements morcelés de feuillus	-	33 580	33 580	25.5
Futaie de pins	100	710	810	0.6
Futaie d'autres conifères	1 880	10 550	12 430	9.4
Mélange futaie-taillis avec conifères	-	8 100	8 100	6.2
Boisements morcelés de conifères	-	680	680	0.5
Boisements morcelés de feuillus et conifères	-	14 210	14 210	10.8
TOTAL	2 450	129 270	131 720	100.0

Un regroupement de ces divers types par affinité de composition ou de structure d'ensemble conduit aux résultats condensés suivants (toutes propriétés confondues) :

Types de peuplement regroupés	surface totale (ha)	% de la surface totale
Futaie de feuillus	690	0.5
Mélange futaie (de feuillus ou de conifères) - taillis	58 690	44.6
Taillis	10 630	8.0
Futaie de conifères	13 240	10.1
Boisements morcelés de feuillus et/ou de conifères	48 470	36.8
TOTAL	131 720	100.0

Des discordances peuvent sembler exister entre ce dernier tableau et celui qui, dans les pages précédentes, donne la répartition des surfaces par structures élémentaires : ces discordances tirent leur origine dans le fait qu'en raison de la fréquente hétérogénéité des peuplements, une même structure élémentaire, déterminée aux environs immédiats des points d'inventaire (futaie, par exemple), peut se rencontrer ponctuellement dans tous les types de peuplement qui, eux, sont appréciés sur des surfaces dépassant généralement la dizaine d'hectares.

Des deux tableaux qui précèdent et notamment du dernier, on pourra retenir, dans la perspective des efforts d'amélioration à entreprendre, l'importance :

- des mélanges de futaie et de taillis (58 690 ha) et, à un moindre titre, des taillis simples (10 630 ha),
- des boisements morcelés (48 470 ha),

l'ensemble représentant 117 790 ha, soit 89 % de la surface des forêts de production du département.

- Les superficies dont il a été fait mention jusqu'ici ne tiennent pas compte de celles relatives aux peupleraies qui, en raison de leur trop faible surface (200 ha d'après la statistique agricole de 1980 du Ministère de l'Agriculture) n'ont pas été spécialement inventoriées ; conventionnellement, leur surface (évaluée à environ 185 ha à l'occasion de l'inventaire forestier de 1981) a été réunie à celle des terrains agricoles mentionnés au tableau 2 du tome I.

Il est rappelé que, lors de l'inventaire de 1963, la surface des peupleraies avait été estimée à 214 ha ; aucune évolution sensible ne peut donc être relevée en ce qui concerne ces formations.

- Comme déjà indiqué au début de la présente analyse, l'inventaire de 1981 a conduit à attribuer aux landes et friches une surface totale de 17 878 ha (3.2 % du territoire départemental), soit seulement 600 ha environ de moins qu'en 1963 et cela malgré d'assez importants mouvements qui se sont produits dans le sens landes-forêt et, corrélativement, dans le sens agricole-lande.

On notera (cf. tableau 4.1) que pour un peu plus de 50 % de leur surface (9 610 ha) les landes actuelles ont été classées dans le type "inculte" (il s'agit de terrains délaissés par la culture et encore situés dans un environnement agricole), alors que les landes rencontrées sous forme de vides de moins de 4 ha au sein de boisements existants s'étendent sur 4 610 ha et que les "grandes landes" (de plus de 4 ha) n'occupent que 3 660 ha.

- Toujours dans la rubrique "Surfaces",on peut préciser que depuis le premier inventaire de 1963 (cf. tableau 8) les opérations de reboisement (introduction de nouvelles essences dans des terrains anciennement boisés) ont porté sur 9 150 ha, tandis que les opérations de boisement de terrains nus ont été réalisées sur 6 810 ha (à savoir 3 660 ha de landes et friches et 3 150 ha de terrains agricoles).

Par contre, les défrichements de surfaces primitivement boisées réalisés entre les prises de vues et les travaux d'échantillonnage au sol (soit, en se basant sur les dates moyennes séparant ces deux types d'opérations, entre Août 1978 et Mai 1981) ont été estimés à 810 ha, dont 610 ha transformés en terrains agricoles et 200 ha en terrains improductifs ; portant seulement sur une surface annuelle moyenne de l'ordre de 250 à 300 ha, ces défrichements se situent, actuellement au moins, dans des limites fort modestes.

3 - VOLUMES - ACCROISSEMENTS - PRODUCTION

Dans la description des "Types de peuplement" faisant l'objet du § 4.3 du présent tome, figurent déjà les données d'ensemble relatives aux volumes inventoriés dans chaque type, ainsi qu'aux productions correspondantes.

Le tableau ci-après, dérivé des tableaux 10 et 11 de ce même tome, résume les principaux résultats globaux du dernier inventaire, à savoir :

- volumes des bois sur pied (par propriété et par groupe-essence)
- accroissement courant de ces volumes (moyenne des années 1976-1980)
- productions brutes (somme de l'accroissement courant et du recrutement annuel).

Il converne l'ensemble des formations boisées de production (coupes rases - 770 ha - exclues), soit :

. forêts soumises au régime forestier	:	2 450 ha
. forêts particulières	:	129 270 ha
Total	:	131 720 ha

Formations boisées de production	Feuillus		Conifères	Toutes essences	
	Tous	dont brins de taillis		Total	m3/ha
A) VOLUME (milliers de m3)					
Propriétés soumises	55.7	25.7	121.7	177.4	72.4
Propriétés privées	14 255.9	6 128.2	2 594.6	16 850.5	130.4
Ensemble	14 311.6	6 153.9	2 716.3	17 027.9	129.3
B) ACCROISSEMENT (m3/an)					
Propriétés soumises	2 750	1 500	12 200	14 950	6.10
Propriétés privées	563 300	319 050	212 250	775 550	5.99
Ensemble	566 050	320 550	224 450	790 500	6.00
C) PRODUCTION BRUTE (m3/an)					
Propriétés soumises	3 000	1 750	14 050	17 050	6.96
Propriétés privées	610 350	363 400	227 250	837 600	6.48
Ensemble	613 350	365 150	241 300	854 650	6.49

On peut compléter ces résultats en indiquant que le volume annuel des arbres morts a été évalué à 26 200 m3 pour les feuillus et à 1 050 m3 pour les conifères, soit un total de 27 250 m3 (0.2 m3/ha/an) ; ainsi, la production nette annuelle (soit production brute - mortalité) des feuillus se trouverait ramenée à 587 150 m3 et celle des conifères à 240 250 m3, soit un total de 827 400 m3 (6.28 m3/ha/an au lieu de 6.49 dans le tableau ci-dessus).

Par ailleurs, le volume moyen annuel des chablis de moins de cinq ans inventoriés sur les unités de sondage a été trouvé égal à 3 100 m3 (feuillus seulement) ; une partie de ces chablis est appelée à être abandonnée en forêt et viendra s'ajouter à la perte annuelle par mortalité naturelle précédemment indiquée, ce qui aura pour effet d'entraîner encore une petite diminution (difficile évidemment à préciser) de la production nette.

L'examen du tableau précédent permet de relever notamment les points suivants :

- le volume moyen à l'ha (129.3 m3) est sensiblement supérieur à celui de l'ensemble des départements métropolitains (119 m3), tandis que la production brute annuelle à l'ha se situe à un niveau nettement plus élevé (6.49 m3 contre 4.4 m3, soit + 47.5 %), cette situation tenant principalement à l'importance qu'ont dans le département les taillis et, surtout, les taillis de châtaignier ;

- le volume moyen à l'ha est nettement moindre en forêt soumise qu'en forêt privée, mais ceci résulte du fait que les forêts soumises sont en grande partie constituées de peuplements de conifères de création récente : la production brute de ces derniers reste cependant très élevée (6.96 m3/ha/an), supérieure même à la moyenne de l'ensemble du département.

- le volume des feuillus, qui correspond à l'essentiel (84 %) du volume sur pied toutes essences confondues, est composé pour 43 % de brins de taillis et la production brute de ces derniers représente 60 % de celle de l'ensemble des feuillus. Comme déjà indiqué plus haut, ce résultat est à rapprocher de l'importance qu'ont les taillis de châtaignier ;

- bien que les conifères ne soient prépondérants (sur le plan de la composition élémentaire) que sur 19 % de la surface boisée, et que leur volume actuel ne représente que 16 % du volume total des peuplements, leur production brute annuelle se situe à 28 % de celle de l'ensemble de toutes les essences réunies.

Dans le but de mesurer l'évolution globale des peuplements entre les deux inventaires, le tableau ci-après rappelle les résultats principaux obtenus lors de l'inventaire de 1963. Ces derniers se rapportent à une surface boisée de 126 226 ha, ne comprenant pas les anciens "cordons" (1 316 ha, sur lesquels avait été inventorié un volume de 208 000 m3), et répartie ainsi :

- forêts soumises : 1 335 ha
- forêts privées : 124 891 ha

Formations boisées de production	Feuillus		Conifères	Toutes essences	
	tous	dont brins de taillis		Total	m3/ha
A) VOLUME (milliers de m3)					
Propriétés soumises	33.4	-	26.8	60.2	45.1
Propriétés privées	7 919.8	-	985.6	8 905.4	71.3
Ensemble	7 953.2	2 529.7	1 012.4	8 965.6	71.0
B) ACCROISSEMENT (m3/an)					
Propriétés soumises	1 700	-	1 300	3 000	2.25
Propriétés privées	356 400	-	50 300	406 700	3.26
Ensemble	358 100	157 700	51 600	409 700	3.25

L'examen comparatif des deux tableaux qui précèdent montre que de 1963 à 1981 la situation forestière de la HAUTE-VIENNE a subi des modifications spectaculaires, se traduisant globalement par une augmentation du capital sur pied de 90 % et par un gain d'accroissement annuel de 93 %.

En ce qui concerne les feuillus et malgré un léger recul de la surface qu'ils occupent à l'état prépondérant (107 140 ha, contre 112 000 ha lors du premier inventaire, soit - 4 %), on peut noter une augmentation du volume sur pied de 6 358 400 m3, soit de 80 %. Parallèlement, leur accroissement courant a progressé de 207 950 m3, soit de 58 %. Ici encore, il convient d'insister sur la part très importante prise dans ces résultats par les brins de taillis qui représentent 43 % du volume global des feuillus et interviennent pour 57 % dans l'accroissement courant de ces derniers. On peut noter, de surcroît, que, d'un inventaire à l'autre, le volume des taillis a augmenté de 143 % et leur accroissement de 103 %.

En ce qui concerne les conifères, actuellement prépondérants sur 24 580 ha (contre 14 200 ha lors du premier inventaire, soit + 73 %), on relève des changements encore plus importants : leur volume sur pied s'est en effet accru de 1 703 900 m3 (soit + 168 %), tandis que leur accroissement annuel a augmenté de 172 850 m3 (soit + 335 %). S'agissant pour une très grande part de peuplements artificiels jeunes (dont certains n'étaient pas recensables lors du premier inventaire ou ont été créés postérieurement à ce dernier) et qui se trouvent maintenant en période de très forte croissance, de tels résultats ne sont point surprenants.

Pour l'ensemble des peuplements de la HAUTE-VIENNE (c'est-à-dire feuillus et conifères réunis), le volume moyen à l'ha est passé, entre 1963 et 1981, de 71 m3 à 129.3 m3 (gain de 82 %) et l'accroissement annuel à l'ha de 3.25 m3 à 6 m3 (gain de 85 %).

Le tableau ci-après montre, pour les principaux groupes d'essences (ou essences) trouvés dans le département de la HAUTE-VIENNE, l'évolution des volumes et des accroissements constatée entre les deux inventaires.

Groupe d'essences ou essence	VOLUME			ACCROISSEMENT		
	1963 (1000m3)	1981 (1000m3)	Evolution 63-81 (%)	1963 (1000m3)	1981 (1000m3)	Evolution 63-81 (%)
Chênes (1)	3 908	6 800.1	+ 74	155.6	211.0	+ 36
Châtaignier	2 842	4 689.8	+ 65	121.9	223.3	+ 83
Autres feuillus (2)	1 204	2 821.7	+ 134	80.6	131.8	+ 64
Conifères (3)	1 012	2 716.3	+ 168	51.6	224.4	+ 335
	8 966	17 027.9	+ 90	409.7	790.5	+ 93

(1) : chêne pédonculé principalement - chênes rouvre et rouge

(2) : principalement bouleau, puis hêtre, charme, ...

(3) : notamment douglas, épicéa commun, pin sylvestre.

Ce tableau montre que, sans atteindre évidemment le degré d'évolution spectaculaire qui caractérise les conifères, les divers feuillus ou groupes de feuillus de la HAUTE-VIENNE ont tous enregistré une augmentation, souvent très importante, de leur volume sur pied et de leur accroissement courant : on verra plus loin que ce phénomène est lié, pour une très large part, à l'abandon de l'exploitation des taillis depuis la dernière guerre.

- Il a été indiqué précédemment, à la suite du tableau résumant les principaux résultats globaux du dernier inventaire, que les productions nettes annuelles moyennes (pertes dues aux chablis inexploités non comprises) s'établissent ainsi pour la période 1976-1980 :

Feuillus : 587 150 m3 - Conifères : 240 250 m3
formant un total de 827 400 m3, soit 6.28 m3/ha/an.

D'après les enquêtes annuelles des "branches exploitation forestière et scieries", réalisées par le Service Régional d'Aménagement Forestier de la région LIMOUSIN, la récolte annuelle moyenne 1976-1980 (peupliers non compris) aurait atteint les valeurs suivantes, exprimées en volume sur écorce :

	Feuillus (m3)	Conifères (m3)
Bois d'oeuvre	115 680	39 000
Bois d'industrie et bois de feu commercialisé	156 600	11 400
	272 280	51 300
	323 580	

N.B. 1 : Pour l'établissement de ce tableau, il a été appliqué un coefficient d'écorce de 15 % aux volumes des conifères habituellement exprimés en m3 sous écorce dans les enquêtes annuelles du SRAF.

N.B. 2 : Il est précisé que ne figurent pas dans les données ci-dessus les volumes auto-consommés, sous forme de bois de feu notamment dont l'exploitation est manifestement en cours de forte extension.

Le rapprochement des productions nettes évaluées par l'inventaire et des résultats obtenus, pour la même période, par les enquêtes de branches menées par le S.R.A.F. montre que, pendant les cinq années 1976 à 1980, il a été commercialisé 46 % de la production nette des feuillus et 21 % de celle des conifères. Il convient cependant de préciser que ces résultats doivent être examinés avec quelque précaution pour les raisons suivantes :

- la production nette évaluée par l'inventaire est une production biologique obtenue par des arbres sur pied ;
- les volumes commercialisés sont, par contre, des volumes façonnés, après élimination des défauts et des pertes dues à l'abattage. Ils ne représentent donc qu'une partie des volumes réellement coupés, lesquels comprennent, en outre, les volumes autoconsommés (en chauffage notamment) qui ne sont pas appréhendés par l'enquête sus-visée.

Dès lors, les pourcentages précédemment indiqués méritent d'être sensiblement relevés, mais il faut bien admettre cependant que les ressources forestières de la HAUTE-VIENNE connaissent actuellement une phase d'importante capitalisation.

Pour les feuillus, cette situation tient pour une large part aux phénomènes de vieillissement de taillis comme on le verra plus loin. Pour les conifères, le taux très important de non-récolte constaté est lié à l'existence d'une forte proportion de peuplements artificiels de création récente, donc non encore exploitables, mais aussi par le fait que, parmi les plus âgés, nombre d'entre eux restent trop souvent sans éclaircies.

Les conditions de mobilisation des ressources forestières de la HAUTE-VIENNE sont, pour une très large part, fonction des conditions d'exploitation des bois. A ce sujet, les données des tableaux 15 permettent un classement des peuplements en trois catégories par exemple (même classement que celui figurant dans la publication CORREZE), à savoir :

. 1ère catégorie : - pas de création de nouvelles infrastructures de débardage
- moins de 200 m de débardage, toutes pentes
- de 200 m à 500 m de débardage, pente inférieure à 30 %

. 2ème catégorie : - pas de création de nouvelles infrastructures de débardage
- de 200 à 500 m de débardage, pente supérieure à 30 %
- plus de 500 m de débardage, toutes pentes

. 3ème catégorie : - création de nouvelles infrastructures de débardage nécessaire - Toutes distances.

Les résultats de ce classement sont résumés dans le tableau ci-après :

	Propriétés soumises		Propriétés privées	
	Surface en %	Volume en %	Surface en %	Volume en %
1ère catégorie	44	46	72	74
2ème catégorie	56	54	27	25
3ème catégorie	ε	ε	1	1

Toujours à partir des tableaux 15, on peut établir le tableau suivant qui indique la répartition, par type de peuplement et toutes propriétés confondues, des volumes sur pied en fonction des trois catégories de condition d'exploitation des bois définies ci-avant, étant entendu que les pourcentages indiqués sont relatifs au total de chaque type.

TYPES DE PEUPLEMENT	1ère catégorie %	2ème catégorie %	3ème catégorie %
Futaie de feuillus	72	28	0
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	68	30	2
Taillis de châtaignier	53	47	0
Taillis d'autres feuillus	52	48	0
Boisements morcelés de feuillus	84	16	0
Futaie de pins	79	21	0
Futaie d'autres conifères	55	45	0
Mélange futaie-taillis avec conifères	84	16	0
Boisements morcelés de conifères	84	16	0
Boisements morcelés de feuillus et conifères	88	12	0

(On notera que les données relatives aux conditions d'exploitation des bois n'avaient pas été prises en compte lors du premier inventaire).

- Outre l'inventaire des formations boisées de production, il a été procédé à l'inventaire des formations arborées (arbres épars, haies et alignements) de la HAUTE-VIENNE. Les résultats globaux relatifs à ces formations (cf. tableaux 18-19-20) qui, à l'exception de quelque 68 000 m3 de conifères trouvés parmi ces dernières, sont constituées de feuillus, figurent dans le tableau ci-après :

Formations arborées	Arbres de forme futaie (m3)	Arbres têtards, d'émonde ou brins de taillis (m3)
Arbres épars (dans landes ou terrains agricoles)	280 300 (dont 162 900 de chênes pédonculé et rouvre)	201 200
Haies boisées (19 781 Km)	1 351 300 (dont 1 108 000 de chêne pédonculé)	1 225 800 (dont 846 800 de chênes pédonculé et rouvre)
Alignements (228 Km)	44 300 (dont 19 700 de chêne pédonculé et 10 700 de peupliers cultivés)	3 400
TOTAUX	1 675 900	1 430 400
	3 106 300	

Ainsi, l'ensemble des formations arborées de production de la HAUTE-VIENNE représente un volume total de 3 106 300 m3, soit un peu plus de 18 % du volume trouvé dans les formations boisées de production. Il faut noter la part énorme qui revient dans ce volume aux arbres de haies boisées (2 577 100 m3, dont 1 954 800 m3 de chênes pédonculé et, accessoirement, rouvre), lesquelles sont un des éléments caractéristiques des paysages bocagers de la Châtaigneraie limousine et de la Basse-Marche.

Il est rappelé enfin qu'en raison de leur trop faible surface (de l'ordre de 200 ha), il n'a pas été procédé à un inventaire spécial des peupleraies de la HAUTE-VIENNE.

4 - LES PRINCIPALES ESSENCES

4.1 - LES FEUILLUS

- LES CHENES PEDONCULE ET ROUVRE

Tant par la surface qu'elles occupent que par le volume qu'elles représentent, ces deux essences dominent largement toutes les autres dans le département : on les rencontre en effet à l'état prépondérant sur 67 520 ha, soit sur 51 % de la surface boisée productive et sur 63 % de celle qu'occupent les feuillus.

Dans le groupe qu'elles représentent, le chêne pédonculé occupe de très loin la première place : 95 % environ, aussi bien en surface qu'en volume.

Si l'on prend en compte la structure forestière élémentaire déterminée à proximité immédiate des unités de sondage, la surface précitée se ventile ainsi :

- Futaie	19 850 ha	Total : 67 520 ha
- Mélange futaie-taillis *	37 030 ha	
- Taillis	10 640 ha	

(* : chênes prépondérants dans la futaie)

La répartition des chênes pédonculé et rouvre dans les divers types de peuplement où ces essences ont été rencontrées est la suivante :

TYPE DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle les chênes pédonculé et rouvre sont prépondérants		
	ha	% surface du type	% surface chênes pédonculé et rouvre prépondérants
Futaie de feuillus	580	84	1
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	30 280	60	45
Taillis de châtaignier	610	10	1
Taillis d'autres feuillus	2 380	53	3
Boisements morcelés de feuillus	24 150	72	36
Mélange futaie-taillis avec conifères	3 270	40	5
Boisements morcelés de conifères	120	18	-
Boisements morcelés de feuillus et conifères	6 130	43	9
TOTAUX	67 520	57	100

(N.B. : Il y a lieu de noter que les divergences pouvant apparaître entre les résultats tirés de la classification en structure forestière élémentaire ou ponctuelle et ceux qui se rapportent à la classification en types de peuplement, laquelle fait appel au contraire à une structure d'ensemble déterminée sur une surface de plusieurs hectares, résultent de l'hétérogénéité et du morcellement très importants d'une grande partie des formations boisées).

Sur le plan géographique, la répartition des deux chênes examinés s'effectue ainsi :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle les chênes pédonculés et rouvre sont prépondérants		
	ha	% surface boisée de la région	% surface chêne pédonculé et rouvre prépondérants
Basse-Marche	10 750	75	16
Châtaigneraie limousine	42 770	52	63
Plateau limousin 1	12 890	39	19
Plateau de Millevaches	1 110	26	2
TOTAUX	67 520	51	100

Assez modestement représentés sur le Plateau de Millevaches, nettement plus abondants sur le plateau limousin 1, ce n'est cependant que dans la Châtaigneraie limousine et la Basse-Marche que les chênes prédonculé et rouvre sont majoritaires dans la composition des peuplements.

Le volume total sur pied des chênes pédonculé et rouvre a été estimé à 6 584 800 m3 (soit 46 % du volume total feuillu du département) et la production annuelle brute à 211 750 m3 (soit 34.5 % seulement de la production feuillue).

Dans ces volumes, les brins de taillis représentent respectivement 1 585 100 m3 et 80 900 m3.

Lors de l'inventaire de 1963, le volume et l'accroissement annuel de l'ensemble de tous les chênes (pédonculé, rouvre et chêne rouge d'Amérique) avaient été trouvés respectivement égaux à 3 907 500 m3 et 155 600 m3.

En 1981, ces mêmes trois espèces regroupées accusent un volume total de 6 800 100 m3 (dont chêne rouge d'Amérique 215 300 m3) et un accroissement annuel de 210 950 m3 (dont chêne rouge d'Amérique 10 000 m3).

D'un inventaire à l'autre, le volume et l'accroissement annuel de l'ensemble de tous les chênes ont donc progressé respectivement de 74 % et 36 %.

Outre le vieillissement des taillis dont il sera question plus loin et qui a entraîné une capitalisation importante du matériel ligneux qu'ils représentent, la très forte augmentation de volume qu'ont enregistrée les chênes a également porté sur les tiges de futaie, comme le montre le graphique ci-après.

Ce dernier révèle, en effet, qu'à l'exception des tiges de très petite dimension (catégories 10 et 15), le nombre des tiges de futaie de chênes pédonculé et rouvre a augmenté de façon importante dans toutes les catégories de diamètre, même dans les vieux bois (catégories 40 et plus). Il apparaît donc qu'entre les deux inventaires, les ressources en chêne du département de la HAUTE-VIENNE ont fortement progressé, y compris en ce qui concerne les tiges de futaie de qualité bois d'oeuvre.

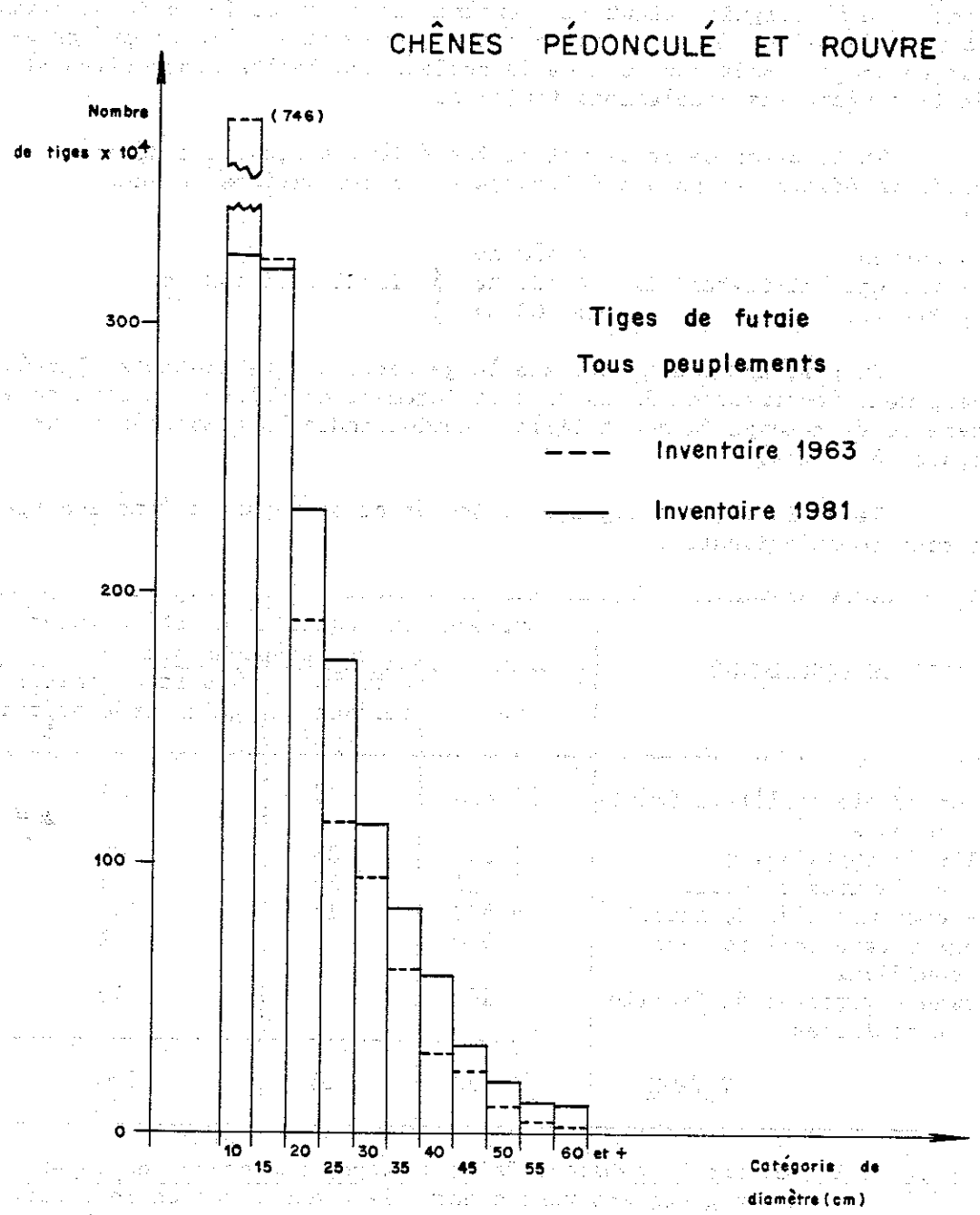

N.B. : Outre les chênes pédonculé et rouvre, il y a lieu de noter l'existence de chêne rouge d'Amérique, trouvé prépondérant sur une surface de 780 ha, ventilé ainsi en structure élémentaire : futaie 380 ha, taillis 400 ha.

- LE CHATAIGNIER

Aussi bien par la surface qu'il occupe que par le volume total qu'il représente, le châtaignier tient la deuxième place, après les chênes, parmi les essences feuillues du département : on le rencontre à l'état prépondérant sur 26 530 ha, soit sur 20 % de la surface des forêts productives et 25 % de la surface des peuplements feuillus.

En fonction de la structure forestière élémentaire déterminée aux abords immédiats des points d'inventaire, cette surface se ventile ainsi :

- Futaie	6 510 ha	Total : 26 530 ha
- Mélange futaie-taillis	3 320 ha	
- Taillis	16 700 ha	

On peut noter que, pour une large part, les peuplements classés ponctuellement (abstraction faite de tout jugement de valeur) en structure de futaie ou de mélange futaie-taillis correspondent à d'anciennes châtaigneraies à fruits.

La surface à châtaignier prépondérant se répartit dans les types de peuplement suivants :

TYPE DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle le châtaignier est prépondérant		
	ha	% de la surface du type	% surface châtaignier prépondérant
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	11 870	23	45
Taillis de châtaignier	5 110	83	20
Taillis d'autres feuillus	1 420	32	5
Boisements morcelés de feuillus	4 580	14	17
Mélange futaie-taillis avec conifères	370	5	1
Boisements morcelés de feuillus et conifères	3 180	22	12
TOTAUX	26 530	23	100

(N.B. : Ici encore la remarque faite à propos des chênes au sujet de divergences apparentes entre la classification en structure élémentaire et en types de peuplement reste entièrement valable).

Sur le plan géographique, le châtaignier (dont il y a lieu de noter l'absence, au moins à l'état prépondérant, sur le Plateau de Millevaches) se répartit ainsi :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle le châtaignier est prépondérant		
	ha	% surface boisée de la région	% châtaignier prépondérant
Basse-Marche	1 240	9	5
Châtaigneraie limousine	19 630	24	74
Plateau limousin 1	5 660	17	21
TOTAUX	26 530	21	100

Les résultats globaux relatifs aux volume , accroissement, production du châtaignier en 1981 sont résumés dans le tableau ci-après. Afin de mesurer l'évolution de cette essence entre les deux inventaires, ce tableau a été complété par les données de même nature trouvées en 1963.

Essence châtaignier	1963 (m3)	1981 (m3)
- Volume sur pied (dont taillis)	2 841 500 (1 302 000)	4 689 800 (1) (3 076 500)
- Accroissement annuel (dont taillis)	121 900 (76 700)	223 300 (171 100)
- Production brute (dont taillis)	non évaluée	245 550 (2) (193 050)

(1) : soit 32.8 % du volume feuillu du département

(2) : soit 40.0 % de la production feuillue.

Ces résultats montrent que, d'un inventaire à l'autre, les peuplements de châtaignier ont subi une évolution extrêmement importante, se traduisant par une augmentation :

- du volume sur pied de 65 %
- de l'accroissement annuel de 83 %.

On notera toutefois que dans ce bilan la part essentielle revient aux brins de taillis qui constituent à eux seuls 66 % du volume sur pied du châtaignier et qui participent pour 79 % à la production totale de cette essence.

- LE HETRE

Bien que faiblement représenté dans la HAUTE-VIENNE, une place à part est réservée au hêtre dans la présente étude, par souci d'homogénéité avec l'analyse des résultats obtenus dans les départements voisins de la CORREZE et de la CREUSE, où l'essence en cause revêt une beaucoup plus grande importance.

En HAUTE-VIENNE, le hêtre n'occupe à l'état prépondérant qu'une surface de 3 920 ha, soit environ 3 % de la surface des forêts productives et près de 4 % de celle des feuillus. Parmi ces derniers, il vient en quatrième rang pour la surface après le groupe des chênes pédonculé et rouvre, le châtaignier et le bouleau qui sera examiné plus loin avec les "autres feuillus".

En fonction de la structure forestière élémentaire déterminée au voisinage immédiat des points d'inventaire, la surface précitée se ventile ainsi :

- Futaie 1 460 ha
- Mélange futaie-taillis 1 520 ha
- Taillis 940 ha

} Total : 3 920 ha

Pour sa presque totalité (3 890 ha), la surface à hêtre prépondérant se répartit dans les types de peuplement ci-après :

TYPE DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle le hêtre est prépondérant		
	ha	% surface du type	% surface hêtre prépondérant
Futaie de feuillus	110	16	3
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	2 620	5	67
Taillis d'autres feuillus	190	4	5
Boisements morcelés de feuillus	640	2	17
Mélange futaie-taillis avec conifères	330	4	8
TOTAUX	3 890	4	100

Sur le plan géographique, l'ensemble de peuplements à hêtre prépondérant se situe dans les régions forestières suivantes :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle le hêtre est prépondérant		
	ha	% surface boisée de la région	% surface hêtre prépondérant
Châtaigneraie limousine	1 890	2	48
Plateau limousin 1	1 670	5	43
Plateau de Millevaches	360	9	9
TOTAUX	3 920	3	100

Le volume sur pied du hêtre a été estimé en 1981 à 691 300 m3 (soit près de 5 % du volume feuillu total du département) et la production brute annuelle à 31 300 m3 (soit 5 % de la production feuillue).

Dans ces volumes, les brins de taillis interviennent respectivement pour 202 200 m3 et 12 150 m3.

Lors de l'inventaire de 1963, le volume et l'accroissement annuel du hêtre avaient été trouvés respectivement égaux à 306 100 m3 et 12 700 m3 (contre 30 100 m3 pour l'accroissement annuel en 1981) ; ainsi, entre les deux inventaires, le volume sur pied du hêtre a progressé de 126 % et l'accroissement annuel de 137 %.

En ce qui concerne les tiges de futaie et comme le montre le graphique ci-après, l'enrichissement ainsi constaté a affecté toutes les catégories de diamètre, à l'exception toutefois des tiges de petite dimension (catégorie 10) qui ont fortement diminué.

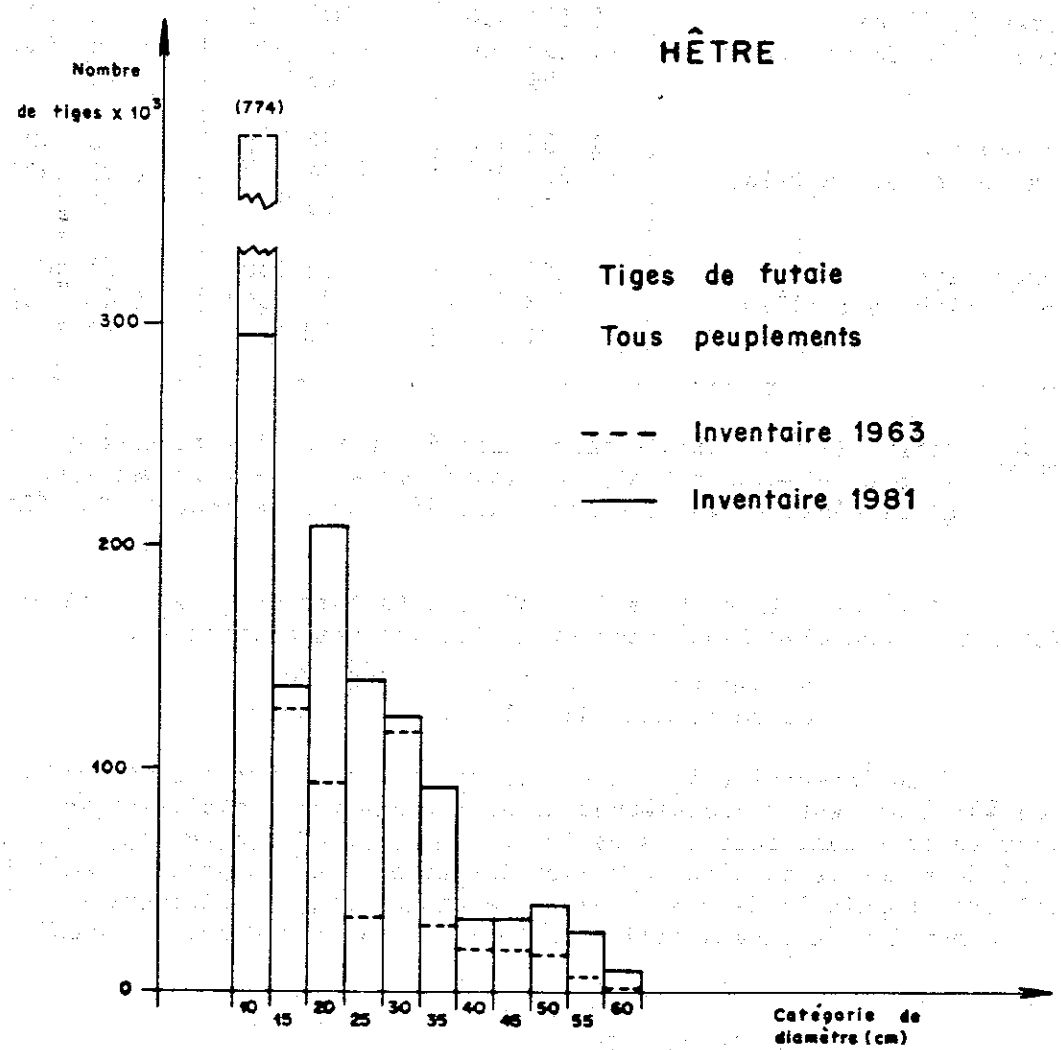

Remarque : En raison de l'importance fort réduite du hêtre dans le département, les résultats concernant cette essence ont été calculés à partir d'un faible nombre d'unités sondage. De ce fait, ils comportent d'assez fortes erreurs d'échantillonnage et ne doivent donc être considérés que comme des ordres de grandeur, surtout lorsqu'ils ont été ventilés dans plusieurs catégories, comme dans le graphique précédent.

- LES AUTRES FEUILLUS

Bien que le plus souvent présents à l'état accessoire dans les peuplements, les feuillus autres que chênes, châtaignier et hêtre se rencontrent néanmoins à l'état prépondérant sur 8 390 ha, soit sur 6 % de la surface des forêts productives et 8 % de celle qu'occupent les feuillus.

Une essence domine toutes les autres : le bouleau, prépondérant sur 6 320 ha (75 %). Très loin derrière viennent le charme, le tremble, l'aune, les saules, le frêne, le robinier, le merisier.

L'inventaire de 1981 a conduit a attribuer aux "autres feuillus" les valeurs résumées dans le tableau ci-après :

	Volume sur pied (m3)	Accroissement annuel (m3)	Production annuelle brute (m3)
- Autres feuillus (dont brins de taillis)	2 130 400 (1 252 600) 59 %	101 700 (63 800) 63 %	113 450 (74 300) 65 %
- Bouleau seul (dont brins de taillis)	1 152 100 (606 900) 53 %	54 100 (31 600) 58 %	58 000 (35 100) 61 %
- Charme seul (dont brins de taillis)	301 600 (273 700) 91 %	13 050 (12 050) 92 %	15 400 (14 050) 91 %

(N.B. : Malgré la très faible importance du charme, les résultats relatifs à cette essence ont été mentionnés dans ce tableau par souci d'homogénéité avec les résultats déjà publiés pour la CORREZE).

Lors de l'inventaire de 1963, les "autres feuillus" (selon même définition que ci-dessus) accusaient les valeurs suivantes :

- volume total sur pied : 898 100 m3
- accroissement annuel : 67 900 m3.

D'un inventaire à l'autre, le volume des "autres feuillus" a augmenté de 137 % et leur accroissement de 50 % ; une telle évolution résulte notamment du fait que, pour près de 60 %, le volume des autres feuillus est constitué de brins de taillis dont l'exploitation s'est progressivement beaucoup ralentie depuis le dernier inventaire et qui ont certainement franchi en masse la dimension de recensabilité durant ces dix-huit dernières années.

- LES TAILLIS

Examinés sous l'angle de la structure forestière élémentaire, les taillis occupent en HAUTE-VIENNE les surfaces suivantes (cf. Tableaux 7 et 9) :

- Taillis simples	32 260 ha
- Taillis de mélanges futaie-taillis	46 460 ha
	78 720 ha

On rencontre donc des taillis, soit simples, soit associés à des arbres de futaie, sur 60 % de la surface des forêts productives et sur 73 % des peuplements feuillus.

Ces divers taillis renferment un volume global de 5 906 300 m3 (dont 2 785 800 m3 de châtaignier), soit 41 % du volume total des feuillus du département.

Leur accroissement annuel a été évalué à 295 600 m3 (dont 147 400 m3 pour le châtaignier), soit 52 % de celui de l'ensemble des feuillus.

Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des divers taillis de la HAUTE-VIENNE :

	Taillis simples		Taillis de mélange futaie-taillis	
		(dont châtaignier)		(dont châtaignier)
SURFACES (ha)				
. - de 30 ans	19 450 soit 60 %	(10 850) soit 65 %	25 290 soit 54 %	(11 380) soit 51 %
. 30 ans et +	12 810	(5 850)	21 170	(10 820)
. tous âges	32 260	(16 700)	46 460	(22 200)
VOLUMES à l'ha (m3)				
. - de 30 ans	46.3		45.2	
. 30 ans et +	132.3		102.3	
. tous âges	80.5		71.3	
ACCROISSEMENTS à l'ha (m3)				
. - de 30 ans	2.91		2.74	
. + de 30 ans	6.22		4.25	
. tous âges	4.23		3.43	

Ce tableau révèle que les taillis âgés de 30 ans et plus s'étendent sur près de 40 % de la surface occupée par les taillis simples et sur 46 % de celle occupée par les taillis de mélanges futaie-taillis. Des pourcentages d'ordre comparable (35 % et 49 % respectivement) se retrouvent également pour les taillis à châtaignier prépondérant dont l'étendue totale a été évaluée à 38 900 ha (cf. valeurs entre parenthèses du tableau précédent).

Ainsi, la HAUTE-VIENNE n'a pas échappé au phénomène de désaffection et de vieillissement qu'ont connu la plupart des taillis en France, au moins jusqu'à ces toutes dernières années.

L'illustration de ce phénomène est apportée par les graphiques suivants qui traduisent, en % de leur surface totale, la répartition des taillis par classe d'âge, d'une part, pour l'ensemble des taillis sans distinction d'essence, d'autre part, pour les seuls taillis de châtaignier prépondérant.

TAILLIS SIMPLES ET TAILLIS DE MÉLANGES FUTAIE-TAILLIS

SURFACES RELATIVES PAR CLASSE D'ÂGE

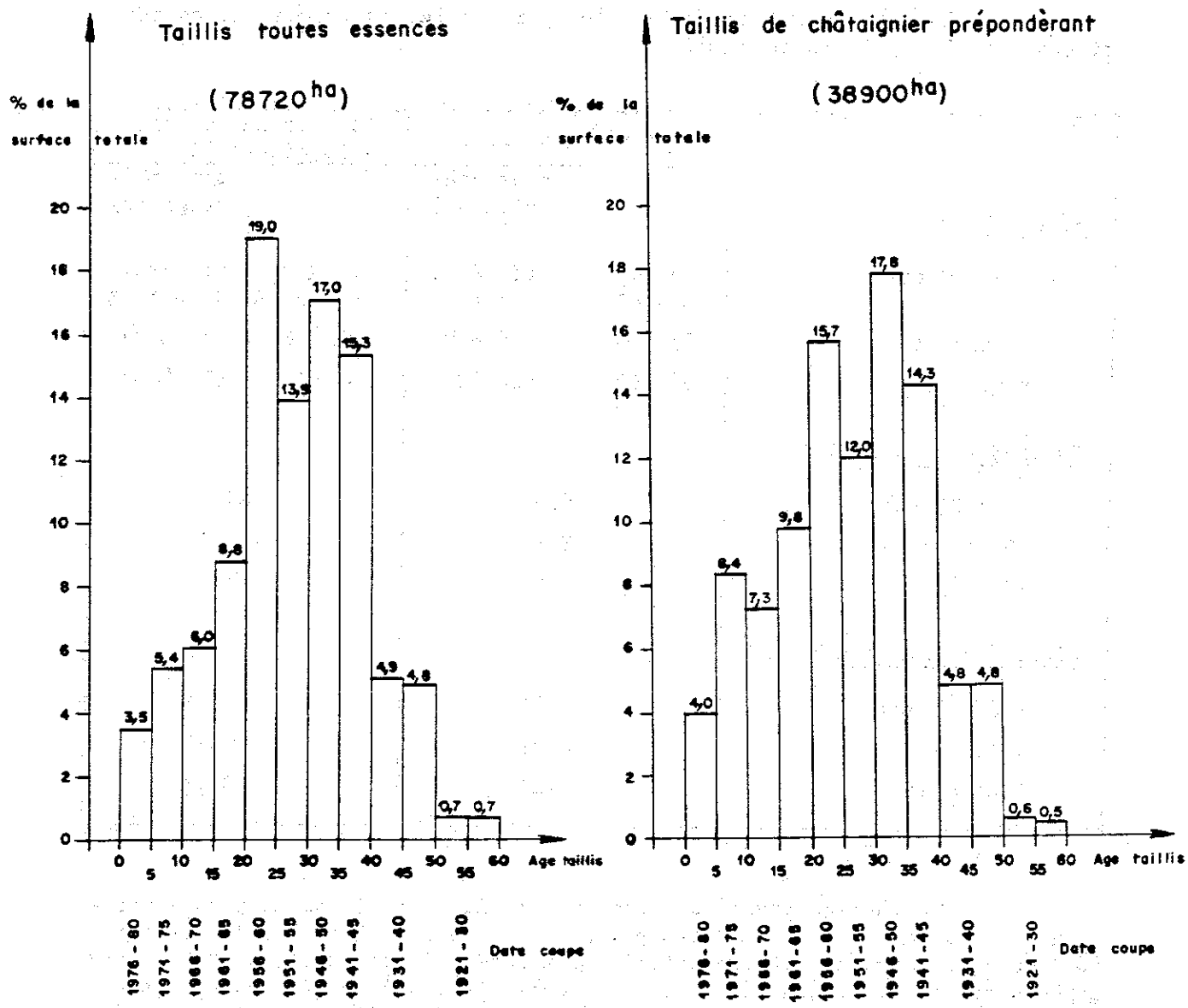

Ces graphiques conduisent aux remarques suivantes :

- les taillis très âgés (plus de 50 ans) n'occupent qu'une place modeste (moins de 1.5 %) ;

- par contre, après une phase d'exploitation élevée jusque vers 1960, les taillis ont été progressivement délaissés (ce phénomène étant moins marqué cependant pour les taillis de châtaignier) et ne sont plus exploités maintenant qu'à une cadence annuelle de l'ordre de 1 % de leur surface (9 % de la surface en dix ans pour les taillis toutes essences, un peu plus de 12 % durant le même laps de temps pour les taillis de châtaignier).

Ainsi s'explique, pour une large part, l'enrichissement important des peuplements feuillus constaté entre les deux inventaires ainsi que l'écart, précédemment indiqué, entre le volume commercialisé et la production biologique des feuillus dans le département.

4.2 - LES CONIFERES

- LE PIN SYLVESTRE

Examiné sur le plan de la composition élémentaire déterminée aux abords immédiats des unités de sondage, le pin sylvestre se rencontre à l'état pur ou prépondérant sur une surface de 3 430 ha, soit sur près de 3 % de la surface des forêts productives et sur 14 % de celle occupée par les conifères. Parmi ces derniers, il n'occupe, en étendue du moins, que la troisième place, après l'épicéa commun et loin derrière le douglas.

Il aurait sensiblement régressé par rapport au premier inventaire, qui lui avait assigné une surface de l'ordre de 4 400 ha.

En fonction de la structure forestière ponctuelle analysée au voisinage des points d'échantillonnage, la surface actuellement occupée par le pin sylvestre se répartit ainsi :

- Futaie 2 210 ha
- Mélange futaie-taillis 1 220 ha

} Total : 3 430 ha

Ainsi que le montre le tableau suivant, le pin sylvestre est dispersé dans la plupart des types de peuplement, ce qui ne fait que confirmer la fréquente hétérogénéité de ces derniers :

TYPE DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle le pin sylvestre est prépondérant		
	ha	% surface du type	% surface pin sylvestre prépondt.
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	690	1	20
Taillis d'autres feuillus	190	4	5
Boisements morcelés de feuillus	300	1	9
Futaie de pins	510	63	15
Futaie d'autres conifères	670	5	20
Mélange futaie-taillis avec conifères	690	9	20
Boisements morcelés de feuillus et conifères	380	3	11
TOTAUX	3 430	3	100

Sur le plan géographique, le pin sylvestre intervient avec la même faible proportion dans les formations boisées des différentes régions et présente évidemment sa plus grande extension dans celles où ces formations sont les plus étendues (Châtaigneraie limousine et Plateau limousin 1), comme le montre le tableau suivant :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle le pin sylvestre est prépondérant		
	ha	% surface boisée de la région	% surface pin sylvestre prépondérant
Basse-Marche	260	2	8
Châtaigneraie limousine	1 860	2	54
Plateau limousin 1	1 170	4	34
Plateau de Millevaches	140	3	4
TOTAUX	3 430	3	100

L'inventaire de 1981 a conduit, pour le pin sylvestre, aux résultats globaux ci-après :

- Volume total sur pied : 532 400 m3 (soit 20 % du volume de tous les conifères
- Accroissement annuel : 33 400 m3 (soit 15 % de l'accroissement de tous les conifères)
- Production annuelle brute : 33 600 m3 (soit 14 % de la production de tous les conifères)

En 1963, et pour cette même essence, les résultats avaient été les suivants :

- Volume total sur pied : 350 300 m3 (soit 35 % du volume de tous les conifères)
- Accroissement annuel : 16 400 m3 (soit 32 % de l'accroissement de tous les conifères).

Ainsi, d'un inventaire au suivant et malgré une régression sensible de la surface occupée, le volume sur pied et l'accroissement annuel du pin sylvestre ont progressé respectivement de 52 % et 100 %, tandis que la part revenant à cette essence, par rapport à l'ensemble des conifères du département, a fortement diminué.

Les peuplements actuels de pin sylvestre ont donc connu, depuis le dernier inventaire, une phase de vieillissement que révèlent les graphiques ci-après, où l'on peut noter :

- une augmentation importante du nombre de tiges dans plusieurs catégories de diamètre, à côté, d'ailleurs, de catégories pratiquement stationnaires ;
- le déficit progressif des jeunes classes d'âge au cours des dernières décennies, traduisant une désaffection du pin sylvestre au profit d'autres conifères.

PIN SYLVESTRE

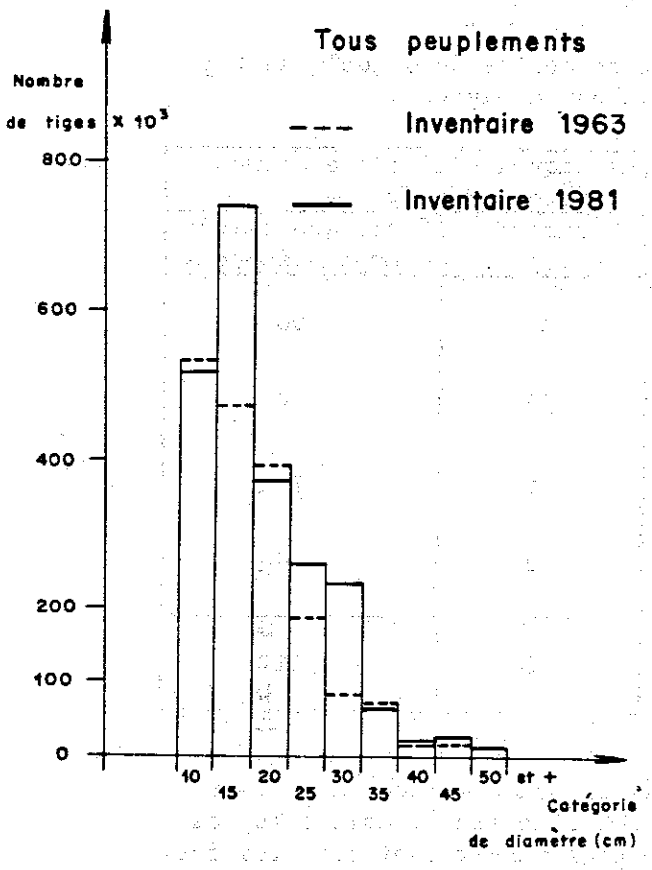

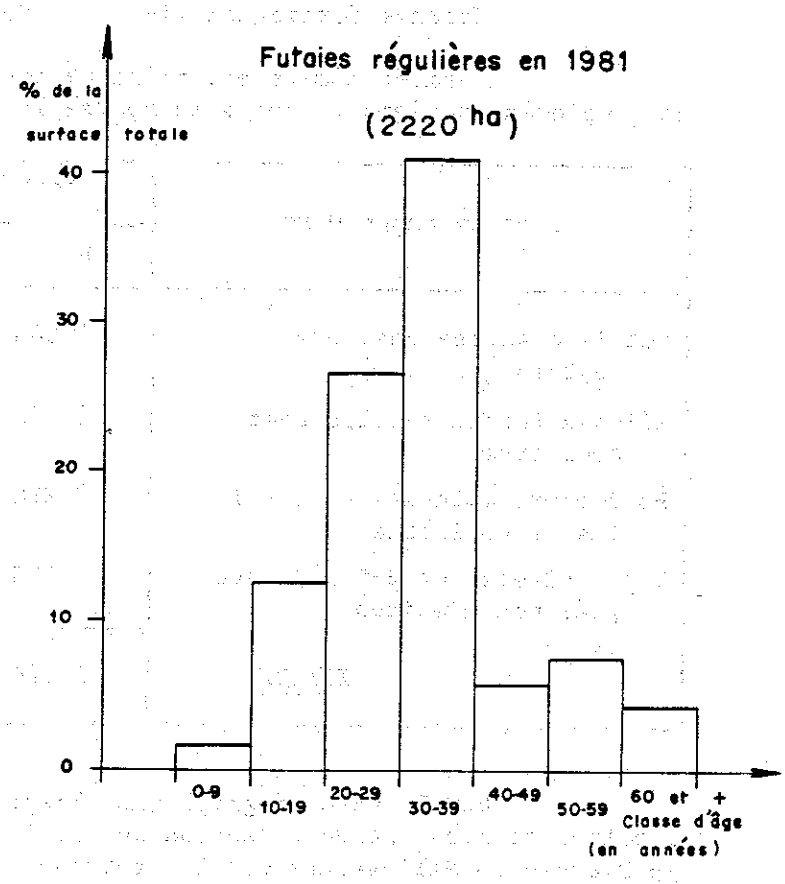

Remarque : La remarque faite précédemment à la fin de l'étude consacrée au hêtre s'applique également au pin sylvestre, compte-tenu de l'importance relativement faible que représente cette essence dans le département.

- L' EPICEA COMMUN

Venant en deuxième rang parmi les conifères du département, l'épicéa commun occupe une surface de 5 750 ha, soit 4 % de la surface des forêts productives et 23 % de celle occupée par les seuls conifères. Lors de l'inventaire de 1963, il n'avait été rencontré que sur une étendue de 3 450 ha.

En fonction de la structure forestière élémentaire, la surface actuellement occupée par cette essence se ventile ainsi :

- Futaie : 5 170 ha } Total : 5 750 ha
- Mélange futaie-taillis : 580 ha }

L'épicéa commun est principalement concentré dans quelques types de peuplement seulement, comme le montre le tableau ci-après :

TYPES DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle l'épicéa commun est prépondérant		
	ha	% surface du type	% surface épicéa commun prépondt.
Futaie d'autres conifères (autres que pins)	2 860	23	50
Mélange futaie-taillis avec conifères	1 110	14	19
Boisements morcelés de feuillus et conifères	1 290	9	22
Types divers (41 250 ha) avec présence d'épicéa	490	1	9
TOTAUX	5 750	8	100

Sur le plan géographique, l'épicéa commun présente, en valeur absolue, sa plus grande extension sur le Plateau limousin 1, mais c'est sur le Plateau de Millevaches qu'il intervient le plus massivement dans les formations boisées, comme le montre le tableau suivant :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle l'épicéa commun est prépondérant		
	ha	% surface boisée de la région	% surface épicéa commun prépondérant
Basse-Marche	210	1	4
Châtaigneraie limousine	1 170	1	20
Plateau limousin 1	3 050	9	53
Plateau de Millevaches	1 320	32	23
TOTAUX	5 750	4	100

L'épicéa commun a donné lieu en 1981 aux résultats ci-après :

- Volume total sur pied : 531 500 m3 (soit 20 % du volume de tous les conifères)
- Accroissement annuel : 45 400 m3 (soit 20 % de l'accroissement de tous les conifères)
- Production brute annuelle : 50 300 m3 (soit 21 % de la production de tous les conifères)

En 1963 et pour cette même essence, les résultats avaient été les suivants :

- Volume total sur pied : 247 800 m3 (soit 24 % du volume de tous les conifères)
- Accroissement annuel : 13 450 m3 (soit 26 % de l'accroissement de tous les conifères)

Ainsi, d'un inventaire au suivant, le volume sur pied de l'épicéa commun et son accroissement annuel ont progressé respectivement de 114 % et 237 %. De tels résultats proviennent du fait que nombre de peuplements actuels n'étaient pas recensables en 1963 et rentrent maintenant dans une phase de très forte croissance ; il convient de noter, en outre, l'extension prise par l'épicéa commun depuis le premier inventaire.

Ces évolutions sont illustrées par les graphiques ci-après :

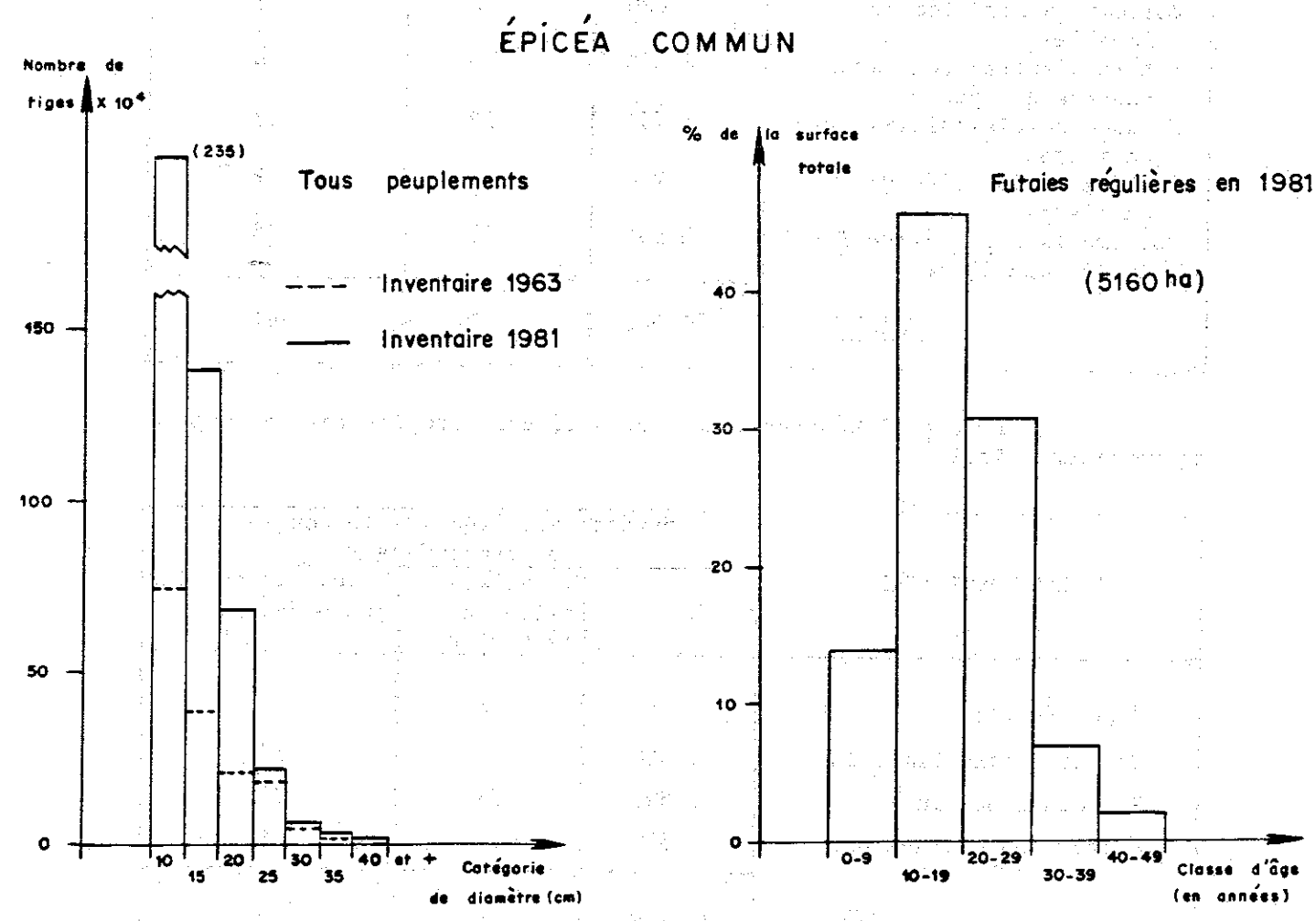

Dans le graphique relatif aux surfaces occupées par chaque classe d'âge, on notera qu'après une phase de très large utilisation, l'épicéa commun perd maintenant beaucoup de terrain, contrairement au douglas comme on va le voir ci-après.

- LE DOUGLAS

Largement en tête de tous les conifères du département de la HAUTE-VIENNE, le douglas s'étend à l'état pur ou prépondérant sur une surface de 10 360 ha, soit 8 % de la surface des forêts productives et 42 % de celle des peuplements de conifères. En 1963, il n'avait été rencontré que sur une étendue de près de 3 000 ha.

Du point de vue structure forestière élémentaire, la surface actuellement occupée par cette essence se répartit ainsi :

- Futaie	9 850 ha	Total : 10 360 ha
- Mélange futaie-taillis	510 ha	

Le Douglas se rencontre dans un certain nombre de types de peuplement, selon des proportions extrêmement diverses, comme le montre le tableau suivant :

TYPES DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle le Douglas est prépondérant		
	ha	% surface du type	% surface douglas prépondérant
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	210	ε	2
Boisements morcelés de feuillus	620	2	6
Futaie d'autres conifères (autres que pins)	6 020	48	58
Mélange futaie-taillis avec conifères	1 750	22	17
Boisements morcelés de conifères	230	34	2
Boisements morcelés de feuillus et conifères	1 530	11	15
TOTAUX	10 360	9	100

Sur le plan géographique, les surfaces occupées par le douglas se ventilent ainsi :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle le douglas est prépondérant		
	ha	% surface boisée de la région	% surface douglas prépondérant
Basse-Marche	600	4	6
Châtaigneraie limousine	5 600	7	53
Plateau limousin 1	3 590	11	35
Plateau de Millevaches	570	14	6
TOTAUX	10 360	8	100

Ainsi, c'est sur le Plateau limousin 1 et sur le Plateau de Millevaches que les peuplements de douglas interviennent en plus grande proportion dans la composition des formations boisées. C'est cependant dans la Châtaigneraie limousine que ces peuplements présentent, en valeur absolue, leur plus grande extension.

L'inventaire de 1981 a conduit, pour le douglas, aux résultats suivants :

- Volume total sur pied : 808 300 m3 (soit 30 % du volume de tous les conifères)
- Accroissement annuel : 79 300 m3 (soit 35 % de l'accroissement de tous les conifères)
- Production annuelle brute : 87 300 m3 (soit 36 % de la production de tous les conifères)

En 1963 et pour cette même essence, les résultats avaient été les suivants :

- Volume total sur pied : 123 700 m3 (soit 12 % du volume de tous les conifères)
- Accroissement annuel : 7 700 m3 (soit 15 % de l'accroissement de tous les conifères)

Malgré l'imprécision notable de ces derniers chiffres (due à la faible importance des peuplements échantillonnés en 1963), il faut souligner l'extraordinaire évolution qu'a connue le douglas entre les deux inventaires et que révèlent d'ailleurs clairement les deux graphiques ci- après.

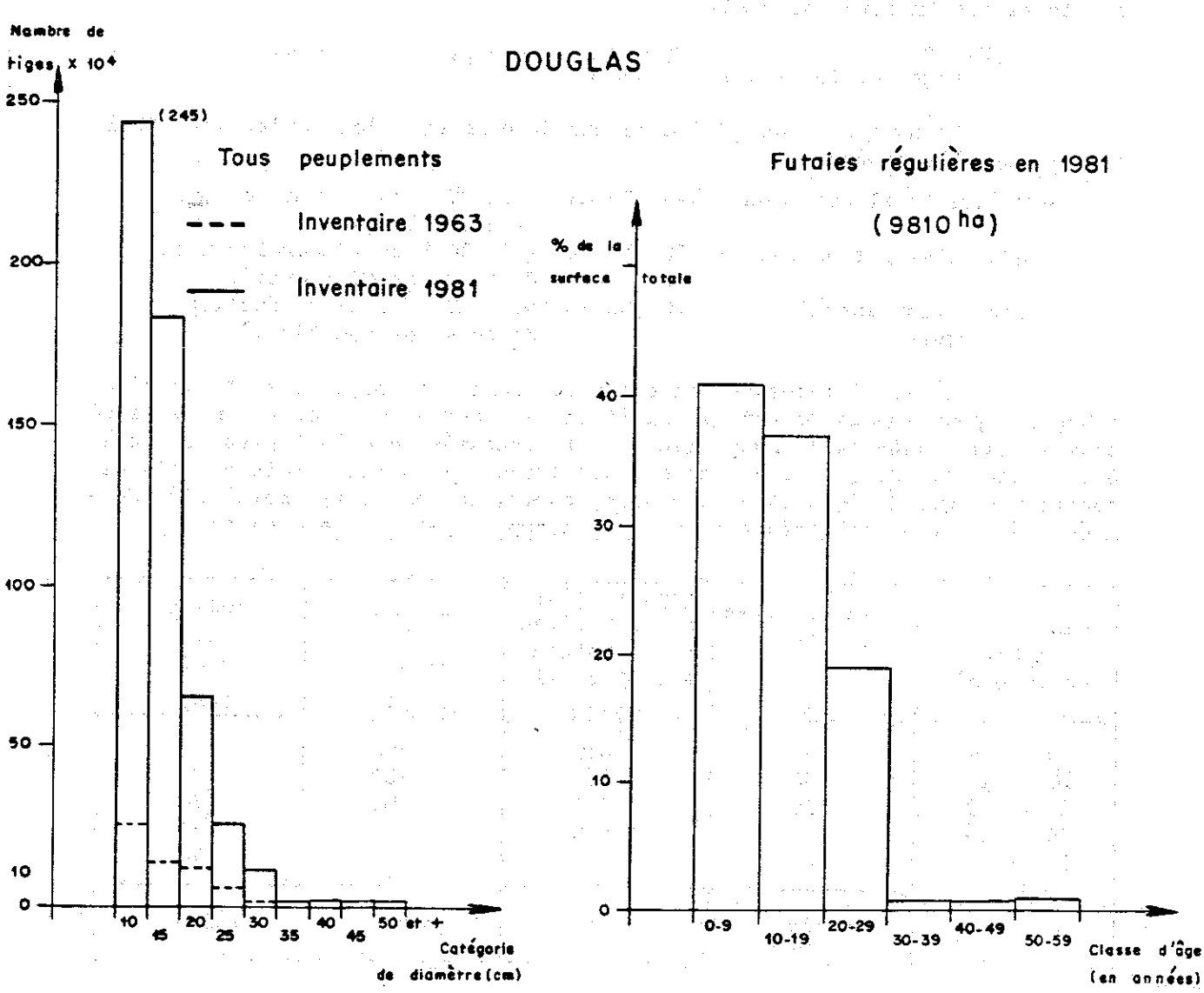

Outre l'extension précédemment indiquée de la surface occupée par les peuplements de douglas, ces graphiques révèlent :

- une augmentation considérable du nombre de tiges dans toutes les catégories de diamètre
- le succès obtenu durant les deux décennies écoulées par les plantation de douglas qui se sont étendues sur des surfaces croissantes, contrairement à l'épicéa commun et, encore plus, au pin sylvestre, comme le montrent les graphiques établis pour ces deux essences.

- LES AUTRES CONIFERES

Les conifères autres que le pin sylvestre, l'épicéa commun et le douglas occupent une surface totale de 5 040 ha, soit 4 % de la surface des forêts productives et 21 % de celle occupée par les seuls conifères.

Selon l'essence concernée, cette surface se décompose ainsi :

Epicéa de Sitka	1 270 ha	Pin laricio	250 ha
Mélèze du Japon	1 260 ha	Pin maritime	190 ha
Sapin pectiné	810 ha	Pin Weymouth	90 ha
Sapin de Vancouver	590 ha	Autres conifères	350 ha
Sapin de Nordmann	230 ha		

Ces divers conifères présentent globalement les structures forestières élémentaires suivantes :

- futaie 4 850 ha
- mélange futaie-taillis 190 ha

} Total : 5 040 ha

L'inventaire de 1981 a permis de dégager à leur sujet les résultats d'ensemble ci-après :

- Volume total sur pied : 844 100 m3 (soit 30 % du volume de tous les conifères)
- Accroissement annuel : 66 350 ha (soit 30 % de l'accroissement de tous les conifères)
- Production annuelle brute : 70 100 m3 (soit 29 % de la production de tous les conifères)

Il est intéressant de préciser comment se répartissent par classe d'âge les peuplements de futaie régulière des "autres conifères" énumérés ci-dessus. Les résultats correspondants sont condensés dans le tableau ci-après, étant bien précisé que, reposant sur des bases statistiques faibles, ils ne constituent que des ordres de grandeur, comme, du reste, les résultats indiqués plus haut et relatifs aux surfaces occupées par chaque essence :

Classe d'âge (en années)	Pin maritime Pin laricio (ha)	Sap. pectiné S. de Nordmann S. de Vancouver Autres conif. (ha)	Epicéa de Sitka (ha)	Mélèze du Japon (ha)
0 - 9	-	460	400	-
10 - 19	230	880	780	280
20 - 29	200	110	90	730
30 - 49	-	430	-	180
50 et +	-	-	-	70
	430	1 980	1 270	1 260

Parmi les nombreux conifères énumérés dans ce tableau, on notera surtout la place prépondérante prise au cours des deux dernières décennies par l'Epicéa de Sitka et les divers sapins (pectiné, de Nordmann, de Vancouver).

°
° °

Les résultats contenus ou analysés dans la présente publication sont relatifs à la situation forestière de la HAUTE-VIENNE lorsque a été réalisé l'inventaire de 1981.

Par la suite, les peuplements de ce département ont subi les effets de la tornade des 6 et 7 Novembre 1982 qui a provoqué d'importants chablis, principalement sur les plateaux limousins et le plateau de Millevaches. Particulièrement sévères en CORREZE, les dégâts correspondants ont été beaucoup moins importants en CREUSE et n'ont qu'assez modérément affecté la HAUTE-VIENNE.

Pour ce dernier département, les estimations rassemblées aussitôt après la tempête par le Service Régional d'Aménagement Forestier du LIMOUSIN, puis affinées durant les six à huit mois qui ont suivi, ont situé le volume des chablis aux alentours de 120 000 m3, constitués pour 9/10 de conifères.

Toujours pour la HAUTE-VIENNE, ces chablis ont revêtu généralement un caractère dispersé, et selon les estimations communiquées par le S.R.A.F., la surface équivalente sinistrée aurait été de l'ordre de 1 000 ha, dont 300 ha à reconstituer.

V - PRECISION DES RESULTATS

Le calcul des erreurs résultant de l'échantillonnage réalisé au cours des deux phases de l'inventaire tient compte notamment des déclassements intervenus entre les résultats de la photo-interprétation et les contrôles sur le terrain et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Ce calcul a donné les résultats suivants pour l'ordre de grandeur de l'erreur relative ayant deux chances sur trois de ne pas être dépassée pour l'ensemble des formations boisées de production et par nature de propriété.

Propriétés	Surface (ha) tableau n° 2	Volume (m3) tableau n° 10	Accroissement tableau n° 11
Soumise	2 472 ± 0,7 %	177 400 ± 13 %	14 900 ± 13,3 %
Particulier	130 015 ± 1,6 %	16 850 500 ± 3,9 %	775 600 ± 3,8 %
TOTAL	132 487 ± 1,6 %	17 027 900 ± 3,8 %	790 500 ± 3,7 %

.../...

Les superficies officielles des terrains soumis au régime forestier étant tenues pour exactes (sauf évidence contraire), les erreurs indiquées en ce qui les concerne sont relatives aux seules parties boisées de ces terrains.

Il convient de préciser qu'il est tenu compte de la composante attribuable à la variance des superficies, dans le calcul des erreurs relatives aux volumes et aux accroissements.

Les résultats ci-dessus ont été obtenus à partir de l'interprétation de 15 667 points-photo dont 3 912 pour les seules formations boisées de production et 626 pour les landes et certains terrains agricoles.

Il a été utilisé pour les différents inventaires les nombres suivants d'unités de sondage (placettes circulaires, segments ou carrés).

734 pour les formations boisées de production (placettes)
153 pour les landes et les friches et certains terrains agricoles (placettes)
170 pour les arbres épars dans les landes et les terrains agricoles (placettes)
150 pour les haies boisées (segments)
100 pour les alignements (carrés).

Septembre 1983

Impression d'après documents fournis
I.N. 3 032 022 T 46